AR Prefecture

082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

RAPPORT ANNUEL

2024

Validé au cours du Conseil Communautaire du 1er juillet 2025
Par délibération n° 2025_XXXX

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

SOMMAIRE

INDEX DES SIGLES 3

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 5

1.1. Réunions du Conseil Communautaire 5
1.2. Composition du Conseil communautaire 5
1.3. Composition du Bureau 6
1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes 7
1.5. Actes administratifs 17

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 17

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 20

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 25

5. L'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QRGA EN 2019 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 29

5.1. La politique d'amélioration de l'habitat 29
5.2. Haut Débit et Schéma Directeur Numérique 29
5.3. Développement économique 30
5.4. Urbanisme et aménagement du territoire 32
5.5. FabLab – Tiers Lieu 35
5.6. Office du Tourisme Intercommunal 41
5.7. Le Pôle de Pleine Nature (PPN) 53
5.8. La Grotte du Bosc 67
5.9. La communication 68
5.10. L'architecture 71
5.11. Service Informatique 72
5.12. Petites Villes de Demain (PVD) 73

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE 74

6.1. Le réseau de lecture publique 74
6.2. La politique « Enfance et Jeunesse » 76
6.3. La politique « Petite Enfance » 94
6.4. Les France Services 99
6.5. Le transport à la demande 103
6.6. Le Projet Social de Territoire (PST) 104

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES 104

7.1. La collecte et le traitement des ordures ménagères 105
7.2. L'entretien des chemins 107
7.3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 108
7.4. Le Service Public Eau et Assainissement 109
7.5. Hygiène et sécurité. 115

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

INDEX DES SIGLES

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADMR : Aide à domicile en milieu rural
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AM (ou AssMAT) : Assistantes Maternelles
AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
AOM : Autorité organisatrice de la mobilité
APEMAC : Accueil Petite Enfance Massif Central
BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs
BR : Bibliothèque Relais
BTR : Bibliothèque Tête de Réseau
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CATEC : Certificat d'aptitude à Travailler en Espace Confiné
CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CDST : Contrat de Développement Social Territorialisé
CEE : Contrat d'engagement éducatif
CEL : Contrat Educatif Local
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIDFF : Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CRE : Centre de Ressources Economiques.
CLAE : Centre de Loisirs Après Ecole
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CLIC : Centres Locaux d'Information et de Coordination
CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement
CNAF : Caisse nationale d'Allocations Familiales
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPIE : Centre permanent d'initiatives à l'environnement
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CTCP : Comité Territorial de Concertation et de Pilotage
CTG : Convention Territoriale Globale
DASRI : Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques
DDJS : Direction Départementale de la jeunesse et des Sports
DDR : Dotation de Développement Rural
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DDT : Direction Départementale du territoire
EJE : Educateur Jeunes Enfants
EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et Gestion des Eaux
EPI : Equipement de Protection Individuelle
EREF : Espace Régional Emploi Formation
FAB LAB : Fabrication Laboratory
FACEJ : Fond d'Accompagnement au Contrat Enfance et Jeunesse
FCO : Formation Continue Obligatoire
FPU : Fiscalité Professionnelle Unique
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.
GEN : Grande Ecole Numérique

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

GPTEC : Gestion Prévisionnelle Territoriale des Emplois et des Compétences
ITA : Interruption Temporaire d'Activité
JGA : Jardins des Gorges de l'Aveyron
LEADER : Liaisons Entre Acteurs de Développement de l'Economie Rurale
MD : Médiathèque Départementale
MRAE : Mission Régionale d'Autorité Environnementale
MSA : Mutualité Sociale Agricole
MSAP : Maison des Services Au Public
NAP : Nouvelle Activité Périscolaire
OM : Ordures Ménagères
ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
OTI : Office du Tourisme Intercommunal
PCAET : Plan climat air énergie territorial
PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée
PEDT : Projet Educatif du Territoire
PEM : Pôle d'Echange Multimodaux
PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
PFAC : Participation Financière à l'Assainissement Collectif
PFB : Participation pour les Frais de Branchement
PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation
PIG : Programme d'Intérêt Général
PIJ : Point Information Jeunesse
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMI : Protection Maternelle et Infantile
PR : *chemin de* Petite Randonnée
PSC1 : Prévention et secours civique de niveau 1
PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
PVAP : Plan de Valorisation du Patrimoine
QRGA : Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
RAM : Relais Assistantes Maternelles
RLPI : Règlement Local de la Publicité Intercommunale
RNP : Règlement National de publicité
RPQS : Rapport sur le prix et la qualité de service.
RSI : Régime Social des Indépendants
RSP : Relais Services Publics
SCOT : Schéma de Cohérence Territorial
SDAASP 82 : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDE : Syndicat Départemental d'Energie
SDENR : Stratégie Départementale des Energies Renouvelables
SDTAN : Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique
SDUSN : Schéma de Développement des Usagers et Services Numériques
SDD 82 : Syndicat Départemental des Déchets de Tarn et Garonne
SIAEP : Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable
SIG : Système d'Information Graphique
SIP : Service des Impôts des Particuliers
SMAD 82 : Service de maintien à domicile
SOM : Service Ordures Ménagères
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPR : Site Patrimonial Remarquable
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
TAD : Transport à la Demande
UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZPPAUD : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Le rapport annuel 2024, ici présenté, a été approuvé au cours du Conseil Communautaire du 01/07/2025 par délibération n° 2025_XXXX.

1.FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

1.1. Réunions du Conseil Communautaire

Le Conseil de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA) s'est réuni 10 fois en 2024 :

- 30 JANVIER
- 27 FEVRIER
- 26 MARS
- 9 AVRIL
- 21 MAI
- 9 JUILLET
- 10 SEPTEMBRE
- 5 NOVEMBRE
- 3 DECEMBRE

Les conseils communautaires sont précédés d'une réunion du bureau.
Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 27 février 2024.

1.2. Composition du conseil communautaire : Le conseil communautaire se compose de 34 conseillers communautaires.

- **Réf. 2020_ 2090 16 juillet 2020**
Objet : ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

M. BONSANG Gilles

- **Réf. 2023_ 2754 12 septembre 2023**
Objet : DEFINITION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

- DECIDE de fixer à 6 le nombre de Vice-présidents

- **Réf. 2023_ 2755 12 septembre 2023**
Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY ROUERGUE GORGES DE L'AVEYRON.

- Election de Josian PALACH en tant que 6ème vice-président

Ainsi :

Election du 1er Vice-président en charge en charge des services à la personne

Madame LAFON Cécile est élue 1ere Vice-présidente

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Election du 2ème Vice-président en charge de l'aménagement et du cadre de vie

Monsieur BESSEDE Daniel est élu 2ème Vice-président

Election du 3ème Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

Monsieur FERAL Daniel est élu 3ème Vice-président

Election du 4ème Vice-président en charge de la GEMAPI et de la communication.

Monsieur CROS Emmanuel est élu 4ème Vice-président

Election du 5ème Vice-président en charge de l'économie (hors agriculture)

Monsieur COUSI Vincent est élu 5ème Vice-président

Election du 6ème Vice-président de l'aménagement du territoire et de la démarche participative

Monsieur PALACH est élu 6ème Vice-président

1.3. Composition du Bureau de la Communauté de Communes.

Le Bureau de la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron compte le Président de la Communauté de Communes, les 6 Vice-Présidents et tous les maires des communes. Le bureau se compose désormais ainsi qu'il suit :

Bureau élargi de la Communauté de Communes

Dénomination	Composition
Bureau	Mmes BAGES, BIRS, LAFON, Ms TABARLY, COUSI, FERAL, GALLAND, MARTY, CROS, BOULPICANTE, GAUTIER, ROMANO, ICHES, VIROLLE, FRAUCIEL, HEBRARD, CHARDENET, PALACH, BESSEDE, BONSANG

Le Président et les 6 Vice-Présidents constituent le Bureau Restreint. Celui-ci se réunit tous les lundis après-midi, au siège de la Communauté de Communes. Il est composé de :

Bureau restreint élu au cours du Conseil Communautaire

Président et chargé des finances	M. BONSANG, Adjoint au Maire de Loze
1er Vice-Présidentechargée des services à la personne	Mme LAFON Cécile, Maire de GINALS.
2ème Vice-Président chargé de l'aménagement et du cadre de vie	M. BESSEDE Daniel, Adjoint au Maire de Parisot
3ème Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement	M. FERAL Daniel, Maire d'Espinas.
4ème Vice-Président chargé de la GEMAPI et de la Communication	M. CROS Emmanuel, Maire de Laguépie
5ème Vice-Président chargé du développement économique (dont tourisme)	M. COUSI Vincent, Maire de Caylus
6ème Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire et de la démarche participative	M. PALACH Josian, Adjoint au Maire de St Antonin Noble Val.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

1.4. Composition des Commissions de la Communauté de Communes

Suite aux élections communautaires du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron a établi la constitution de certaines commissions
Suite aux différentes demandes transmises au cours de l'année 2024, les différentes commissions ont vu leurs compositions évoluer telles que ci-après :

Ref. 2024_2913
Objet : CdC - Modification de la délibération n°2024_2872 valant désignation de représentants aux diverses commissions et instances externes (Désignation de représentants auprès de l'EREF QRGA)

Monsieur le Président explique aux membres du conseil qu'il convient de désigner deux représentants (titulaire et suppléant) parmi les élus de la CCQRGA pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EREF QRGA. En effet deux des membres représentant actuellement la CCQRGA sont également représentants d'un autre collège.
Il précise que les compositions proposées tiennent compte des candidatures déposées :

I/ PETR du Pays Midi Quercy
Comité Syndical du Pays Midi Quercy (10 titulaires et 10 suppléants) : présence soutenue demandée, des sujets très importants pour l'avenir de la Communauté de Communes QRGA y sont débattus.

Titulaires	Suppléants
Gilles BONSANG	Catherine BAGES
Vincent COUSI	François SERVIERES
Elisabeth BIRS	François RENAULT
Cécile LAFON	Jean COUTANCIER
Josian PALACH	Eric SCHATZ-BOITEL
Daniel FERAL	Daniel BESSEDE
Alain VIROLLE	Didier DESMEDT
Emmanuel CROS	Sophie DELRIEU
Didier CHARDENET	Christian GALLAND
Pierre HEBRARD	Pierre DONNADIEU

Membres du bureau
2 titulaires : Gilles BONSANG – Vincent COUSI

COMMISSIONS PAYS MIDI QUERCY
Commission 1 : SCOT : Commission très importante dans l'objectif de défendre notre PLUI, le seul du Pays

2 titulaires	2 suppléants
Didier CHARDENET	Pierre DONNADIEU
Josian PALACH	Jean COUTANCIER

Commission 2 : LEADER : Commission très importante car les financements LEADER permettent de compléter les plans de financement à hauteur de 80 %.

2 titulaires	2 suppléants
Pierre DONNADIEU	François RENAULT
Eric SCHATZ-BOITEL	Jean Claude ROMANO

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Élection des délégués au PETR :

- Energie – Climat/PCAET : M. HEBRARD titulaire et M. COUTANCIER suppléant ;
- Habitat – Cadre de vie/Foncier (OPAH…) : M. CHARDENET titulaire et M. Josian PALACH suppléant ;
- Projets culturels du territoire (Pays d'art et d'histoire, inventaire du patrimoine, conventions diverses…) : M. FLORENS titulaire ; Elisabeth BIRS suppléante ;
- PLIE : Mme LAFON titulaire et M. BONSANG suppléant ;
- Communication institutionnelle : M. VIROLLE titulaire et M. CROS suppléant ;
- Alimentation, agriculture, santé : Josian PALACH titulaire et M. TABARLY suppléant ;
- Tourisme : François RENAULT titulaire et M. CROS suppléant.
- AVELO2 : Cécile LAFON titulaire et Gilles BONSANG suppléant
- COT : Gilles BONSANG

II/ COMMISSIONS EXTÉRIEURES ET SYNDICATS

Tarn-et-Garonne Aménagement (TGA)

TITULAIRE	SUPPLÉANT
Monsieur Josian PALACH	Monsieur Vincent COUSI

Syndicat Départemental des Déchets.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Daniel BESSEDE	Michel FLORENS

Conseil Départemental d'Insertion et Commission Locale d'Insertion.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Bernadette RAMES

Nature, paysages et sites Natura 2000

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO

Conseil d'Administration du Collège Pierre BAYROU.

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Cécile LAFON	Michel FLORENS

Conseil d'Administration de l'EREF QRGA.

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cécile LAFON	Pierre DONNADIEU
Bernadette RAMES	Christian GALLAND
Gilles BONSANG	Michel TABARLY

Commission suivi de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et Taxe d'Habitation sur les

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Logements Vacants (THLV). (5 personnes)

Pierre DONNADIEU	Alain ICHES	Christian FRAUCIEL
Eric SCHATZ-BOITEL	François RENAULT	

Syndicat Départemental d'Energies 82 (SDE 82) – Transition énergétique pour la croissance verte :

1 titulaire et 1 suppléant

Pierre HEBRARD (titulaire)	Vincent COUSI (suppléant)

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn :

1 titulaire et 1 suppléant

Thierry GAUTIER (titulaire)	Philippe CROS (suppléant)

Représentants au Syndicat Cérou, Levezou et Ségala

2 titulaires et 2 suppléants par commune concernée: Verfeil,Laguépie,Castanet et Ginals

TITULAIRES	**SUPPLEANTS**	**TITULAIRES**	**SUPPLEANTS**
LAGUEPIE		**CASTANET**	
Emmanuel CROS	Daniel MERCADIER	Michel TABARLY	Laurent LOMBARD
Bernard MAGES	Pierre CROS	Michel FLORENS	Patricia FRANQUES
GINALS		**VERFEIL SUR SEYE**	
Cécile LAFON	André VIVENS	Roger RAITIERE	Fernand BAYLAC
Jean COUTANCIER	Evelyne ARDOUREL	Didier CHARDENET	Mme FERNANDES

Représentants à l'EPAGE VIAUR

1 titulaire et 1 suppléant

Bernard MAGES	Anne PHILIPPE

Représentants de la communauté de communes au sein du syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont SMBV2A :

- 1 Délégué titulaire : Emmanuel CROS
- 1 Délégué suppléant : Daniel BESSEDE
- Élus référents :
  - 1 au titre de la commune de Castanet — Michel FLORENS
  - 1 au titre de la commune de Ginals — Jean COUTANCIER
  - 1 au titre de la commune de Laguépie — Bernard MAGES
  - 1 au titre de la commune de Parisot — Alain ICHES

Représentants de la communauté de communes au sein de l'EPAGE Aveyron Aval :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
Emmanuel CROS	Alexandra PAPADOPOULO
Gilles BONSANG	Christian GALLAND

Représentants de la communauté de communes au sein de la commission géographique (secteur est) de l'EPAGE Aveyron Aval (3 personnes)

Gilles BONSANG	Alexandra PAPADOPOULO
Christian GALLAND	

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Représentants à l'Association des Maires de France (AMF) (3 personnes)

Emmanuel CROS	Elisabeth BIRS
Christian FRAUCIEL	

Représentants au conseil d'administration des Jardins des Gorges de l'Aveyron :

Monsieur Josian PALACH	
Monsieur Vincent COUSI	

REPRESENTANT AU CPIE QUERCY GARONNE

TITULAIRE	**SUPPLÉANT**
Madame Alexandra PAPADOPOULO	Monsieur Pierre DONNADIEU

Représentation a la CDCI : Gilles BONSANG

Ref. 2023_2758
Objet : CdC – Désignation de représentants aux diverses commissions internes obligatoires (annule et remplace les délibérations n°2020_2111 ; n°2020_2112b ; n°2020_2113b ; 2020_2130b en date du 11/08/2020 ; n°2020_2138 en date du 22/09/2020 ; n°2022_2550 en date du 19/07/2022 et n°2022_2612 en date du 08/11/2022)

Monsieur le Président explique aux membres du conseil que suite aux élections municipales de la commune de Saint Antonin Noble Val, en date du 9 juillet 2023, les fonctions occupées par les précédents délégués communautaires de St Antonin sont vacantes.

Il convient par conséquent de procéder à l'élection de leurs remplaçant(e) au sein des différentes commissions et instances.

Il ajoute que les commissions obligatoires dans lesquelles il convient d'élire des remplaçant(e)s sont les suivantes :

REPRESENTANTS TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID).

Le conseil doit proposer une liste de 40 noms parmi lesquels le DGFIP nommera 10 titulaires et 10 suppléants. Il est demandé aux maires des 17 communes de fournir à la Communauté de Communes une liste de noms selon la répartition suivante (en fonction de la population communale).

Saint Antonin (10 noms)

Bernard VIGNES	Daniel BENAC	Philippe PAGES
Gérard CASSAN	Damien CHAUMONT	Nicolas RAMOND
Pierre MERCADIER	Josian PALACH	

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Henri DUMARQUEZ	Francis RECH	

Caylus (7 noms)

Vincent COUSI	Yves DELRIEU	Daniel TABARLY
Martine MIRAMOND	Gisèle POUSSOU	
Serge CHEVAL	Michel BRAUN	

Varen, Laguépie et Parisot (3 noms pour chacune des communes)

VAREN	LAGUEPIE	PARISOT
Serge DUCOURNAU	Emmanuel CROS	Jean Pierre GELAC
Claude CABARES	Marie-Pierre PALOBART	Dimitri CHEVALERIAS
Bruno ANDREU-JAUME	Jean-Pierre DETRE	Patricia LAFON

Verfeil et Puylagarde (2 noms pour chacune des communes)

VERFEIL SUR SEYE	RAITIERE Roger	CHARDENET Didier
PUYLAGARDE	VIROLLE Alain	DESMEDT Didier

Castanet, Saint Projet, Cazals, Ginals, Lacapelle, Espinas, Feneyrols, Loze, Mouillac et Montrosier (1 nom pour chacune des communes),

CASTANET	Michel TABARLY	LACAPELLE-LIVRON	Magaly BRASSAC
CAZALS	Alain EMERIAU	LOZE	Raymond BOULPICANTE
ESPINAS	Gilles PINEL	MONTROSIER	Thierry GAUTIER
FENEYROLS	René ROUX	MOUILLAC	Christian DELRIEU
GINALS	André VIVEN	SAINT PROJET	Dominique BURG

<u>Commission d'Appel d'Offres (CAO)</u>

Monsieur Gilles BONSANG, président

TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
Monsieur Daniel BESSEDE	Madame Cécile LAFON
Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Didier CHARDENET
Monsieur Christian GALLAND	Monsieur Josian PALACH
Monsieur Michel TABARLY	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Monsieur Emmanuel CROS	Monsieur Daniel FERAL

Commission « délégation de service public » (DSP)

TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
Monsieur Michel FLORENS	Madame Cécile LAFON
Monsieur Jean Claude ROMANO	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Vincent COUSI	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL
Monsieur Serge REGOURD	Madame Elisabeth BIRS
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Monsieur Gilles BONSANG (président)	
Cécile LAFON	Monsieur Daniel BESSEDE
Monsieur Daniel FERAL	Monsieur François RENAULT

Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**
Monsieur Gilles BONSANG (QRGA)	
Monsieur Daniel BESSEDE (QRGA)	
Monsieur Michel TABARLY (Castanet)	Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
Monsieur Catherine BAGES (Cazals)	Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
Monsieur Vincent COUSI (Caylus)	Monsieur François SERVIERES (Caylus)
Madame Martine MIRAMOND (Caylus)	
Monsieur Daniel FERAL (Espinas)	Monsieur Gilles PINEL (Espinas)
Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)	Madame Claire MOLLIMARD (Feneyrols)
Madame Cécile LAFON (Ginals)	Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
Monsieur Didier MARTY (Lacapelle)	Monsieur Jean Philippe VIGUIER (Lacapelle)
Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)	Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
Monsieur Raymond BOULPICANTE (Loze)	Madame Aurore COURDESSES (Loze)
Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)	Monsieur Philippe CROS (Montrosier)
Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)	Madame Emeline LAMERA (Mouillac)
Monsieur Alain ICHES (Parisot)	Monsieur Bernard ROSSIGNOL (Parisot)
Monsieur Alain VIROLLE (Puylagarde)	Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
Madame Elisabeth BIRS	Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Monsieur Josian PALACH	Monsieur François RENAULT
Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Projet)	Monsieur Jean Pierre BURG (Saint Projet)
Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)	Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)	Madame Sophie DELRIEU (Verfeil)

Ref. 2024_2972
Objet : Modification de la délibération n°2024_2839 du 9 juillet 2024 relative aux différentes commissions internes thématiques

Monsieur le Président informe le conseil quant à la demande qu'il a reçue de délégués communautaires pour intégrer les commissions Ordures Ménagères et Eau et Assainsissement. Il indique qu'il convient par conséquent de mettre à jour la composition des différentes commissions internes consultatives.

Il rappelle la composition actuelle, et fait appel aux éventuelles candidatures supplémentaires :

COMMISSION « PETITE ENFANCE ET ENFANCE-JEUNESSE »

- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen), président
- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Madame Elisabeth FABRE (Varen)
- Monsieur Thomas FABRE (Cazals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
- Madame Nathalie CAMUS (St Antonin)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)

COMMISSION « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

- Monsieur Michel TABARLY (Castanet), président
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ- BOITEL (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)

COMMISSION « FAÇADES - OPAH »

- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals), présidente
- Madame Arne d'AVIGNON (Laguépie)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

COMMISSION « COMMUNICATION »

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), Président
- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

COMMISSION AGRICULTURE

- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin), présidente
- Monsieur Julien CASTELNAU (Laguépie)
- Monsieur Jean Luc DELPECH (Cazals)
- Monsieur Gérard CHALON (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Daniel MERCADIER (Laguépie)
- Monsieur Christian FRAUCIEL (Saint Projet)
- Monsieur Alain ICHES (Parisot)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)

COMMISSION OM ET DECHETTERIES »

- Monsieur Michel FLORENS (Castanet), président
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Monsieur André VIVENS (Ginals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Thierry GAUTIER (Montrosier)
- Madame Bernadette RAMES (Saint Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Jean-Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Christina GALLAND (Féneyrols)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (Saint Antonin)
- Madame Anaïs RONDEAU (Verfeil)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)

COMMISSION « CULTURE »

- Monsieur Vincent COUSI (Caylus), président
- Madame Brigitte COUTANCIER (Ginals)
- Madame Laure GROS (Varen)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Serge REGOURD (Laguépie)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Madame Nicole SALVAN (Cazals)

COMMISSION « GEMAPI »

- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie), président
- Monsieur Michel TABARLY (Castanet)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur Christian GALLAND (Feneyrols)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Julien RIGOLE (Laguépie)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)

COMMISSION « URBANISME – PLUI – SCOT)

- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil), président
- Madame Chantal LASSEIGNE (Cazals)
- Monsieur Serge DUCOURNAU (Varen)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Madame Alexandra PAPADOPOULO (St Antonin)
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Monsieur Christian GALLAND (Féneyrols)

COMMISSION « RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS »

- Madame Chloé TEULIERES (St Antonin), présidente
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Madame Camille BALADI (St Antonin)

COMMISSION « MOBILITES »

- Madame Cécile LAFON (Ginals), présidente
- Monsieur Pierre HEBRARD (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Didier MARTY (Lacapelle Livron)
- Madame Manon VIDAILLAC (St Antonin)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

COMMISSION « EAU ET ASSAINISSEMENT »

- Monsieur Daniel FERAL (Espinas), président
- Monsieur Jean marie DESKEUVRE (Cazals)
- Monsieur Thierry EVRARD (Cazals)
- Monsieur René ROUX (Feneyrols)
- Monsieur Michel FLORENS (Castanet)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin)
- Monsieur François RENAULT (St Antonin)
- Monsieur Didier CHARDENET (Verfeil)

COMMISSION « BOURGS-CENTRES / PVD »

- Monsieur Vincent COUSI (Caylus), co-président
- Madame Amélie DAVID (Caylus)
- Madame Martine MIRAMOND (Caylus)
- Monsieur François SERVIERES (Caylus)
- Madame Elisabeth BIRS (St Antonin), co-présidente
- Monsieur Eric SCHATZ-BOITEL (St Antonin)
- Madame Aurélie de SAN MATEO (St Antonin)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)

CONSEIL D'EXPLOITATION « TOURISME »

- Collège des élus
  - Monsieur Vincent COUSI (Caylus), président
  - Madame Anne PHILIPPE (Laguépie)
  - Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
  - Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
  - Monsieur Jean Pierre GELAC (Parisot)
  - Monsieur Daniel VIDAL (Castanet)
  - Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
  - Monsieur René ROUX (Feneyrols)
  - Madame Chloé TEULIERES (St Antonin)
  - Monsieur François RENAULT (St Antonin)
  - Madame Camille BALADI (St Antonin)
- Collège des socio-professionnels
  - Madame Pascale CONSTANS (Saint Antonin)
  - Monsieur Martin CLOUZOT (Saint Antonin)
  - Monsieur Bernard MAGES (Laguépie)
  - Madame Roseline SERRA (Caylus)
  - Madame Martine VORELLE (Caylus)
  - Madame Camille FLAMME (Parisot)
  - Madame Véronique BAISSET (Varen)
  - Madame Nicole BRONDAILLE (Ginals)

COMMISSION « FINANCES »

- Monsieur Gilles BONSANG (QRGA), Président

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Madame Cécile LAFON (Ginals)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Madame Patricia EVRARD (Cazals)
- Monsieur Daniel BESSEDE (Parisot)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Vincent COUSI (Caylus)
- Monsieur Josian PALACH (St Antonin)
- Monsieur Bernard VISINET (St Antonin)

COMMISSION « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

- Madame Catherine BAGES (Cazals)
- Monsieur Didier DESMEDT (Puylagarde)
- Monsieur Daniel FERAL (Espinas)
- Monsieur Jean COUTANCIER (Ginals)
- Monsieur Jean Claude ROMANO (Mouillac)
- Monsieur Emmanuel CROS (Laguépie)
- Monsieur Pierre DONNADIEU (Varen)

1.5. Actes administratifs

Actes administratifs

En 2024, les actes administratifs signés par le Président et approuvés par le Conseil Communautaire sont les suivants :

- 200 délibérations

Les arrêtés actés par le Président concernent essentiellement le domaine de la gestion des ressources humaines et la modification des tarifs pratiqués à l'OTI, au Fablab ou à la Grotte du Bosc.

2. BUDGET ET REALISATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EN 2024

Pour l'année 2024, le budget primitif principal et les six budgets annexes (Location Développement Economique, Pech Rondols, Assainissement, Office du Tourisme Intercommunal, GEMAPI et Eau potable) de la Communauté de Communes ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 9 avril 2024. Les comptes administratifs 2024 ont été approuvés lors du Conseil Communautaire du 11 Mars 2025.

Taux d'imposition votés par le Conseil Communautaire pour l'année 2024 (9 avril)

Taxe Foncière Bâtie (TFB)	5,97 %
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	26,47 %
Taxe Habitation Additionnelle	4.48 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	32,15 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	15,53 %

Budget Général 2024

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	7 500 000,00 €	1 474 000,00 €
Recettes	7 500 000,00 €	1 474 000,00 €
CA 2024	**Section de Fonctionnement**	**Section d'investissement**
Dépenses	6 266 080,38 €	808 151,15 €
Recettes	7 258 880,56 €	1 259 869,03 €
Résultat 2024	**992 800,18 €**	**451 717,88 €**

Budget Annexe Locations développement économique 2024

Le Budget Annexe **Locations développement économique** traduit les opérations liées au développement économique (bâtiment MTS basé à Laguépie, hôtel d'entreprises à Lexos et le centre de ressources économiques à Caylus). Depuis 2024, l'activité du Tiers lieu, dans son intégralité, a été transférée sur ce budget annexe.

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	444 000,00 €	1 826 000,00 €
Recettes	444 000,00 €	1 826 000,00 €

CA 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	309 066,79 €	138 397,91 €
Recettes	343 065,55 €	958 212,88 €
Résultat 2024	**33 998,76 €**	**819 814,97 €**

Budget Annexe ZA Pech Rondols 2024

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	194 070,73 €	128 750,00 €
Recettes	194 070,73 €	128 750,00 €
CA 2024	**Section de Fonctionnement**	**Section d'investissement**
Dépenses	113 278,37 €	120 190,26 €
Recettes	194 069,71 €	128 750,00 €
Résultat 2024	**80 791,34 €**	**8 559,74 €**

Budget Annexe ASSAINISSEMENT 2024

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	1 082 500,00 €	1 039 000,00 €
Recettes	1 082 500,00 €	1 039 000,00 €

CA 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	726 900,80 €	370 889,63 €
Recettes	1 178 922,47 €	1 101 426,51 €
Résultat 2024	**452 021,67 €**	**730 536,88 €**

Budget Annexe GEMAPI 2024

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Dépenses	420 000,00 €	52 000,00 €
Recettes	420 000,00 €	52 000,00 €

CA 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	256 910,11 €	43 369,07 €
Recettes	375 286,58 €	50 725,40 €
Résultat 2024	**118 376,47 €**	**7 356,33 €**

Budget Annexe Office du Tourisme Intercommunal 2024

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	488 000,00 €	22 500,00 €
Recettes	488 000,00 €	22 500,00 €

CA 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	288 612,76 €	2 860,90 €
Recettes	396 661,46 €	22 311,04 €
Résultat 2024	**108 048,70 €**	**19 450,14 €**

Budget Annexe EAU POTABLE 2024

BP 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 753 000,00 €	1 287 000,00 €
Recettes	2 753 000,00 €	1 287 000,00 €

CA 2024	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	2 483 466,90 €	1 739 416,30 €
Recettes	2 994 298,09 €	1 783 970,70 €
Résultat 2024	**510 831,19 €**	**44 554,40 €**

Contributions aux organismes extérieurs 2024

Organisme	Objet	Contribution 2024 en €
Pays Midi Quercy	Fonctionnement	55 461,00
SDD 82	Traitement – Transport Déchets / Déchetteries	702 405,13
Pays Midi Quercy	Contrat Local Santé	0,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Fonctionnement	5 940,00
Synd. Tarn et Garonne Numérique	Haut Débit Investissement	7 094,22

Subventions versées aux associations en 2024

Associations	Subventions 2024
Rock d'Anglars	4700
Varen en Scène	600
Trail des 3 rocs	300
Mosaïque en Val	500

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Festilitt	500
BAZART	1000
Meme sans le train	1100
Billy Billy	500
La Fabrik'a'Zuc	800
Les Archerots	500
La Croix Rouge St Antonin	500
La Grana	500
AMARE	500
La Super Asso	500
Au coin du jeu	500
TOTAL	**13 000**

Hors enveloppe :

- Fonds d'aide aux jeunes (versé au Conseil Départemental) : 500 €
- Mission locale : 1 000 €
- L'ALMA : 7 500 €
- EREF : 9 000 €
- Jardins des Gorges de l'Aveyron : 2 500 €
- Al Païs de Boneta : 1 100.00 €
- Micro Crêche A Petits Pas (subvention 19 796.00 + Fluides 1 748.52) Total 21 544.52 €
- Micro Crêche histoire de bulles (subvention 18 195.70 + Fluides 0.00) Total 18 195.70 €
- Crêche Capucine (subvention 25 473.98 + Fluides 3 187.93) Total 28 661.91 €
- Ecole Laguépie : Transport Enfants DRIMM : 166.00
- UDAF : 6 950.00 €
- ADIL 82 : 370.00 €
- AGIR ABCD : 1 000.00 €

3. RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les effectifs au 31 décembre 2024 :

L'équipe de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron se compose de 89 agents répartis comme suit :

- 44 agents fonctionnaires ou en CDI de droit public (40 titulaires, 1 stagiaire et 3 CDI de droit public),
- 22 agents en CDD de droit public occupant un emploi permanent,
- 14 agents de droit privé (13 agents en CDI de droit privé et 1 CDD de droit privé),
- 9 agents non permanents en CDD de droit public (7 contrats de projet, 1 accroissement temporaire d'activité et 1 contrat de remplacement).

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des fonctionnaires ou des CDI de droit public au 31-12-2024

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
DIRECTION GENERALE	1	1	0
ADMINISTRATION	5	1	4

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

URBANISME/SIN	2	1	1
COMMUNICATION	1	1	0
MAISONS France Services	4	0	4
SERVICE ENTRETIEN DES CHEMINS	2	2	0
ORDURES MEN. / COLLECTE S.	9	7	2
CELLULE TRAVAUX EN RÉGIE	2	2	0
SERVICE GEMAPI	4	4	0
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	5	1	4
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	5	5	0
HYGIENE ET SECURITE	1	0	1
LECTURE PUBLIQUE	0	0	0
TIERS-LIEU / FAB LAB	0	0	0
OFFICE DE TOURISME	3	0	3
Total Titulaires et CDI sur emploi permanent	**44**	**25**	**19**

Nombre **d'emplois permanents pourvus par des CDD de droit public** au 31-12-2024

Nombre d'agents par service	TOTAL	Hommes	Femmes
PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	8	3	5
ADMINISTRATIF CTG	1	0	1
SERVICE GEMAPI	1	0	1
TIERS-LIEU/FABLAB	3	1	2
OFFICE DE TOURISME	2	0	2
GROTTE DU BOSC	1	0	1
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	1	1	0
ORDURES MENAGERES	2	2	0
INFORMATIQUE	1	1	0
OFFRE D'ACCUEIL/DEV ECO	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi permanent	**22**	**8**	**14**

Nombre **d'emplois non permanents** pourvus par des CDD de droit public au 31-12-2024

Nombre d'agents	TOTAL	Hommes	Femmes

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

CHARGE DE MISSION PETITE VILLE DE DEMAIN (CONTRAT DE PROJET)	1	1	0
ARCHITECTE	1	0	1
TIERS LIEU/FABLAB	2	1	1
OFFICE DE TOURISME	2	2	0
CHARGÉ.E DE MISSION DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE/INGÉNIERIE DE PROJET CULTUREL (CONTRAT DE PROJET)	1	0	1
CHARGE DE MISSION POLE PLEINE NATURE	1	1	0
SERVICE ORDURES MENAGERES (remplacement)	1	0	1
Total CDD de droit public sur emploi non permanent	**9**	**5**	**4**

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDI de droit privé au 31-12-2024

Nombre d'agents	**TOTAL**	**Hommes**	**Femmes**
SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT	8	5	3
CELLULE TRAVAUX EN REGIE	3	3	0
ENTRETIEN DES LOCAUX	1	0	1
SERVICE HYGIENE ET SECURITE	1	1	0
Total CDI de droit privé sur emploi permanent	**13**	**9**	**4**

Nombre **d'emplois permanents** pourvus par des CDD de droit privé au 31-12-2024

Nombre d'agents	**TOTAL**	**Hommes**	**Femmes**
SEVICE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT- EAU POTABLE	1	0	1
Total CDD de droit privé sur emploi non permanent	**1**	**0**	**1**

TOTAL EFFECTIFS AU 31-12-2024

		Hommes	Femmes
Total	**89**	**47**	**42**

Mouvements du personnel sur l'année 2024

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Monsieur ABRAN a été recruté en CDD de droit privé, le 04 septembre 2023, pour exercer les fonctions d'agent d'entretien du réseau eau potable, il a signé son CDI le 1er septembre 2024.

Ont rejoint le service :
- **Monsieur CABADY** le 08 janvier 2024 ;
- **Madame ANDURAND** le 26 décembre 2024.

Ont quitté le service :
- **Monsieur VIEYRES** le 07 janvier 2024 ;
- **Madame LAMERA** le 31 juillet 2024.

A fait valoir ses droits à la retraite :
Monsieur BRIAN Patrick le 31 mars 2024

SERVICE GEMAPI

Ont rejoint le service :
- **Monsieur LAFFONT Antoine** le 29-04-24

Ont quitté le service :
- **Monsieur BONNEFOI Christian** le 29-04-24

- **Madame CHARTRAIN** a quitté ses fonctions au sein de la communauté de communes le 30-05-2024 pour rejoindre le syndicat Aveyron aval

- **Monsieur GALLO** a renouvelé sa période de disponibilité pour convenances personnelles pour l'année 2024.

- **Monsieur MOSSER** a été Titularisé le 1er janvier 2024**.**

SERVICE OTI

Ont rejoint le service :
- **Monsieur PIBRE** le 22 -05-2024 ;
- **Madame NIETO** le 02-12-2024 ;
- **Monsieur LEVEQUE** le 02-12-2024.

Ont quitté le service :
- **Madame HUE** le 10-03-2024 ;
- **Madame FERNANDES** le 31-08-2024.

Madame TERSET a renouvelé sa période de disponibilité pour convenances personnelles pour l'année 2024 (jusqu'en 2026)

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Ont rejoint le service :
- **Monsieur GUINET** le 02-09-2024 ;
- **Monsieur BERMOND** le 30-09-2024.

Ont quitté le service :

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- **Madame CUVEILLIER** le 30-04-2024
- **Monsieur BONTHOUX** le 30-09-2024

LA FABRIQUE / FABLAB

Ont rejoint le service :
- **Madame JOFFRE** le 11-09-2024

Ont quitté le service :
- **Madame LANGEL** le 31-08-2024.
- **Monsieur LEPRETRE** le 30 -06-2024

FRANCE SERVICES

- **Madame ARTOUS** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 15 novembre 2026.

RESSOURCES HUMAINES

Ont rejoint le service :
- **Madame GINGUE** a été stagiairisée le 01-07-2024

SERVICE LECTURE PUBLIQUE

- **Madame COSSON** a été renouvelée en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 octobre 2025.

LES SAISONNIERS :

Bilan du nombre d'emplois saisonniers pour l'année 2024

Statuts	Nombre contrats	Hommes	Femmes
SAISONNIERS ALSH	63	20	43
SAISONNIERS OM	8	7	1
SAISONNIERS ENTRETIEN	9	1	8
SAISONNIERS EAU ASSAINISSEMENT	1	0	1
SAISONNIER CHEMINS	1	1	0
SAISONNIERS GROTTE DU BOSC	3	0	3
TOTAL	85	29	56

L'ALSH intercommunal recrute en période de vacances scolaires des saisonniers en contrat d'engagement éducatif (CEE), 63 contrats ont été établis répartis sur 757 jours pour l'année 2024.
Les stagiaires BAFA : les ALSH ont conclu 21 conventions de stage BAFA, représentant 191 jours de présence sur site.

Le service des ordures ménagères a recruté 6 saisonniers pour la période estivale et 2 en période

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

hivernale.
Le service entretien a recruté des saisonniers à chaque période de vacances scolaires : 2 agents en févier, 2 agents en avril, 2 agents en été, 2 agents à l'automne, pas en vacances de noël.

Le service eau assainissement a recruté un agent à mi-temps sur la période estivale pour une période 4 mois.

Le service chemins a recruté un agent à temps complet sur la période estivale pour une période 6 mois.

L'exploitation de la grotte du Bosc a donné lieu au recrutement de 3 saisonniers

Le compte administratif 2024 fait apparaître une dépense de *3 526 221.61 € au niveau des* charges de personnel.

4. BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette partie récapitule les biens immobiliers et le parc automobile de la Communauté de Communes au 31 décembre 2024.

Bâtiments appartenant à la Communauté de Communes

Bâtiment N°	**Désignation**	**Adresse**
Bâtiment N°1	Services techniques	Lieu dit « PETAMPES » - CAYLUS
Bâtiment N°2	Jardin des gorges de l'Aveyron	FENEYROLS
Bâtiment N°3	Maison familiale et rurale	VERFEIL SUR SEYE
Bâtiment N°4	Bâtiment de stockage (2005)	LAGUEPIE
Bâtiment N°5	Bâtiment polyvalent (2005)	PARISOT
Bâtiment N°6	Hôtel d'entreprises	LEXOS – VAREN
Bâtiment N°7	Centre de Ressources Economiques	CAYLUS
Bâtiment N° 8	Grotte du Bosc	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 9	TIERS LIEU (CARSAC)	CAYLUS
Bâtiment N° 10	TIERS LIEU (CENTRE BOURG)	CAYLUS

Bâtiments <u>loués</u> par la Communauté de Communes ou <u>mis à disposition</u>

Bâtiment N°	**Désignation**	**Adresse**
Bâtiment N°11	Siège social *(Délibération n°131/2002)*	Mairie – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°12	ALSH Caylus	La Barthe –CAYLUS
Bâtiment N°13	ALSH St Antonin	Ecole – SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°14	Local Jeunes	Ancienne école primaire - SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N°15	ALSH Laguépie	Av de la gare – LAGUEPIE
Bâtiment N° 16	Office du tourisme St Antonin	
Bâtiment N° 17	Office du tourisme Caylus	
Bâtiment N° 18	Office du tourisme Laguépie	
Bâtiment N° 19	Usine production eau potable	SAINT ANTONIN NOBLE VAL
Bâtiment N° 20	Usine production eau potable	CAZALS
Bâtiment N° 21	Usine production eau potable	CAYLUS
Bâtiment N° 22	Usine production eau potable	LOZE

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Bâtiment N° 23	Usine production eau potable	PARISOT
Bâtiment N° 24	Usine production eau potable	VAREN

Terrains appartenant à la Communauté de Communes

Terrain N°	Désignation	Commune	Propriété
TERRAIN N°1	Déchetterie *(Délibération n° 477/06)*	VAREN (LEXOS)	Propriété CC QRGA (2006)
TERRAIN N°2	Déchetterie *(Délibération n°381/2005)*	PARISOT	Bail emphytéotique avec la Mairie de Parisot
TERRAIN N°3	Association Jardins des Gorges Aveyron (JGA) *(Délibération n°478/2006)*	FENEYROLS	Propriété CC QRGA met à disposition à l'association JGA (2006)
TERRAIN N° 4	Zone artisanale de Pech Rondols	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2013)
TERRAIN N° 5	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété à M. MERCADIER parcelle 1846
TERRAIN N° 6	Parcelle n°0C 1379	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N° 7	Parcelle n°0C1380	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N° 8	Parcelle n°0C 1381	CAYLUS	Propriété CC QRGA (2018)
TERRAIN N°9	Grotte du Bosc	ST ANTONIN NV	Propriété de M. BELLAVAL parcelle

Etat <u>du parc automobile</u> de la Communauté de Communes

N°	Service	Type	Marque	Modèle	IMMAT	ANNEE	ACHAT	Vente/destruction
1	Assainisement	Fourgon	Nissan	NV200	BS-025-SQ	12/08/2011	12/08/2011	
2	Assainisement	Fourgon	Peugeot	Expert	FJ-780-ET	30/07/2019	30/07/2019	
3	Assainisement	VL_Soc	Renault	Clio	FB-456-NP	02/11/2018	21/06/2023	
4	Assainisement	VL_Soc	Renault	Clio	EM-491-TB	24/05/2017	03/06/2021	
5	Chemins	4x4	Ford	Transit	CN-401-JE	29/11/2012	29/11/2012	
6	Chemins	4x4	Peugeot	Partner Dangel	HA-841-KS	10/04/2015	13/09/2024	
7	~~Chemins~~	~~Fourgon~~	~~Peugeot~~	~~Partner~~	~~FN-497-QG~~	~~17/01/2006~~	~~17/01/2006~~	~~02/10/2024~~
8	Loisir	Fourgon	Renault	Master	EK-705-RR	10/03/2017	21/11/2022	
9	Loisir	VL_5p	Renault	Kangoo	EN-395-VW	30/06/2017	30/06/2017	
10	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	FH-219-JF	27/06/2019	27/06/2019	
11	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumpy	EX-309-TS	31/05/2018	31/05/2018	
12	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumper	2458 KZ 82	23/10/2002	X	
13	Loisir	VL_9p	Citroën	Jumper	4707 KZ 82	01/04/2001	X	
14	Loisir	VL_9p	Peugeot	Expert	EM-854-LV	16/05/2017	16/05/2017	
15	Administration	VL_5p	Renault	Clio	DH-047-	26/06/2014	26/06/2014	

AR Prefecture

082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

					BN			
16	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo	CG-513-YP	26/06/2012	26/06/2012	
17	Administration	VL_5p	Renault	Kangoo noir	FX-881-BD	09/02/2021	04/11/2021	
19	Administration	VL_5p	Renault	Clio	EC-788-AG	09/05/2016	03/10/2022	
20	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	EV-729-AP	14/02/2018	14/02/2018	
21	Eau	Fourgon	Peugeot	Partner	ED-554-YY	15/07/2016	04/05/2022	
22	Eau	Fourgon	Ford	Transit	CF-107-TC	23/02/2012	30/05/2012	
23	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-105-BY	19/06/2019	19/06/2019	
24	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FQ-212-RQ	19/06/2020	19/06/2020	
25	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FR-943-NS	22/07/2020	22/07/2020	
26	Eau	Fourgon	Nissan	NV200	FH-066-BY	19/06/2019	19/06/2019	
27	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	GM-712-BL	23/02/2016	09/01/2020	
28	Eau	Fourgon	Renault	Trafic	EP-927-NT	28/07/2017	28/07/2017	
29	Eau	Fourgon	Renault	Kangoo	FJ-731-XX	04/09/2019	24/11/2023	
30	Eau	PL	Iveco	6x4Bibenne	FT-774-YK	24/04/2007	04/11/2020	
31	OM	PL	Iveco	Eurocargo	DK-294-HE	19/01/1999	12/07/2019	
32	Eau	PL	Iveco	Eurocargo	FM-518-KG	02/02/2005	02/02/2005	
33	Eau	PL	Renault	Premium	CJ-884-JQ	01/08/2012	01/12/2023	
34	Eau	VL_Soc	Peugeot	208	EQ-077-GT	06/09/2017	12/05/2022	
35	OM	Fourgon	Citroën	Nemo	1666 KZ 82	03/12/2008	03/12/2008	
36	OM	Benne	Renault	Maxity	440 KV 82	24/08/2007	24/08/2007	
37	OM	BOM	Volvo	FMD4233A4	AF-976-MG	18/11/2009	18/11/2009	
38	OM	BOM	Mercedes	ICONIC	CG-694-YJ	26/06/2012	26/06/2012	
39	OM	BOM	Mercedes	ICONIC	DT-111-VL	03/08/2015	03/08/2015	
41	OM	BOM	Scania	L320	GH-930-TR	28/07/2022	28/07/2022	
42	Garage	Fourgon	Peugeot	Partner	AE-364-JT	01/01/2009	11/02/2020	
43	Garage	Fourgon	Renault	Berlingo	8457 KE 82	25/06/2003	25/06/2003	
44	Travaux	Fourgon	Peugeot	Boxer	FL-918-ET	29/10/2019	29/10/2019	
45	Travaux	Fourgon	Renault	Kangoo	ER-205-MB	30/11/2010	11/11/2023	
46	GEMAPI	4x4	Ford	Ranger	ET-741-SR	31/01/2018	31/01/2018	
47	GEMAPI	4x4	Dacia	Duster	EZ-547-VK	19/08/2018	29/04/2024	
48	GEMAPI	Benne	Nissan	Cabstar	DX-288-BJ	02/11/2015	02/11/2015	
49	~~GEMAPI~~	~~VL_5p~~	~~Peugeot~~	~~Rifter~~	~~FR-886-EE~~	~~06/07/2020~~	~~31/07/2020~~	01/09/2024
50	Culture	Fourgon Electrique	Peugeot	E-Expert	GZ-058-MR	02/10/2024	02/10/2024	

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

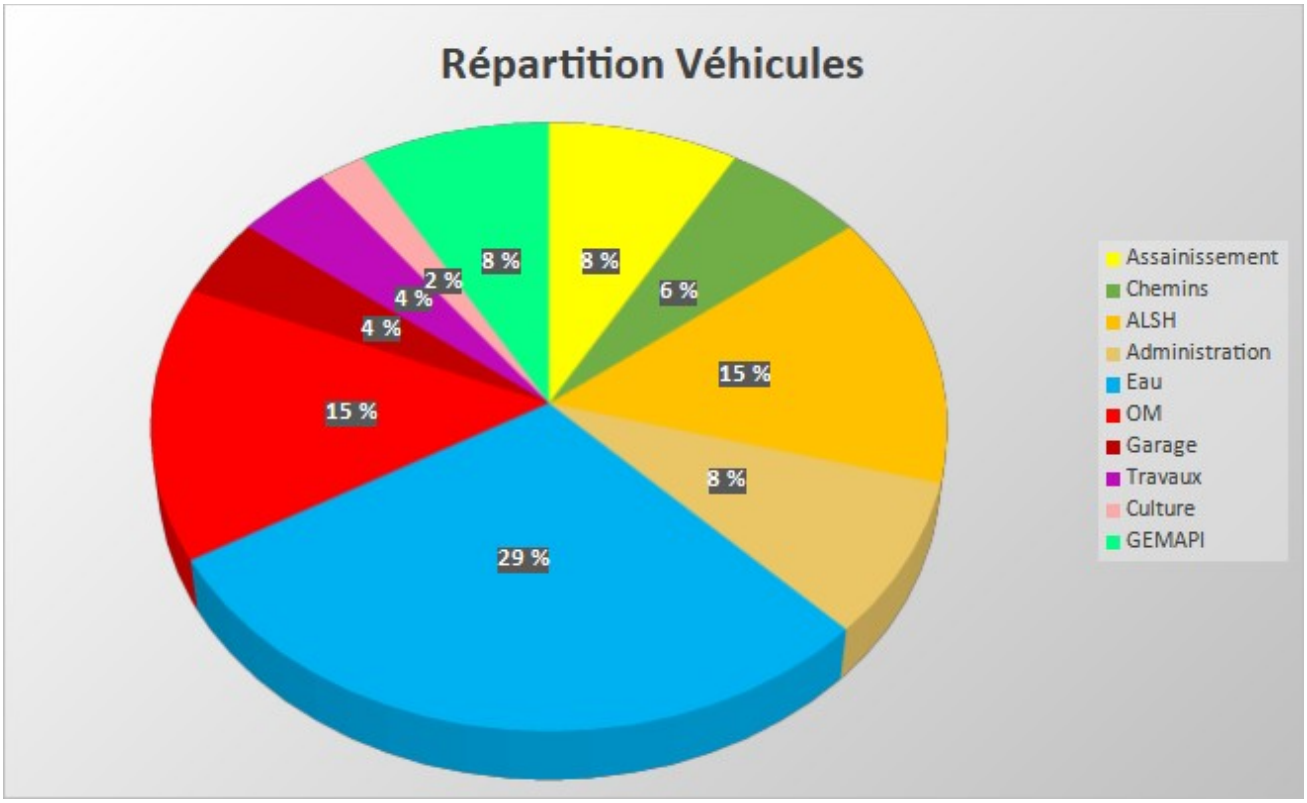

Service	Nb Véhicules	%
Assainissement	4	8 %
Chemins	3	6 %
ALSH	7	15 %
Administration	4	8 %
Eau	14	29 %
OM	7	15 %
Garage	2	4 %
Travaux	2	4 %
Culture	1	2 %
GEMAPI	4	8 %
Total	48	100 %

Etat du parc d'engins de la Communauté de Communes

N°	SERVICE	TYPE	MARQUE	REF	IMMAT	ANNEE	Age Véhicule
1	CHEMINS	Banqueteuse	Desvoys	DMF		01/01/2009	16
2	CHEMINS	Epareuse	SMA	PUMA 2250		01/01/2012	13
3	CHEMINS	Fourche	ALLO			18/08/2009	15
4	CHEMINS	Tracteur	Massey-Fergusson	6445	AC-633-LM	18/08/2009	15
5	CHEMINS	Micro-tracteur	Kubota	BX231	FV-853-AJ	12/11/2020	4
6	CHEMINS	Rem. plateau	Lider		FQ-997-QT	08/12/2020	4
7	eau	Pelle 3T5	Takeuchi	TB135		12/04/2007	18
8	eau	Pelle 3T5	Takeuchi	TB138M		01/01/2007	18
9	eau	CompresseurRem			4233-JM-82	01/01/2002	23
10	REGIE EAU	Pelle 12T Roues	Mecalac	12 MTX		26/03/2014	11
11	REGIE EAU	Rem PorteEngins			DL-933-ZD	09/11/2020	4

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

12	REGIE EAU	Pelle 8T	Yanmar	VIO80-01		01/01/2013	12
13	GEMAPI	Benne Agricole			FM-645-RN	01/09/2018	6
14	GEMAPI	Broyeur	Negrie	Chipper 19T		01/01/2012	13
15	GEMAPI	Fourche	Mailleux	MX40.85		14/09/2017	7
16	GEMAPI	Rem Tribenne VL	Lider	32600PE	CP-589-KR	01/01/2012	13
17	GEMAPI	Tracteur	FIAT	DT60.90	1503-KD-82	05/11/2002	22
18	GEMAPI	Tracteur	VALTRA	A104H4	FZ-704-AC	03/05/2021	4
	GEMAPI	Remorque porte engins					
19	GEMAPI	Treuil Forestier	Krapan	8T		01/01/2010	15
20	OM	Balayeuse	Karcher			13/03/2009	16
21	OM	Tractopelle	JCB	CX	655827	06/01/1991	34
22	OM	Nettoyeur HP	Kranzel			13/03/2010	15
23	OM	Pelle	Hihimer	40NX2	WG002658	01/01/2007	4

5. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QRGA EN 2024 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DEVELOPPEMENT INTERNE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ce paragraphe évoque les initiatives de la Communauté de Communes, en matière d'aménagement du territoire au cours de l'année 2024.

5.1. La politique d'amélioration de l'habitat

Intitulé de l'opération	**Opération « Façades » et « Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »**
État de l'opération	En cours pour l'opération « façades » et « l'Opération programmée de l'amélioration de l'Habitat »
État des lieux 2024 - Dossiers « FACADES »	
1 DOSSIER financé (1 600 €)	
L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) 24 dossiers ont été financés en 2024. 24 Propriétaires occupants : MONTANT 500 € par foyer 0 Propriétaire bailleur en 2024.	

5.2. Le Haut Débit

Schéma Directeur Numérique :

La CdC a adopté un projet de schéma d'ingénierie de notre territoire au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique le 31 mai 2016. Celle-ci a adhéré au Syndicat Mixte « Tarn et Garonne Numérique » le 15 décembre 2015.
En 2023, ce syndicat a évolué pour devenir « Tarn et Garonne Aménagement » (TGA), évolution approuvée par le conseil communautaire en date du 23/05/2023 (délibération n° 2023_2726).
L'aménagement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire tarn-et-garonnais, dont celui de la

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

CCQRGA, s'est poursuivi et finalisé en 2024.

5.3. Développement économique

La Communauté de communes QRGA a engagé en 2024 la mise en œuvre du programme FEDER-FSE+ AURA dédié à l'attractivité territoriale. Ce programme triennal (2024–2026) s'articule autour de trois axes stratégiques et de 29 actions opérationnelles. Voici le point d'avancement pour cette première année.

Axe I – Promouvoir l'attractivité du territoire

Livre de recettes QRGA
Rédaction des contrats d'édition, élaboration du cahier des charges, rencontres avec les prestataires et définition d'un rétroplanning. Les premières orientations du livre ont été validées lors d'un groupe de travail dédié. Parution prévue de l'ouvrage : septembre 2025.

Stratégie d'attractivité territoriale
Rédaction d'un document d'évaluation stratégique d'attractivité territoriale avec identification des points faibles/forts et avantages comparatifs du territoire (AFOM). Identification de 5 cibles prioritaires (entrepreneurs, professionnels de santé, télétravailleurs, salariés de métiers en tension, agriculteurs). Démarrage de l'accompagnement technique par un prestataire spécialisé pour établir la stratégie de la campagne de communication et ses orientations. Démarrage des réflexions sur la création d'une identité de marque territoriale.

Programme RH & Attractivité
Une soirée de sensibilisation RH s'est tenue le 21 mars 2024 à La Fabrique de Caylus, réunissant des employeurs locaux autour des enjeux de recrutement et fidélisation. Animée par l'experte Sandrine Court, la session a permis d'identifier les difficultés communes des dirigeants. À la suite de cette rencontre, un projet d'accompagnement collectif et gratuit a été proposé, sous forme de modules courts, pour améliorer les pratiques RH et créer un réseau local d'échanges.

- 7 partenaires mobilisés (France Travail, Région, CMA, etc.)
- 6 entreprises participantes, dont 2 intéressées par l'accompagnement (4 nécessaires pour lancer l'action)

Club ADRET
Relance du club d'entreprises intercommunal via plusieurs réunions entre la chargée de mission et le bureau de l'association. Trois rencontres sont prévues au premier trimestre 2025, pour redynamiser les adhésions et recruter de nouveaux membres.

Axe II – Développer les conditions favorables à l'emploi et à l'activité

Accompagnement des porteurs de projets
33 prises de contacts avec des porteurs de projets en 2024.
Travail en cours sur l'organisation d'un événement sur l'entrepreneuriat territorial afin de mieux accompagner les projets de l'économie sociale et solidaire.
Une journée de visite de 4 entreprises locales a également été réalisée le 04 décembre 2024 avec des partenaires institutionnels (DDETSPP 82, Région) afin de mieux comprendre les problématiques des entreprises locales et de leur apporter un soutien coordonné.

Aides à l'immobilier d'entreprise
Révision du règlement d'aides à l'immobilier pour l'assouplir et le rendre plus accessible au projets locaux.

- Candidature simplifiée, grille de sélection validée

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Élargissement aux SCIC/SCOP, professions libérales et projets structurants (>1 an)
- Éligibilité aux loyers pour test d'activité (immobilier communal ou intercommunal)
- Seuil d'assiette abaissé à 10 000 €
- Exclusion des hébergements touristiques (sauf exceptions)

Programme OCCRE (OCcitanie Création Reprise Entreprises)
Un concours entrepreneurial (1er fév. – 13 mars 2024) a permis de repérer des projets ruraux innovants. 7 candidatures reçues, 3 lauréates sélectionnées après évaluation par un comité technique composé de nos partenaires, et passage en commission développement économique :

- **Lauréate : Charline Alet**, vitrailliste : local gratuit un an + accompagnement Adefpat.
- **Sophie Lechat**, couturière : local municipal de Caylus gracieusement mis à disposition.
- **Adèle Bono** : accès aux machines du fablab pour prototypage. Le concours lui a permis de développer son idée et d'ouvrir sa propre boutique.

Atelier du BTP
Co-organisation d'une soirée d'information (CMA) sur la nouvelle réglementation REP PMCB, OPAH et travaux d'économie d'énergie. Présence d'une quinzaine de professionnels provenant de tout le PETR Midi Quercy.

Axe III – Favoriser l'installation durable des nouveaux habitants

Réunion d'accueil des nouveaux arrivants
Le 21 septembre 2024, 17 nouveaux habitants (originaires de France et d'Europe) ont participé à une journée conviviale à Saint-Antonin : balade botanique, atelier cuisine, découverte du tiers-lieu du Bazart et dégustation. Objectif : créer du lien et favoriser l'ancrage local.

Logements passerelles
Campagne de sensibilisation auprès des hébergeurs touristiques (91 contacts, 60 % d'ouverture), 10 logements recensés. Une brochure informative a été diffusée pour encourager la location hors saison à destination des nouveaux arrivants.

Habitat léger
Lancement d'un AMI « L'habitat léger comme outil possible de la politique communale du logement » à destination des 17 communes QRGA (avril 2024).
Accompagnement sous forme d'une consultation de deux communes intéressées par l'association Hameaux Légers :

- Saint-Antonin a poursuivi un accompagnement avec l'association pour l'organisation d'un atelier citoyen sur la thématique « habitat léger » (mars 2025).
- Mouillac a identifié un terrain communal et reste intéressé par la démarche, mais souhaite privilégier d'autres projets déjà prévus au budget 2025.

Rencontre de l'habitat
Événement coorganisé le 18/10/2024 avec les services urbanisme et CTG : une trentaine de propriétaires sensibilisés à la remise en location de logements vacants.
Signature en cours d'une convention avec l'ADIL pour organiser deux ateliers sur le logement en 2025.
Groupe de travail interservices logement
Création d'un GT croisant attractivité, développement économique, urbanisme, CTG et PVD. Une dizaine de réunions tenues en 2024.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

5.4. Urbanisme et aménagement du territoire

En 2024, les travaux communautaires liés à l'urbanisme ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes : engagement de la phase administrative de la modification n°3 du PLUi, débat sur la gouvernance du document d'urbanisme, transfert aux maires du pouvoir de police de la publicité extérieure et planification du développement des énergies renouvelables.

De manière synthétique, les principales actions portées par la CCQRGA en matière d'urbanisme durant cette année 2024 au bénéfice de ses communes membres, ont été les suivantes :

1) Engagement de la modification n°3 du PLUi

Suite aux travaux préparatoires et aux propositions formulées par la commission urbanisme, un arrêté du Président en date du 27 juin 2024 a engagé la procédure de modification n°3 dite « de droit commun » (avec enquête publique) pour les objets suivants :

1) Actualiser la liste des bâtiments pouvant changer de destination
2) Préciser l'implantation des hébergements et activités touristiques dans l'espace rural
3) Autoriser la création d'un éco-hameau sur la commune de Feneyrols

Le dossier de modification n°3 finalisé a été transmis aux personnes associées pour le recueil de leur avis simple et à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) pour le recueil d'un avis conforme sur la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale. De plus, une demande de dérogation à la règle d'urbanisation limitée a été déposée auprès du Pays Midi-Quercy (structure gestionnaire du SCOT) et de la Préfecture, pour la création de trois secteurs constructibles sous le régime juridique des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL).

Le 19 septembre 2024, la MRAE a rendu un avis conforme de soumission à évaluation environnementale de l'ensemble du dossier de modification n°3 du PLUi, en raison notamment de la nécessité de « préciser les impacts de chaque STECAL et les impacts cumulés de ces nouveaux secteurs de développement sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et sur la préservation des équilibres écologiques, de la faune et de la flore locales, ainsi que de leurs habitats ».

Le 7 octobre 2024, la Préfecture a accordé la dérogation à la règle d'urbanisation limitée pour la création de deux STECAL sur les communes d'Espinas et de Féneyrols et a refusé la dérogation à la règle d'urbanisme limitée pour la création d'un STECAL sur la commune de Saint-Antonin-Noble-Val. Ce refus s'appuie sur un avis défavorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) motivée par l'incompatibilité avec un usage agricole.

Considérant la temporalité longue et le coût élevé de réalisation d'une évaluation environnementale, la commission urbanisme a proposé le 10 octobre 2024 d'exclure les trois projets de STECAL du dossier de modification n°3 et d'engager des réflexions pour leur prise en compte ultérieure dans des procédures spécifiques d'évolution du PLUi. Seul l'objet 1) mentionné dans l'arrêté du Président du 27 juin 2024 «Actualiser la liste des bâtiments pouvant changer de destination » est conservé dans la procédure en cours. Un nouveau dossier ne comportant que cet objet a été soumis à la MRAE le 22 novembre 2024 pour avis conforme sur la nécessité de réaliser ou non une évaluation environnementale. Le 30 décembre 2024, la MRAE a dispensé d'évaluation environnementale la modification n°3 du PLUi sur la base de ce nouveau dossier.

Sur les 483 possibilités initiales de changements de destination, 317 seront maintenues, 166 seront supprimées et 62 seront ajoutées dans le document d'urbanisme. Au terme de la modification n°3 du PLUi, 379 possibilités finales de changement de destination sont reportées sur le règlement graphique et dans la liste annexée au règlement écrit (-21,5%).

A ces 379 désignations pourront s'ajouter les demandes formulées dans le cadre de la concertation préalable. Au 1er janvier 2025, 59 demandes supplémentaires de changement de destination de bâtiments ont été enregistrées dans le registre qui sera remis au commissaire enquêteur dans le cadre du bilan de la concertation La concertation reste ouverte jusqu'à l'enquête publique prévue à la mi-février 2025.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

2) <u>Débats sur la gouvernance du document d'urbanisme</u>

La multiplication des demandes d'évolution du PLUi liées à l'émergence de nouveaux projets sur le territoire, portés par des acteurs privés et relayés par les communes, a mis à jour, dès 2023, l'enjeu de définition d'une gouvernance communautaire pour la gestion de l'outil commun d'aménagement du territoire que constitue le PLUi.

Les réflexions se sont poursuivies au sein de la commission urbanisme au cours du premier semestre 2024 avec comme objectifs :

- la maîtrise des coûts (les procédures d'évolution du document d'urbanisme ne sont pas subventionnées), en particulier générés par l'organisation des enquêtes publiques et par la réalisation des évaluations environnementales ;
- la maîtrise de la temporalité pour apporter une réponse rapide aux porteurs de projets sur la recevabilité de leur demande ;

Les propositions issus de ces travaux ont été présentés et débattues en conférence des maires le 18 juin 2024. En appui sur ce débat, une délibération du conseil communautaire 9 juillet 2024 a établi les règles de gouvernance suivantes :

1) La supériorité réglementaire du plan sur le projet (hiérarchie des normes) ;
2) La compétence exclusive des communes pour le dépôt des demandes auprès de la CCQRGA ;
3) La nécessité d'une compensation foncière au titre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le territoire de la commune en cas de création de nouveaux secteurs constructibles ;
4) L'exclusion des projets déclencheurs d'une enquête publique ou nécessitant une évaluation environnementale, sauf si ces procédures peuvent être mises à la charge financière des maîtres d'ouvrage ;
5) La programmation d'une procédure de modification du PLUi « de droit commun » (avec enquête publique) tous les deux ans pour traiter le flux des demandes.

A la fin de l'année 2024, les réflexions sur la gouvernance du PLUi se poursuivent afin, notamment, de préciser les points suivants :

- la programmation budgétaire des coûts d'évolution du PLUi, en particulier pour le financement des enquêtes publiques ;
- la définition de critères partagés pour la recevabilité des projets nécessitant une évolution du PLUi, en respectant une approche équitable entre communes et en priorisant les projets d'intérêt communautaire (ayant le plus de retombées positives sur le territoire).

Ces réflexions pourront se traduire en 2025 par l'élaboration d'une charte de gouvernance PLUi.

3) <u>Planification des mobilités</u>

La CCQRGA a été lauréate en 2022 de l'Appel A Manifestation d'Intérêt (AMI) « Avenir Montagnes Mobilité », un programme porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Le projet comporte quatre axes dont l'élaboration d'un Plan de Mobilités Simplifié (PDMS) qui constitue un outil souple et stratégique pour organiser les mobilités sur le territoire.

Un premier COmité de PIlotage (COPIL) de lancement a été organisé le mardi 23 janvier 2024, suivi par un atelier de travail avec les acteurs de la mobilité le 28 mars 2024. Cette première phase a permis d'identifier les principaux enjeux sur notre territoire, d'évaluer l'offre de mobilité existante et d'explorer les premières pistes de solutions.

Un second COPIL organisé le 27 juin 2024 a permis de valider une stratégie de mobilité s'articulant autour de quatre axes principaux :

- Renforcer les services de mobilité solidaire
- « Désenclaver » le pôle de St-Antonin-Noble-Val
- Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable du Pays Midi-Quercy
- Suivre et animer les actions mobilités sur le temps long

Un troisième et dernier COPIL a été organisé le 14 novembre 2024 pour définir un plan d'actions en application de cette stratégie. Ces actions sont organisées par priorité et par temporalité. Elles

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

constituent ainsi une réelle « feuille de route », non prescriptive, pour l'amélioration des conditions de déplacement des habitants du territoire.

Le plan de Mobilité Simplifié a été approuvé le 18 novembre 2024 par le conseil communautaire.

4) Planification du développement des énergies renouvelables (ENR)

Suite à la délibération du conseil communautaire établissant la cohérence entre les zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable (ZAER) identifiées par les communes (application de la Loi du 10 mars 2023), et le projet de territoire, les collectivités ont a nouveau été sollicitées au cours de l'année 2024 pour la définition de nouvelles ZAER en conséquence de l'avis du Comité Régional de l'Energie (CRE) du juillet 2024 faisant état du caractère insuffisant de celles-ci pour l'atteinte des objectifs régionaux de production ENR.

En réponse à cette sollicitation de l'Etat, exposée lors de la conférence territoriale du 16 octobre 2024 en Préfecture, la CCQRGA et ses 17 communes membres ont notifié, dans un courrier commun adressé au Préfet, leur décision de ne pas délimiter de nouvelles ZAER sur le territoire. L'engagement précoce et volontaire des collectivités dans le traitement de ce sujet ainsi que la suffisance attendue (hors énergie bois) de la production ENR locale au regard des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) motivent cette prise de position commune.

Ce courrier rappelle également l'inquiétude des collectivités locales quant à l'absence de cohérence méthodologique et temporelle entre la définition des ZAER par les communes et la définition des zones ouvertes à l'agrivoltaïsme (d'une part) et au photovoltaïsme au sol (d'autre part) par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.

5) Exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU)

107 déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites par la CCQRGA en 2024. Pour rappel, 52 DIA avaient été traitées en 2023 (+105,7%) et 177 DIA en 2022, ce qui témoigne d'un retour à la normale des transactions immobilières après une année 2023 anormalement basse, (dans un contexte de renchérissement du prix des biens, du prix des matériaux et de forte hausse des taux d'intérêt).

Une délégation ciblée de DPU (article L5211-9 du CGCT) a été accordée le 2 octobre 2024 à l'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour l'acquisition des parcelles cadastrées section F numéro 13 et 1232 sises 1 rue de la Mairie à Parisot (82160), en vue de la réalisation par la mairie de Parisot d'une opération de renouvellement urbain comprenant la réhabilitation de logements vacants, dont notamment 25% de logements locatifs sociaux, et des commerces.

6) Transfert aux maires du pouvoir de police de la publicité extérieure

En application de l'article 17 de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les 17 communes de la CCQRGA sont devenues compétentes en matière de police de la publicité extérieure depuis le 1er janvier 2024. Ce même article dispose que, en l'absence d'opposition des maires dans un délai de 6 mois, cette compétence était automatiquement transférée au Président de l'EPCI le 1er août 2024.

Au cours du premier semestre 2024, 12 maires se sont opposés à ce transfert (70% des communes pour 87% de la population). En conséquence, le Président de la CCQRGA a pris un arrêté le 8 juillet 2024 pour renoncer à ce que les pouvoirs de police de la publicité extérieure des maires des communes membres lui soient transférés de plein droit. Cette compétence reste ainsi communale.

Considérant l'absence locale de services techniques susceptibles d'instruire les demandes d'autorisation de publicité extérieure ainsi que le contrôle des dispositifs, 16 communes du territoire pourront, si elles le souhaitent, recourir au service unifié du Centre Instructeur Nord via une convention d'avenant au fonctionnement de ce service, passée avec la CCQRGA.

7) Système d'Information Géographique (SIG)

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace », la CCQRGA développe un Système d'Information Géographique (SIG) pour :

1) Constituer une aide à la décision pour les projets communautaires (observatoire du territoire)
2) Optimiser le fonctionnement des services internes (eau, déchets, chemins ...)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

3) Appuyer les communes dans la connaissance et la gestion de leur territoire

Grâce à sa puissance de calcul et d'analyse, le SIG constitue un puissant outil de gestion et de compréhension du territoire dans de nombreux domaines de politiques publiques. Les demandes croissantes de travaux SIG par les communes ont ainsi amené la CCQRGA à préciser fin 2024 les règles de mise à disposition du service urbanisme pour la fourniture de services géomatiques. Ceux-ci doivent concerner le domaine de l'aménagement du territoire et ne pas nécessiter la saisie de nouvelles données (exploitation de données publiques préexistantes uniquement).

La mise à disposition récente par l'IGN des données altimétriques LIDAR haute résolution sur le territoire ouvre également de nouvelles perspectives d'utilisation du SIG dans des domaines techniques.

Une version locale du SIG intercommunal est installée dans les mairies du territoire QRGA, sous une forme simplifiée, en complémentarité des services cartographiques apportés par le logiciel métier X'MAP (suite NEXTADS).

8) <u>Animation de la commission urbanisme QRGA</u>

Au cours de l'année 2024, la commission urbanisme s'est réunie lors de 6 séances pour appuyer les choix de la collectivité dans les dossiers suivants : évolutions et gouvernance du PLUi, application du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), planification des énergies renouvelables, transfert aux maires du pouvoir de police de la publicité extérieure et échanges sur des problématiques communes d'application du droit des sols.

La commission a formulé trois propositions, transmises au bureau de la CCQRGA, et émis un avis sur 43 demandes de changement de destination de bâtiments en application de l'article L151-11-2 du code de l'urbanisme.

Des intervenants techniques des services internes à la CCQRGA ont été régulièrement invités pour porter la connaissance des domaines ainsi que l'actualité des dossiers les concernant auprès des élus. Les services de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP – Architecte des Bâtiments de France) ont également été associés le 24 avril 2024 à une séance de travail de la commission pour préciser la nécessaire articulation entre projets de construction et protection du patrimoine.

Christian GALLAND, Maire de Féneyrols, a intégré la commission urbanisme le 30 janvier 2024.

5.5 Fab Lab – Tiers Lieu

Bilan

Fréquentation

Le fablab a connu une progression de sa fréquentation en 2024 (courbe rouge), avec 1984 personnes enregistrées contre 1941 en 2023 (courbe jaune), soit une croissance de +2%. Cette augmentation témoigne de l'attractivité croissante du fablab, malgré une fréquentation en dents de scie due à des événements trimestriels. Cependant, plusieurs facteurs ont limité cette progression. Les mouvements au sein des ressources humaines, notamment le départ de l'agent chargé de la communication interne et la suppression d'un poste à 22h30/semaine en juin, ont réduit la masse salariale de l'équipe technique de 30%.

Malgré ces défis, l'équipe technique a su répondre à une demande croissante de commandes et de prestations diverses, priorisant cette activité en forte augmentation. L'augmentation des utilisateurs de machines a également mobilisé l'équipe, chaque utilisateur nécessitant l'assistance d'un agent pour le lancement des machines. Cette présence accrue des agents a permis de maintenir un parc de machines sans défaillance technique en 2024, un véritable gage de qualité.

La programmation des animations s'est réduite, le volet événementiel atteignant ses limites avec une date par trimestre. Pour pallier cela, l'équipe a mis en place des formations aux logiciels et machines sous forme d'initiations courtes de 3 heures pour des petits groupes de 4 à 5 personnes, programmées deux fois par mois et complétées par des ateliers mensuels animés par des intervenants extérieurs. Cette formule, expérimentée depuis septembre 2024, a rencontré un succès notable, répondant aux besoins spécifiques des professionnels et des particuliers.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Evolution de la fréquentation de La Fabrique 2022/2025

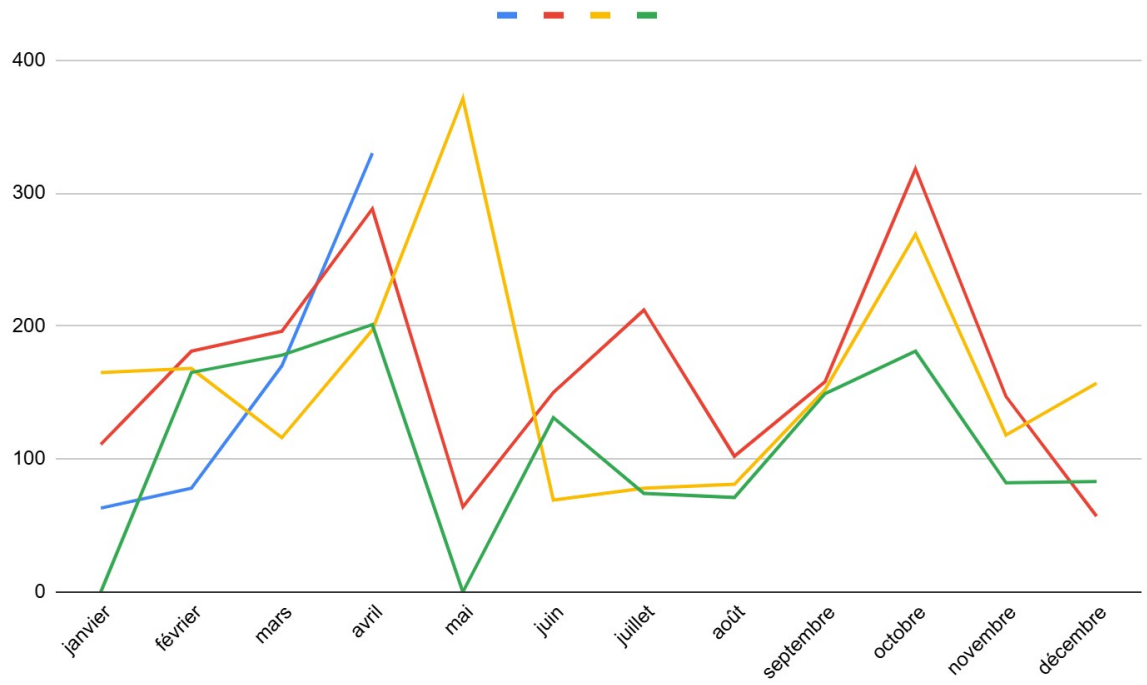

Evolution de la fréquentation de La Fabrique en 2024

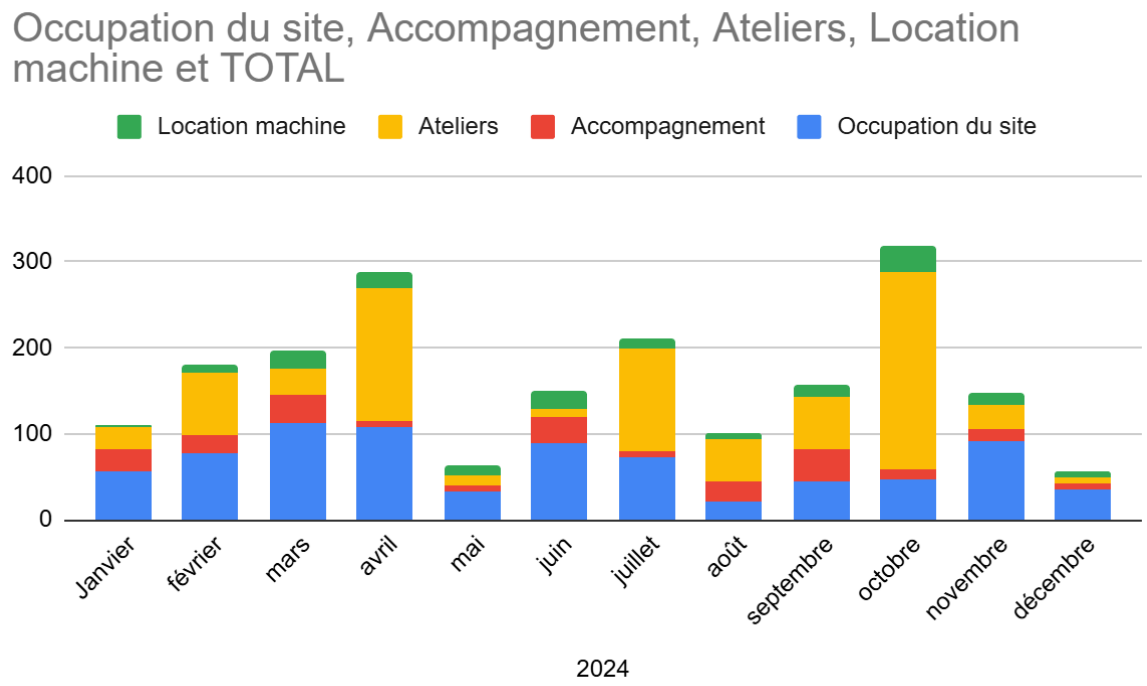

Evolution des pages instagram et facebook de La Fabrique Caylus

	Facebook	Instagram	évolution
2024	2593	1211	+ 10%
2023	2357	954	+ 26%

Adhésions

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les adhésions payantes ont augmenté de manière significative en 2024 (+16% au 1er avril), avec une hausse des abonnements “Badge” (+85%), permettant un accès autonome aux machines. Bien que la Fabrique n'ait pas atteint l’objectif des 100 adhésions payantes, elle a dépassé son objectif de 12 badges, comptabilisant 13 badges (entreprises/institutions). Depuis le lancement de notre plateforme de gestion (fabmanager) en novembre 2022, nous avons enregistré plus de 437 membres, soit une augmentation de +28% par rapport à 2023. Cette croissance des adhésions reflète une augmentation de l’activité de production sur le parc de machines.

Objectifs stratégiques

Pour 2025, les objectifs de l’équipe sont principalement financiers et stratégiques. Le service doit poursuivre son virage vers “l’après subvention” avec l’ambition d'atteindre 50% d’autofinancement en 2026. Pour ce faire, la diversification des offres est essentielle. La location des machines et des espaces, bien que significative, ne suffit pas. Le service doit augmenter ses capacités de production propre en réalisant des commandes et des prestations, notamment publiques, pour lesquelles des préparations actives sont en cours pour 2026.

Création d’un écosystème productif

La réussite du projet repose également sur la création d’un écosystème productif, un concept clé pour le développement durable du fablab. Cet écosystème productif vise à transformer le fablab en un espace de travail et de production dynamique, identifié par des professionnels de différents horizons. L'objectif est de créer un environnement où producteurs et consommateurs peuvent interagir, collaborer et innover ensemble.

Pour atteindre cet objectif, le fablab expérimente plusieurs initiatives stratégiques :

1. Événements stratégiques : La fête du fablab, le marché des créateurs et le salon/showroom sont des événements conçus pour attirer et réunir des professionnels, des artisans, des créateurs et des consommateurs. Ces événements permettent de mettre en valeur les compétences et les produits des utilisateurs du fablab, tout en favorisant les échanges et les collaborations.
2. Nouveaux abonnements : Un nouvel abonnement a été mis en place pour ceux qui souhaitent développer leurs activités de manière intensive à partir du parc de machines du fablab. Cet abonnement offre des avantages exclusifs, tels que des heures de machine supplémentaires, un accès prioritaire aux ressources et des opportunités de réseautage avec d'autres professionnels.
3. Ateliers-box : Des ateliers-box ont été construits pour les artisans et créateurs dans la zone artisanale. Ces espaces dédiés permettent aux utilisateurs de disposer d'un lieu de travail adapté à leurs besoins, favorisant ainsi la production et l'innovation. De plus, les anciens locaux du fablab ont été aménagés en ateliers dans le centre bourg, offrant ainsi une proximité et une accessibilité accrues.
4. Partenariats et collaborations : En coopération avec le service de développement économique, le fablab a poursuivi son dispositif “le grand concours” lancé en 2023. Ce concours vise à attirer de nouveaux utilisateurs machines et nouveaux résidents.

DEFI’OCC projet Prométhée

Le projet du Master à Caylus accuse un retard considérable. La CMA82 n’a programmé à Caylus qu’une master classe à titre expérimental en début d’année 2024, nous n’avons pas de visibilité sur les offres de formations en 2025. Pour l’heure la collaboration est bloquée dans l’attente d’un premier versement de la part de notre partenaire.

Par ailleurs, les engagements et objectifs de La Fabrique envers La Région ont été atteints. Nous avons également élargi notre réseau de partenaires dans l’enseignement supérieur. Nous collaborons désormais avec le département de design de l’Université de Toulouse et une fondation privée. La mise en œuvre opérationnelle des projets avec ces nouveaux partenaires est prévue pour le premier trimestre 2026. Malgré les retards rencontrés, le projet Prométhée continue de progresser grâce à des initiatives stratégiques et de nouveaux partenariats que nous pensons solides.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Objectif : accueil de 120 stagiaires / an pour les formation		
Nom de l'atelier	Date	Personnes présentes
Atelier reprise création d'entreprise	14/11/2024	1
Atelier Yobitsugi	23/11/2024	2
Formation danger du Chlore	15/11/2024	12
Atelier Sobriété numérique	26/10/2024	1
Atelier modelage	du 14 au 18 septembre	10
Atelier terre	du 15 au 21 juillet	10
Atelier emaux	du 21 au 25 aout	10
Atelier emaux	du 3 juillet au 7 juillet	10
Atelier teinture	18/04/2024	4
Atelier soudure	13/04/2024	12
Atelier RH et attractivité	04/04/2024	16
Formation sécurité (pompier)	01/04/2024	18
Master Classe laine et habitat	Du 15 au 28 avril	30
Formation sécurité (pompier)	29/03/2024	12
Soirée RH et attractivité avec club d'entreprises	21/03/2024	16
Atelier toilettes sèches	16/03/2024	12
Formation gestion des déchets du BTP	29/02/2024	12
Initiation aux bases de l'électricité	24/02/2024	10
formation ESPACE Santé	07/02/2024	4
TOTAL 2024		202

Objectif : animation de 12 initiations machines / an par l'équipe du FabLab (à destination des professionnels)		
Nom de l'atelier	Date	nombre d'atelier
Logiciel fusion 360 et CNC	13/01/2024	1
Atelier flocage textile	18/01/2024	1
Atelier formation combiné bois	22/02/2024	1
Initiation machine laser	04/07/2024	1
Initiation brodeuse numérique	18/07/2024	1
Initiation découpe plasma	19/09/2024	1
Initiation logiciel	10/10/2024	1
Initiation découpe laser	17/10/2024	1
Initiation logiciel	14/11/2024	1
Initiation impression 3D	21/11/2024	1
Initiation logiciel	12/12/2024	1
Initiation fraiseuse	19/12/2024	1

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Atelier brodeuse numérique	15/02//2024	1
TOTAL 2024		13

Objectif : initiations et transmission des connaissances pour l'utilisation de machines à commande numérique pour 72 personnes / an		
Nom de l'atelier	Date	Personnes présentes
Logiciel fusion 360 et CNC	13/01/2024	6
Atelier flocage textile	18/01/2024	5
Atelier formation combiné bois	22/02/2024	4
Initiation machine laser	04/07/2024	0
Initiation brodeuse numérique	18/07/2024	1
Initiatiation découpe plasma	19/09/2024	4
Initiation logiciel	10/10/2024	5
Initiation découpe laser	17/10/2024	4
Initiation logiciel	14/11/2024	5
Initiation impression 3D	21/11/2024	6
Logiciel fusion 360 et CNC	02/12/2024	6
Initiation logiciel	12/12/2024	4
Initiation fraiseuse	19/12/2024	4
Atelier brodeuse numérique	15/02/2024	3
Master classe laine et habitat	Du 15 au 26 avril	22
TOTAL 2024		79

Bilan Projet DN/A à La Fabrique Caylus

Première Expérience Pédagogique
En avril 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre première master classe sur la thématique "laine et habitat". Cet événement a marqué un tournant important pour La Fabrique, mobilisant intensément nos installations et nos équipes. La master classe a permis de mettre en lumière les nombreux atouts de notre équipement, démontrant ainsi notre capacité à offrir un environnement propice à l'apprentissage et à la créativité.

Accueil de la Master Classe
La thématique "laine et habitat" a attiré un groupe diversifié d'apprenants, tous passionnés par l'exploration des possibilités offertes par la laine dans le domaine de l'habitat. Durant cette période de travail intensif, les participants ont pu bénéficier de notre expertise et de nos installations de pointe, ce qui a grandement enrichi leur expérience. Les ateliers pratiques et les sessions de travail collaboratif ont permis de créer une dynamique stimulante et enrichissante pour tous les participants.

Mobilisation des Équipes et des Installations

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

La tenue de cette master classe a nécessité une mobilisation exceptionnelle de nos équipes et de nos installations. Nos formateurs, techniciens et coordinateurs ont travaillé en étroite collaboration pour assurer le bon déroulement de l'événement. Cette expérience a démontré la capacité de La Fabrique à organiser et à gérer des événements pédagogiques de grande envergure, tout en mettant en valeur la qualité et la fonctionnalité de nos équipements.

Amélioration des Équipements
Suite à cette première expérience réussie, nous avons entrepris un travail approfondi pour améliorer encore davantage nos équipements. L'année 2024 a été consacrée à la conception et à la fabrication de nouveaux mobiliers et outils pédagogiques, adaptés aux besoins spécifiques des apprenants. Ces améliorations ont permis de renforcer notre offre pédagogique et de garantir un environnement de travail optimal pour les futures sessions de formation.

Montée en Compétence de l'Équipe Technique
Parallèlement à l'amélioration des équipements, l'équipe technique de La Fabrique a également bénéficié d'une montée en compétence significative. La coordination et l'accompagnement des apprenants ont été au cœur de nos préoccupations, et nos techniciens ont développé de nouvelles compétences en gestion de projet et en pédagogie. Cette évolution a permis d'améliorer la qualité de nos formations et de renforcer notre capacité à répondre aux attentes des apprenants.

Amélioration de l'Accueil
L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans le développement des équipements et des outils nécessaires pour le bon déroulement du programme pédagogique. La Fabrique a pris l'initiative de concevoir et de fabriquer la totalité du mobilier, démontrant ainsi ses capacités de production et son engagement envers la qualité et l'innovation. Voici les réalisations notables de l'année :

- Conception et fabrication d'un établi mobile et pédagogique pour 12 apprenants : Cet établi a été conçu pour être facilement transportable et adaptable aux besoins pédagogiques, offrant ainsi une flexibilité maximale pour les sessions de formation.
- Conception et fabrication de mobilier pour la salle de réunion pour 12 apprenants : Le mobilier de la salle de réunion a été conçu pour favoriser un environnement collaboratif et confortable, permettant aux apprenants de travailler efficacement en groupe.
- Conception et fabrication de mobilier pédagogique pour l'atelier numérique pour 24 apprenants : L'atelier numérique a été équipé de mobilier spécialement conçu pour répondre aux exigences des formations technologiques, offrant un espace de travail ergonomique et fonctionnel.
- Conception et fabrication d'un atelier céramique (environ 25m²) : Cet atelier a été aménagé pour offrir un espace dédié à la pratique de la céramique, avec des équipements adaptés aux besoins des apprenants.
- Conception et fabrication d'un atelier-box (environ 25m²) : L'atelier-box a été conçu pour être un espace polyvalent, pouvant être utilisé pour diverses activités pédagogiques.
- Installation d'un nouveau compresseur : L'installation de ce compresseur a permis d'améliorer l'efficacité des équipements pneumatiques utilisés dans les ateliers, contribuant ainsi à la qualité des formations.

Développement du Projet

Recherche de Nouveaux Partenariats
La Fabrique s'est orientée vers la recherche de nouveaux partenariats. Cette démarche vise à renforcer les collaborations existantes et à en établir de nouvelles, afin de soutenir le développement du programme pédagogique et d'enrichir les opportunités offertes aux apprenants. Les objectifs principaux de cette recherche de partenariats incluent :

- Établir des collaborations avec des associations, entreprises et collectivités.

Ces partenariats permettront de bénéficier de ressources supplémentaires, de partager des expertises et de créer des synergies pour le développement des projets pédagogiques.

Renforcer les liens avec les institutions éducatives
Projet en développement avec le département design de l'Université Toulouse II avec notamment un

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

workshop programmé en mars 2026 et à destination des étudiants en Master. Projet en cours d'élaboration pour créer un post diplôme à Caylus pour notamment faire le lien avec le projet d'incubateur afin d'attirer et de fixer des jeunes entrepreneurs.

5.6 Office du Tourisme Intercommunal (O.T.I.)

Ce bilan a été réalisé par les membres de l'équipe de l'OTI Causses et Gorges de l'Aveyron.

1) Observation du territoire : Fréquentations

a. Chiffres de fréquentation du territoire via Flux Vision Tourisme

i. *Evolution du nombre de nuitées 2023-2024 (données Janvier à Décembre)*

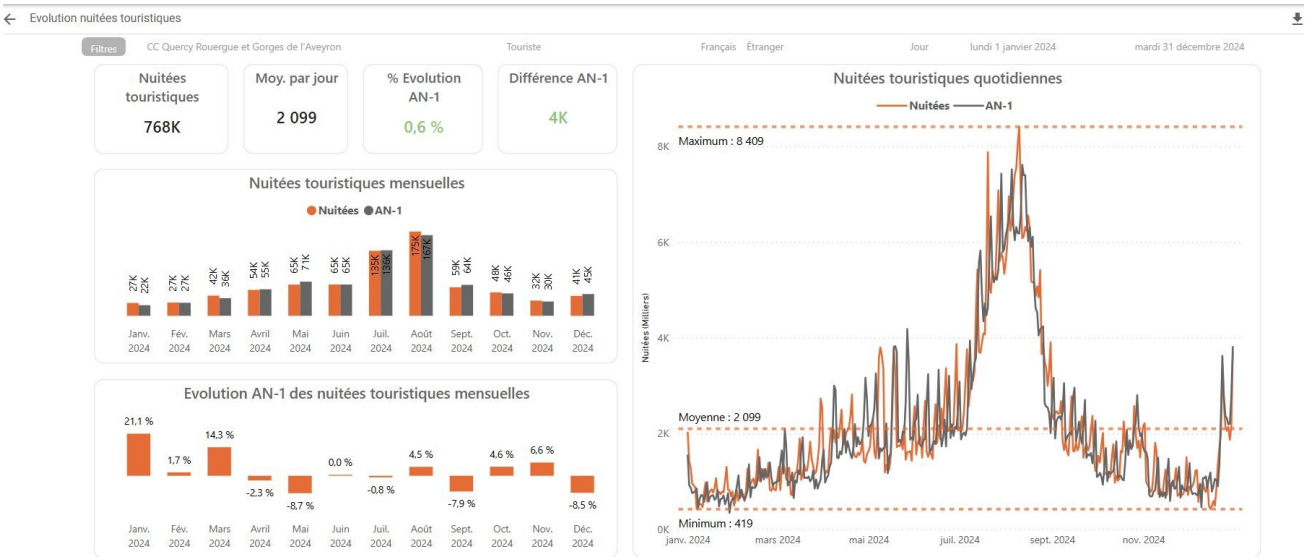

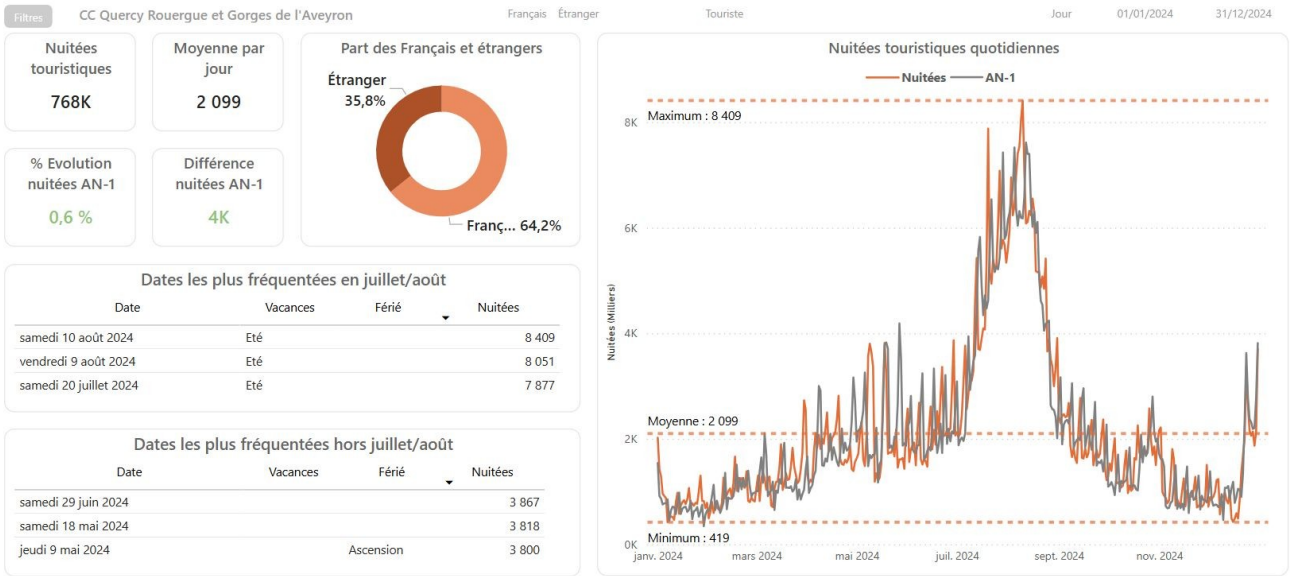

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Nous observons une faible augmentation des nuitées (+0,6) par rapport à 2023. Les ailes de saison restent toujours en dent de scie, mais sont malgré tout stables par rapport à 2023. L'avant saison a été marqué par une baisse de la fréquentation (-2,3% en avril et -8,7% en mai), tandis que octobre et novembre ont été un peu plus fréquentés (-7,9% en septembre). Cela peut être traduit par une météo d'avant-saison maussade.
Le mois de juillet a vu une très faible baisse de la fréquentation (-0,8%) , tandis que le mois d'août a été plus fréquenté que 2023 (+4,5%), accentuant certainement une impression de surfréquentation, notamment avec des pics les 9 et 10 août.

Les plateformes de réservations air bnb, booking (...) voient de leur coté une augmentation des lits disponibles à la réservation (+6,3%) avec 412 000 nuitées disponibles pour le territoire (contre 388 330 en 2023). Cette augmentation du nombre de nuitées disponibles est sans doute à mettre en relation avec la sensation globale de la baisse de la fréquentation sur les hébergements traditionnels, avec la sensation de baisse du remplissage, créant une dilution de l'offre des hébergements traditionnels au profit des plateforme de réservations qui mettent en location des hébergements de particuliers pas toujours déclarés et hors statistiques.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

ii. *Répartition des nuitées touristiques françaises par département émetteur (données janvier à décembre)*

Evolution nuitées touristiques

Filtres | CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron | Touriste | Français | Mois | lundi 1 janvier 2024 | mardi 31 décembre 2024

Départements émetteurs de nuitées touristiques

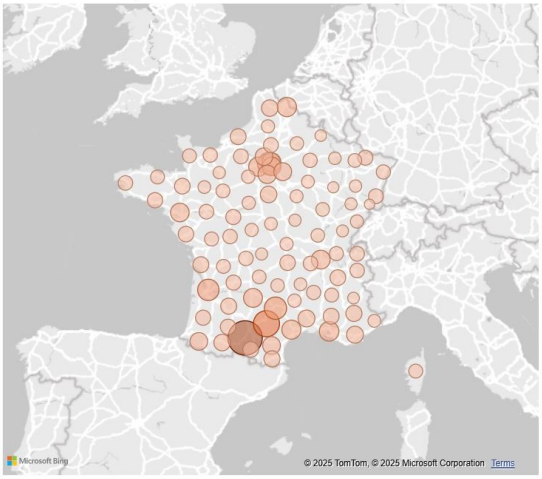

Hit-parade des départements émetteurs de nuitées touristiques

Département émetteur	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1	% Evol. AN-2	% Evol. AN-3
Haute-Garonne	79 752	16,2%	-1,6 % ▼	10,5 % ▲	-1,4 % ▼
Tarn	34 420	7,0%	9,4 % ▲	8,4 % ▲	-0,6 % ▬
Paris	20 382	4,1%	-1,1 % ▼	-1,4 % ▼	-15,7 % ▼
Aveyron	19 736	4,0%	12,9 % ▲	5,5 % ▲	-10,3 % ▼
Gironde	16 857	3,4%	3,6 % ▲	8,0 % ▲	-1,5 % ▼
Bouches-du-Rhône	11 892	2,4%	2,0 % ▲	23,5 % ▲	-6,3 % ▼
Nord	11 144	2,3%	-4,5 % ▼	-12,6 % ▼	-32,5 % ▼
Hauts-de-Seine	10 888	2,2%	-22,1 % ▼	-3,8 % ▼	-23,9 % ▼
Yvelines	10 830	2,2%	-15,9 % ▼	-6,9 % ▼	-11,0 % ▼
Hérault	10 628	2,2%	-4,5 % ▼	1,3 % ▲	-2,2 % ▼
Lot	10 113	2,1%	-2,9 % ▼	-18,6 % ▼	-20,1 % ▼
Rhône	9 956	2,0%	22,8 % ▲	20,6 % ▲	-4,5 % ▼
Seine-Saint-Denis	9 805	2,0%	-28,2 % ▼	-17,6 % ▼	-32,9 % ▼
Val-de-Marne	9 689	2,0%	4,6 % ▲	0,6 % ▬	-15,2 % ▼
Total		**100,0%**	**-1,6 %**	**5,8 %**	**-8,3 %**

Le top 5 des départements émetteurs de nuitées reste inchangé par rapport à 2023. La part de réservation du Tarn est en nette progression (+9,4%), comme de l'Aveyron (+12,9%). A noter l'arrivée dans ce classement des visiteurs venants des Bouches du Rhône et du Nord, au détriment de visiteurs venant de la région parisienne.

iii. Evolution des nuitées touristiques par marchés étrangers de proximité

Evolution nuitées touristiques

Filtres | CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron | Touriste | Étranger | Mois | lundi 1 janvier 2024 | mardi 31 décembre 2024

Marchés étrangers de proximité émetteurs de nuitées touristiques

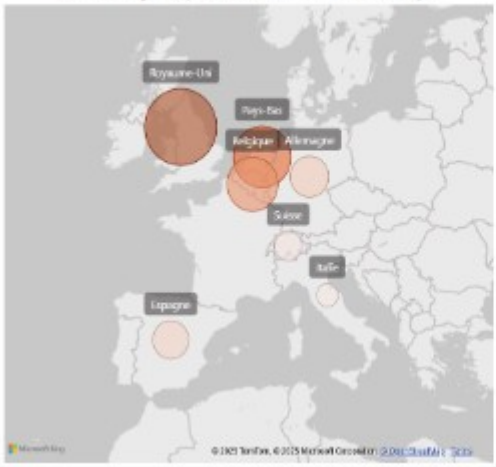

Evolution des nuitées touristiques par marchés étrangers

Marchés de proximité | Tous les marchés

Pays	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1	% Evol. AN-2	% Evol. AN-3
Royaume-Uni	92 039	34,0%	-5,8 % ▼	-6,2 % ▼	74,5 % ▲
Pays-Bas	49 262	18,0%	-7,2 % ▼	-9,8 % ▼	6,8 % ▲
Belgique	33 177	12,1%	6,2 % ▲	2,3 % ▲	-12,5 % ▼
Allemagne	12 546	4,6%	11,1 % ▲	38,2 % ▲	63,3 % ▲
États-Unis	11 220	4,1%	19,8 % ▲	9,0 % ▲	131,3 % ▲
Pologne	10 382	3,8%	193,8 % ▲	102,9 % ▲	242,5 % ▲
Espagne	9 751	3,6%	25,4 % ▲	31,0 % ▲	10,1 % ▲
Australie	5 170	1,9%	72,6 % ▲	74,2 % ▲	1 911,7 % ▲
Suisse	3 702	1,4%	-15,7 % ▼	-0,9 % ▬	17,6 % ▲
Total	**273 210**	**100,0%**	**5,3 %**	**5,3 %**	**45,5 %**

La fréquentation des touristes étrangers est en hausse par rapport à 2023 (+32%). La présence de touristes polonais est à prendre avec précaution, car ce sont très certainement des travailleurs détachés et leurs données sont assimilées à des touristes. A noter la forte hausse de fréquentation des visiteurs venants des Etats-Unis et d'Australie qui est très certainement à mettre en relation avec les jeux olympiques de Paris 2024. A noter la présence relative des Espagnols malgré la proximité géographique avec la péninsule ibérique. Enfin, nous observons une faible augmentation de la présence des belges et des allemands, au détriment des visiteurs venants du Royaume-Uni

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

iv. *Excursionnistes français enregistrés sur le territoire intercommunal*

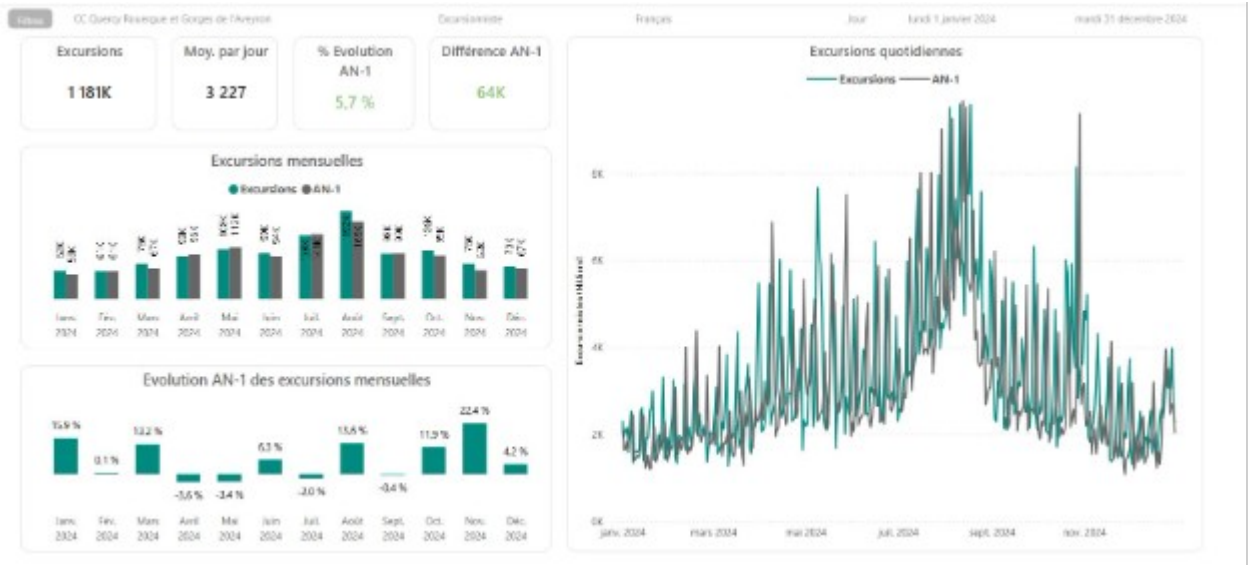

Nous remarquons une légère hausse (+64 000 personnes) des excursionnistes français sur l'année, sauf pour les mois d'avril, mai et septembre (-3,6% et -3,4%) où est enregistrée une faible hausse par rapport à 2023.

v. *Excursionnistes étrangers enregistrés sur le territoire intercommunal*

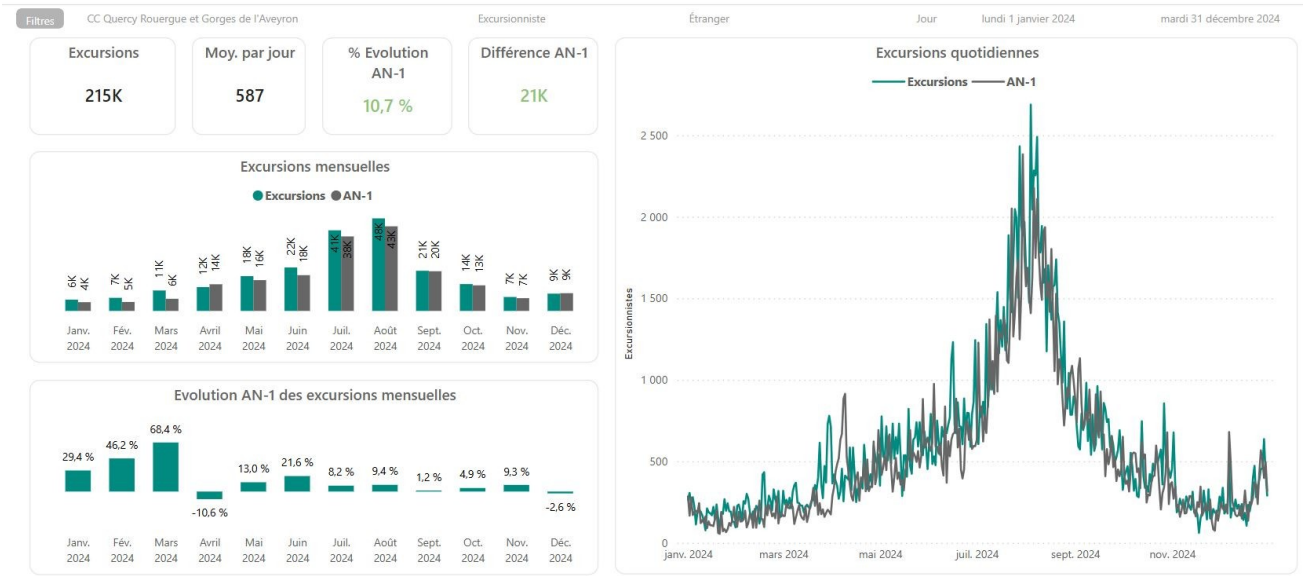

Nous observons une hausse plus prononcée des excursionnistes étrangers sur 2024 comparé à 2023, notamment sur les mois de janvier, février et mars. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec précaution car il peuvent ne pas refléter une présence d'excursionnistes, mais plutôt une présence de travailleurs étrangers sur le territoire (+19,4% d'excursionnistes d'autres pays du monde, à mettre en relation avec le point a.iii). Ces chiffres sont donc potentiellement biaisés. Cependant, il existe aussi une hausse sur les mois de juin (+21%), juillet (+8,2%) et août (+9,4%), qui là peuvent mis en relation avec l'augmentation des nuitées lié aux jeux olympiques.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

b. Fréquentation des bureaux de l'OTI et des sites touristiques du territoire

- *Fréquentation de l'OTI : Une augmentation de 14% en 2024*

L'OTI a ouvert ses portes du 14 février au 3 novembre 2024 et enregistre une fréquentation de **27435 visiteurs**, soit une **progression de 14%** avec **3389 visiteurs de plus qu'en 2023** qui avait vu 24046 visiteurs.

Bureau de Saint-Antonin Nobleval : **21474** +13%
Bureau de Caylus : **3396** +43%
Bureau de Laguépie : **2565** -3% avec 1 jour de fermeture supplémentaire par rapport 2023 (le mardi juillet et août)

Malgré cette progression, on remarque une **légère baisse de fréquentation sur tous les mois du début de l'année**, depuis la réouverture pendant les vacances de février jusqu'à fin juin. Pour tenter d'expliquer cette tendance, on peut rappeler que la météo de ce printemps n'a pas été au beau fixe. On peut également prendre en compte le fait que, dans l'attente de l'installation d'une seconde caméra de comptage, jusqu'au mois de juillet les conseillers en séjour faisaient un comptage à la main qui évite de compter plusieurs fois une même personne alors que les années passées nous avions une cellule qui n'a pas cette fiabilité. Enfin, le contexte politique particulier du mois de juin et début juillet avec des élections sur les dimanches 30 juin et 7 juillet a probablement eu un impact.

Toutefois, nous pouvons noter l'exception du **week-end de l'Ascension** qui a mieux marché que l'an dernier avec **509 visiteurs accueillis à l'office**, contre 326 en 2023. Il faut dire que nous avons aussi bénéficié d'un pont prolongé du mercredi 8 au dimanche 12 mai et d'une météo chaude et ensoleillée en contraste avec le reste du mois. Le festival des sports de pleine nature qui se tenait également ce week-end a permis d'attirer des visiteurs.

La tendance s'inverse à partir du mois de juillet. Bien que la fréquentation du début du mois soit également à la baisse pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut. A noter aussi le début des vacances scolaires plus tardif depuis plusieurs années, à la fin de la première semaine de juillet poussant les visiteurs à ne partir qu'à compter du 14 juillet. **Une forte hausse des visiteurs sur les 10 derniers jours du mois a permis de dépasser la fréquentation de 2023 avec 371 visiteurs en plus**.

Nous avons fait un excellent mois d'août avec **10 656 visiteurs sur les 3 bureaux** contre 7238 l'an dernier, soit une **progression de 47%** avec **3418 visiteurs en plus**. Le nombre de visiteurs à Saint-Antonin est en très forte hausse avec **2986 visiteurs en plus** par rapport au mois d'août 2023. On passe donc de 5 021 visiteurs en 2023 à **8007 visiteurs** en 2024.

La fréquentation automnale a également été bonne avec 859 visiteurs de plus qu'en 2023, la météo favorable du mois d'octobre a sans doute contribué à ces chiffres.

7194 demandes traitées sur Apidae, dont 5650 traitées en présentiel, 67 par mail et 1115 demandes traitées par téléphone.

Par ailleurs, le classement de l'OTI en catégorie 1 a été renouvelé.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Caylus et Laguépie

Les bureaux de Caylus et de Laguépie ont ouverts comme l'an dernier du 2 mai au 30 septembre.

Nous avons accueilli **3396 visiteurs** au Bureau d'Information Touristique de **Caylus**, soit une **progression de 43%** et 1019 visiteurs de plus qu'en 2023. A voir si la tendance se confirme en 2025.

La fréquentation du bureau de Laguépie se maintient avec 2565 visiteurs accueillis et enregistre une légère baisse. Elle s'explique par la réduction de l'amplitude d'ouverture de ce bureau du fait du passage de la personne référente d'un 80% à un mi-temps et de la suppression d'un poste à l'année à 80%, remplacé par un contrat 28h/semaine sur 4 mois. La fréquentation pour la fête de la châtaigne reste constante avec 227 visiteurs cette année contre 2025 l'an dernier.

Fréquentation par départements

Top des 5 départements les plus représentés :
Tarn-et-Garonne : 18,4%
Haute-Garonne : 12,3%
Tarn : 4,96%
Gironde : 3,89%
Aveyron : 3,35%

En dehors de ces départements de proximité et de la région Occitanie qui arrive en tête, on note une plus forte représentation des régions de Nouvelle Aquitaine, Île-de-France et Pays de la Loire.

Fréquentation étrangère

Nos visiteurs sont à 88,2% français.

Top des 5 pays les plus représentés :
Royaume-Unis : 4,38%
Pays-Bas : 1,86%
Belgique : 1,8%
Espagne : 1,74%
Allemagne : 0,754%

Fréquentation des sites de visites et événements du territoire 2024

Sites	2024	2023
Grotte du Bosc	13013	13902
Abbaye de Beaulieu	22545	24611
Château de Cas	853	782
Les Jardins du Quercy	2073	1776
Parc Aventure	9070	9500
Lac de Parisot	14207	8092
Baignade Laguépie		6700
Piscine Saint-Antonin	Nc	Nc

Événements	2024	2023

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Festival du livre d'artiste	1400	1700
Festival sport Nature	1082	977
Samba al Païs	2500	3500
Fête de la lavande	Nc	350
Fête des battages	4000	4000
Caylus classique	Nc	950
Salon d'art contemporain	2557	2100
Marché des potiers	21000	23000
Fête de la châtaigne	11000	12000

c. Fréquentation sur le web…

- *Le site internet*

Comme précédemment évoqué, le site internet ayant été piraté en cours d'année, les outils d'analyse ont été retirés en juin 2023 du site internet afin d'en renforcer la sécurité. Nous ne disposerons donc cette année que de chiffres limités pour établir des comparaisons. Cependant, voici ceux dont nous disposons, issus de l'hébergeur du site, OVH.

https://causses-gorgesaveyron.com mis en ligne le 06/04/2022

Résultats d'audience sur la 1e année de parution du site :

297 770 pages vues

79 634 visiteurs

Résultats du 01/01/2023 au 08/11/2023 :

1 016 071 pages vues soit une progression +71%

272 936 sessions visiteurs soit une progression de +2,43%

Afin de répondre à un réel besoin de visibilité de notre site internet suite au piratage et à la perte du référencement naturel. Nous avons fais appel à une entreprise spécialisée en référencement payant (SEA) afin de faire apparaître notre site internet dans les premiers liens. Les résultats sont les suivants et concernent uniquement le dernier trimestre de l'année 2024 (Octobre à Décembre) :

2950 Utilisateurs

3491 Sessions

1770 sessions avec engagement

00 :02 :23 Durée moyenne de session

20 859 Nombre d'événements

50,70% Taux d'engagement

49,30% Taux de rebond

Top 5 pages consultées :

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

-Accueil

-Agenda

-Marché de Noël Cordes sur Ciel

-Bouger/sur les sentiers/à pied

-Déguster les restaurants

Avec quel support technologique les utilisateurs vont sur notre site web :

- 63% Mobile
- 34,4% Ordinateur
- 2,6% Tablette

Comment les utilisateurs arrivent ils sur notre site internet :

- 49,6% SEO
- 26,5% SEA
- 16,5% Trafic Direct
- 6% Renvoi d'un autre site web
- 1,4% Réseaux sociaux

Campagne Google Ads :

1165 clics

16 266 Impressions

7,16% CTR

0,34€ CPC moyen

393,97€ Coût

Les 5 meilleurs mots clés pour retrouver notre publicité / campagne SEA de notre site web :

- Découverte Aveyron
- Gorges de l'Aveyron tourisme
- Que faire dans l'Aveyron
- Week end Tarn et Garonne
- Randonnée Tarn et Garonne

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Bilan campagne SEA :

Sur l'ensemble de la période, du 01/10/24 au 31/12/24, voici la synthèse des performances Google Ads.

- Nombre de clics : 1 165 clics ont été enregistrés durant le trimestre, issus de requêtes en lien direct avec les mots-clés ciblés. Ces clics sont donc considérés comme qualifiés et pertinents au regard des thématiques mises en avant.

- Coût par clic maîtrisé : le CPC moyen s'établit à 0,34 €, un excellent niveau qui permet d'optimiser le budget tout en maximisant le volume de trafic. Cela témoigne d'une bonne gestion des enchères et d'une structure de campagne efficace.

- CTR performant : le taux de clics atteint 7,16 %, ce qui est supérieur à la moyenne habituellement observée sur le réseau Search (généralement entre 4 % et 9 %). Ce chiffre reflète une bonne adéquation entre les annonces diffusées et les intentions de recherche des internautes.

- Budget investi : le coût total sur la période s'élève à 393,97 €, pour un volume de trafic qualifié proche des 1 000 visiteurs.

- *Les réseaux sociaux*

Facebook

2022 : 5 276 abonnés - 5 000 fanspage
2023 : 5 491 abonnés - 5 147 fanspage
2024 : 5 720 abonnés

Instagram

2022 : 2 422 abonnés
2023 : 2 754 abonnés
2024 : 3171 abonnés

2) La boutique de l'office de tourisme

CA : 24405,10€ ; coût total : 13010,98€ ; recette : **11438,42€**

2023 : 20958,76€ ; coût total : 14651,83€ ; recette de 6306,93€

On note cette année une **progression des ventes de 16%.**

Achats fermes

CA de 18333€ ; coût total : 8350,79€ ; **recette : 9982,21€**

2023 : CA : 16153,36€ ; coût total : 10945,72€ ; recette : 5207,64€

Les ventes concernant les achats fermes sont en **progression de 13%**. La forte progression de la recette s'explique par une baisse des achats fermes cette année afin d'écouler le stock de certains articles, notamment les goodies.

Meilleures ventes 2024

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Cartes postales	747
Jeu de piste enfant	393
Fiche rando QRGA	333
Topo rando SAVSA	246
Médaille touristique	244
Topo escalade Gorges de l'Aveyron	239
Fiche rando SAVSA	228
Carte VTT QRGA	166
Topo rando QRGA	145
Marque page	113
Livret sentier de la loutre	112

Dépôt-vente

CA : 6072,10€ ; coût total : 4660,19€ ; **recette : 1456,21€**

2023 : CA de 4805,40€ ; coût total : 3706,11€ ; recette : 1099,29€

Ventes en progression de 26%

Il est à noter de nombreux vols cette saison qui causent une **perte de 135,72€**.

Top 5 des meilleurs vendeurs :

Timothée Duclaux : Miel et crème de châtaigne : 1411,20€ de CA soit **308,70€ de recette**

Location de Tennis : 1050€ de CA soit **245€ de recette**

Denise Soulier : Confitures et safran : 380,80€ de CA soit **105,30€ de recette**

La Folie : Affiches de Saint-Antonin : 393€ de CA soit **90,50€ de recette**

Mas de Monille : 231,40€ de CA soit **79,40€ de recette**

Nouveauté de cette année : **Djindja**

Nous avons testé cette année un nouveau partenariat de dépôt-vente avec Chloé Drouart qui fait des ginger beer et sirops.

Nous avons donc vendu les articles suivants : ginger beer 33cl, ginger beer 75 cl, sirop de citron et sirop de gingembre pour un CA de 316,80€ soit 74,30€ de recette. Djindja se positionne en tant que 7ème vendeur du dépôt-vente.

Perspective 2025

Étoffer les articles enfant à la boutique. Recommander des références Djeco, notamment le château médiéval qui a beaucoup de succès et des objets comme les jumelles, boussoles, mini télescopes...

Recommander des livres Gisserot car ils ne sont pas très chers et ont du succès. Avoir en boutique les

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

livres de François-Henri Soulié. Auteur local qui écrit des romans historiques. Ils sont vendus au château de Penne et ont du succès.

Rachat de goodies de la boutique pour le festival des sports pleine nature afin de se débarrasser des stocks et pouvoir créer de nouveaux goodies. Faire peu de goodies (tote bag, gourde, mug, casquette) mais de manière plus responsable au niveau des fournisseurs et matériaux choisis. Personnaliser davantage les goodies par village ou reprendre au moins un élément parlant du territoire car le logo aventure singulière ne parle pas. A voir avec les stratégie OT et stratégie de communication.

Idée de faire la sérigraphie des Totes bags avec le Fablab.

Les visites guidées 2024

- Visite groupes

15 visites pour des groupes ont été réalisées en 2024, 4 visites groupes scolaires (dont 2 gratuites dans le cadre des enfants du patrimoine) et 11 visites groupes adultes pour un **CA de 2306,550€**. Ces visites ont été conduites par Morgane Baxter recrutée en tant que guide vacataire au printemps 2024.

Répartition des visites par mois

Mai	5
Juin	4
Juillet	1
Septembre	5

On compte également **14 demandes de visites n'ayant pas abouties** cette année dont 6 annulations suite au départ d'Héloïse du poste de chargée de visites guidées car nous n'avions pas encore trouvé de solution pour répondre à ces demandes. Les 8 autres annulations sont dues à un manque de participants ou un changement de programme de l'organisme nous ayant contacté.

Nous comptons une **baisse de 62% du CA** comparé à 2023.

- Visite individuels estivales

Visites théâtralisées de Saint-Antonin

Cette année des visites théâtralisées ont été réalisées en partenariat avec l'AGIT 4 mardis dans l'été à 21h. Nous avons accueilli **220 visiteurs** en tout sur les 4 dates pour un **chiffre d'affaires de 2217€**.

La facture de l'AGIT s'élevant à 1620€ nous réalisons un léger bénéfice de **597€**.

Bilan des visites AGIT 2024				
Date	**Adulte à 13€**	**Réduit à 10€**	**Gratuit**	**Total pax par date**
23/07/2024	33	1	11	**45**
30/07/2024	36	8	8	**52**
06/08/2024	41	13	13	**67**
13/08/2024	39	6	11	**56**
Total pax par tarif	149	28	43	**220**
Total par type de paiement	**1937€**	**280€**	**0€**	

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Total **2217€**

Jeu de piste à Laguépie

Le jeu de piste à Laguépie porté par Céline en partenariat avec des habitants du village a été reconduit cette année les mercredi 24 juillet et mercredi 14 août. Le jeu du 24 juillet a été annulé car il n'y avait aucun inscrit la veille. Celui du 14 août compte **22 participants pour un CA de 90€**.

- Perspectives 2025

Reconduite des visites théâtralisées à Saint-Antonin

Nous prévoyons de reconduire les visites théâtralisées en partenariat avec l'AGIT en 2025. Nous allons étoffer l'offre au mois d'août en une date supplémentaire. Les visites devraient avoir lieu les mardis 22/07, 29/07, 05/08, 12/08 et 19/08. Le devis est en cours. En 2024, un forfait de 420€ comprenait la création de la visite théâtralisée (élaboration du scénario, écriture de la trame, repérages). La visite étant maintenant créée, ce coût ne devrait pas se répercuter sur la facture 2025.

Création de visites décalées à Caylus et Laguépie

Concernant l'offre sur les villages de Caylus et de Laguépie, nous allons arrêter le jeu de piste à Laguépie qui tourne depuis plusieurs années et demande beaucoup de logistique pour sa mise en place. Nous avons demandé à Morgane Baxter, vacataire pour les groupes, de concevoir des visites décalées adaptées aux familles qui auront lieu en matinée. Il y aurait 2 visites par mois (une dans chaque village). Les dates restent encore à définir. La création de ces visites ainsi que leur conduite seront rémunérées sous la forme d'heures de vacation.

Résultats collecte de taxe de séjour

	QRGA	Pourcentage
2018	43 748€	/
2019	83 125€	+90%
2020	61 260€	-26%
2021	77 624€	+ 27%
2022	77 928€	+ 0,4%
2023	74 183,22€	- 4,81%
2024	**106 411,43€**	**+ 43,44%**

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

3) Stratégie Social Media et plan de promotion-communication unique

En l'absence de la chargée de communication sur une bonne partie de l'année, ces actions ont été fortement réduites en 2024 et se sont concentrées sur quelques points majeurs :

- La publication d'encarts publicitaire dans la Dépêche du Midi afin de faire la promotion de l'office de tourisme, du festival sport Nature et des visites estivales à hauteur de 5110,08€.
- La sortie du Magazine destination 2024
- La création d'affiches et leur diffusion afin de faire la promotion des visites guidées organisées par l'office de tourisme.
- Environ 165 contenus postés sur les réseaux sociaux
- L'enregistrement de podcast dans la continuité des années précédentes.

5.7 **Le Pôle de Pleine Nature QRGA**

Première année du Pôle de Pleine Nature saison 2 en QRGA qui fait suite à un premier appel à projet PPN porté depuis 2015 par le Pays Midi Quercy.
Année de transition, 2024 a été une année de prise de contact avec les acteurs du réseau de pleine nature, d'état des lieux et de mise en place de premières actions immédiates

4) **Accompagner et soutenir une montée en qualité de l'activité nautique sur l'Aveyron**

Contexte *: La location de canoës constitue un pan important de l'économie touristique locale, avec une dizaine de prestataires de location enregistrés sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes QRGA, ce qui engendre une fréquentation des milieux soutenue en pleine saison mais aussi une forte concurrence.*

Accompagner et soutenir une montée en qualité de l'activité

- Réunion des loueurs de canoës
- Réalisation d'une enquête afin de recueillir les remarques et besoins des loueurs sur les usages de la rivière
- Création d'une adresse mail navigation@cc-qrga.fr dédiée aux questions de navigation partagée par PPN, OT, et GEMAPI (EPAGE) permettant un lien direct entre CC, loueurs, CDCDK et subdivision départementale de l'équipement.
- Mise à jour de toute la base de données associée au canoë sur Apidae
- Création d'une station virtuelle de mesure des débits de l'Aveyron à Laguépie, regroupant les données de stations de mesure Aveyron et Viaur à Laguépie
- Mise en relation avec le CDCK qui porte le projet de développer et valoriser l'offre de canoë itinérante ainsi qu'une offre adaptée à destination des publics handicapées/âgés
- État des lieux de la signalisation et signalétique en stock aux services techniques de la QRGA, proposition de ré-emploi de la signalétique par la fédération, questionnement sur l'usage des

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

panneaux de signalisation obligatoires mais dont la responsabilité n'est pas du ressort de la comcom

- Besoin identifié de réaménagement de la rampe de mise à l'eau de Roumégous, ainsi que d'une échelle de mesure visuelle du niveau la rivière qui puisse faire référence au près des loueurs (voir échelle existante au pont)
- Édition en interne via la solution PilotBridge, d'un document de valorisation/promotion des loueurs de canoës en QRGA
- Prise de contact avec d'autres territoires rencontrant des enjeux similaires sur l'usage de leurs rivières afin d'avoir leur retour sur les solutions qu'ils ont pu mettre en place (en cours), et mise en relation avec le PPN de la Vallée du Célé qui rencontre des problématiques similaires en termes de fréquentation de canoës

5) Revalorisation de la randonnée pédestre

Contexte

Le territoire de la QRGA est riche de nombreux itinéraires de randonnées pédestre : 34 circuits gérés par la communauté de communes et plus d'une trentaine d'itinéraires supplémentaires gérés par des associations locales. Ces randonnées étaient, jusqu'à récemment, valorisées uniquement via des topoguides papiers en vente à l'office de tourisme, sans version numérique disponible en ligne.

Numérisation des circuits de randonnées de la QRGA

- Ajout des 34 boucles de randonnées de la QRGA sur Cirkwi, ainsi que des sentiers d'interprétation du territoire
- Création de deux widgets Cirkwi pour intégration sur le site de l'office de tourisme : un widget randonnées pédestre en QRGA et un widget sentiers d'interprétation en QRGA.
- Mise à jour de la page rando sur site de l'OT en ajoutant visuels des topoguides et contenu concret via le widget Cirkwi randonnées pédestre (https://causses-gorgesaveyron.com/bouger/sur-les-sentiers/a-pieds/), et redirection du lien des sentiers d'interprétation vers le widget dédié (https://causses-gorgesaveyron.com/nos-sentiers-dinterpretation/)

Inventaire, état des lieux et valorisation des circuits de randonnées associatifs

- Numérisation des traces gps des boucles de randonnées communales de St-Antonin (SAVSA), de Parisot, de Mouillac et de St-Symphorien (Caylus)
- Rencontre de l'association *La Symphorine* pour mettre en valeur leurs boucles de randonnées pédestre autour du site de St-Symphorien. Ajout de ses boucles sur le widget Cirkwi de l'OTI en partenariat avec l'association. Transmission de contacts de graphistes pour envisager la création de fiches et/ou d'un panneau de départ en s'appuyant sur les fiches existantes de la QRGA

Intégration du nouveau topoguide FFR départemental

- Sélection de 4 itinéraires de randonnées du territoire et rédaction de contenu associé pour intégration à la nouvelle édition du topoguide FFR du Tarn-et-Garonne (sortie prévue pour printemps 2025) en partenariat avec l'ADT82 et le département
- Participation à la réflexion et au choix du nouveaux fléchage des PR QRGA et SAVSA

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

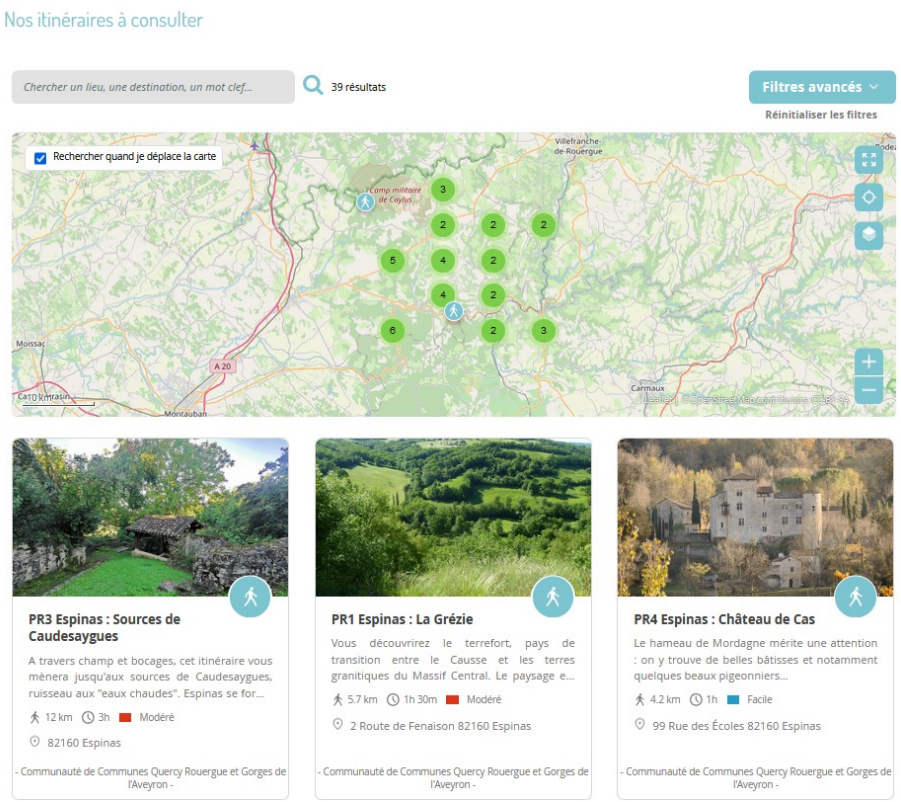

Données de consultation des 10 fiches rando QRGA les plus vues en 2024 (circuits mis en ligne en septembre) :

ar année 2024 *Dernière mise à jour des statistiques détaillées : 03/04/2025* << < 1 2 3 4 > >> Résultat 1 à 10 sur 40

	Données	Consultations	Affichages	Téléch. GPX	Impr. PDF
	Total	**6536**	**184876**	**582**	**841**
32100	PR3 Espinas : Sources de Caudesaygues	764	17968	31	61
62011	PR9 Saint-Antonin-Noble-Val : Roc d'Anglars	711	11169	55	74
62010	PR8 Saint-Antonin-Noble-Val : La Gourgue	545	9892	37	73
62007	PR5 Saint-Antonin-Noble-Val : Sentier de la Loutre	526	10792	61	63
62006	PR4 Saint-Antonin-Noble-Val : Sainte-Sabine	345	11560	27	49
61994	PR1 Lacapelle-Livron : Chemin des anciens moulins	302	3079	34	39
61987	PR7 Caylus : Rocher tremblant	204	7232	22	32
783024	Sentier de mémoire du Maquis d'Ornano	185	2125	13	24
60970	PR5 Caylus : Chemin de Saint-Symphorien	182	6632	22	37
62001	PR1 Mouillac : Chemin de l'eau	180	4582	18	34

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

6) Co-construction d'un espace Trail

Contexte *:*

Depuis 20 ans, l'association des 3 Rocs organise à Saint-Antonin-Noble-Val le Trail des 3 Rocs le jeudi de l'Ascension. Cet événement a acquis au fil du temps une notoriété forte sur le territoire et aux alentours, en faisant une date marquante dans l'année et bien identifiée.

Fort de cette réussite, l'association a proposée à la mairie de Saint-Antonin puis à la communauté de communes QRGA de créer des parcours de trail balisés permanents, sur le modèle de l'Espace Trail de Millau en Aveyron. L'association Aveyron Viaur VTT basée à Laguépie a par la suite rejoint le projet.

Organisation :

La création de parcours de trail balisés nécessite de connaître et repérer des circuits adaptés à cette pratique. Ici, se sont les associations et des bénévoles sur le terrain, pratiquant le trail, qui ont proposés des itinéraires intéressant à valoriser de par leurs différents niveaux de difficultés et leur richesse paysagère, patrimoniale et naturelle. Ces mêmes bénévoles ont également réalisé le balisage des circuits avec l'appui financier et technique de la communauté de communes. La QRGA assure quant-à-elle l'achat des balises de flèchages ainsi que l'entretien des chemins et du balisage une fois posé. Elle s'occupe également de la communication et de la promotion des itinéraires.

Phasage :

Afin de simplifier la mise en place des parcours sur le territoire intercommunal, il a été décidé de développer ces itinéraires par étapes. Une première phase en 2025 devrait permettre de créer 8 parcours sur 3 communes : Saint-Antonin-Noble-Val, Caylus, et Laguépie.

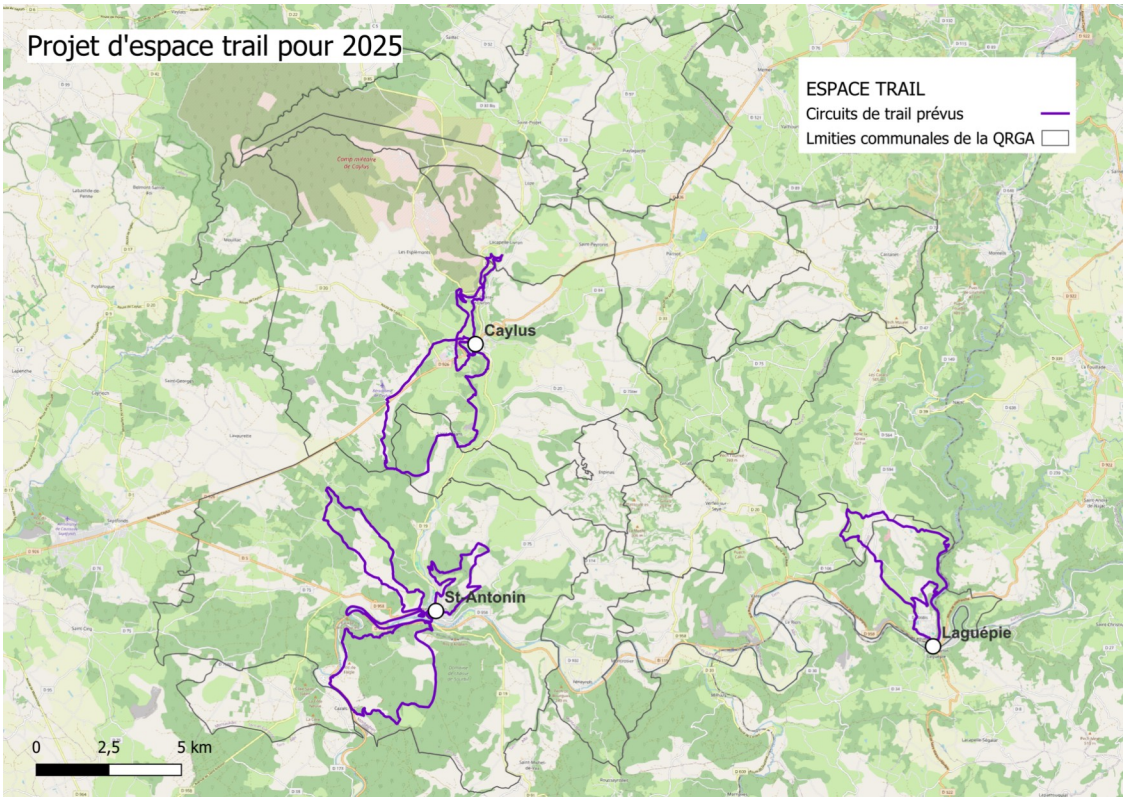

Cette base, sera ensuite complétée au fil des ans sur les autres communes du territoire afin d'étoffer l'offre de trail.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

7) Un itinéraire cyclable entre deux cœurs de Grand Site Occitanie

Contexte

Plusieurs labels

Cœurs emblématiques du *Grand Site Occitanie Bastides et Gorges de l'Aveyron* (GSO) sur le territoire de la communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, les communes de Saint-Antonin-Noble-Val et de Caylus sont fortement liées sur le plan touristique. Les deux villes sont également co-engagées dans le programme *Petites Villes de Demains* (PVD) porté par l'ANCT. Ces deux labels, GSO et PVD, intègrent des logiques de développement durable dont la mobilité douce et notamment cyclable fait grandement partie.

La QRGA est de plus labellisée Pôle de Pleine Nature, favorisant l'implantation de projets de pleine nature durables et innovants, parmi lesquels sont intégrés les mobilités touristiques actives. Un ensemble de 12 boucles cyclables sur route, en lien avec la Véloroute de la vallée et des Gorges de l'Aveyron, ainsi qu'un vaste réseau d'itinéraires de VTT ont vu le jour dans le cadre de ce pôle.

Un manque de connexion entre les deux villes

Les deux villes médiévales de Saint-Antonin et Caylus ne sont aujourd'hui reliées que par une route départementale, la RD19, suivant la vallée de la Bonnette. Cette dernière est fréquente par plus de 1000 véhicules par jours, allant jusqu'à 1600 véhicules/jours enregistrés dans sa partie sud pour l'année 2024[1].

Un chemin de grande randonnée, le GR46, passant par les coteaux et le causse, connecte également les deux villes. Il n'existe par ailleurs aucune solution de transport en commun entre ces deux sites.

En termes de mobilité cyclable, il n'existe aujourd'hui aucun itinéraire dédié. Pourtant plusieurs boucles de cyclotourisme existent sur le territoire et Saint-Antonin et une étape majeure sur la Véloroute de la Vallée et des Gorges de l'Aveyron, reliant Montauban à Laguépie et inscrite au Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (4160 cyclistes en 2024 au 31 juillet)[2].

L'offre cyclo actuelle

Au départ de Saint-Antonin, deux boucles cyclo-touristiques (boucles n°7 et n°10 de 24km et 37km) empruntent la vallée de la Bonnette en direction de Caylus mais sans rejoindre cette dernière. Depuis Caylus, un projet de boucle n°6 (22km) passant également par la vallée de la Bonnette, toujours en suivant la RD19 et sans connecter les boucles précédemment citées avait été prévu, mais n'a finalement pas été créé pour des raisons de sécurité routière. Ces boucles sont en partie sur des voies communales à faible trafic mais également sur des tronçons de la RD19, dont la circulation ne permet pas de proposer un usage serein aux cyclo-touristes.

1 Chiffres fournis par le département du Tarn-et-Garonne
2 Données de l'Agence Départementale du Tourisme 82, éco-compteur implanté à Féneyrols

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Autre intérêt à cet itinéraire : au départ de Caylus, deux boucles cyclables s'étendent vers le nord au fil de la vallée de la Bonnette (boucles n°1 de 8km et n°8 de 27km) et sont aujourd'hui entièrement déconnectées du réseau des circuits cyclables en QRGA, ce que le projet d'itinéraire actuel pourrait améliorer

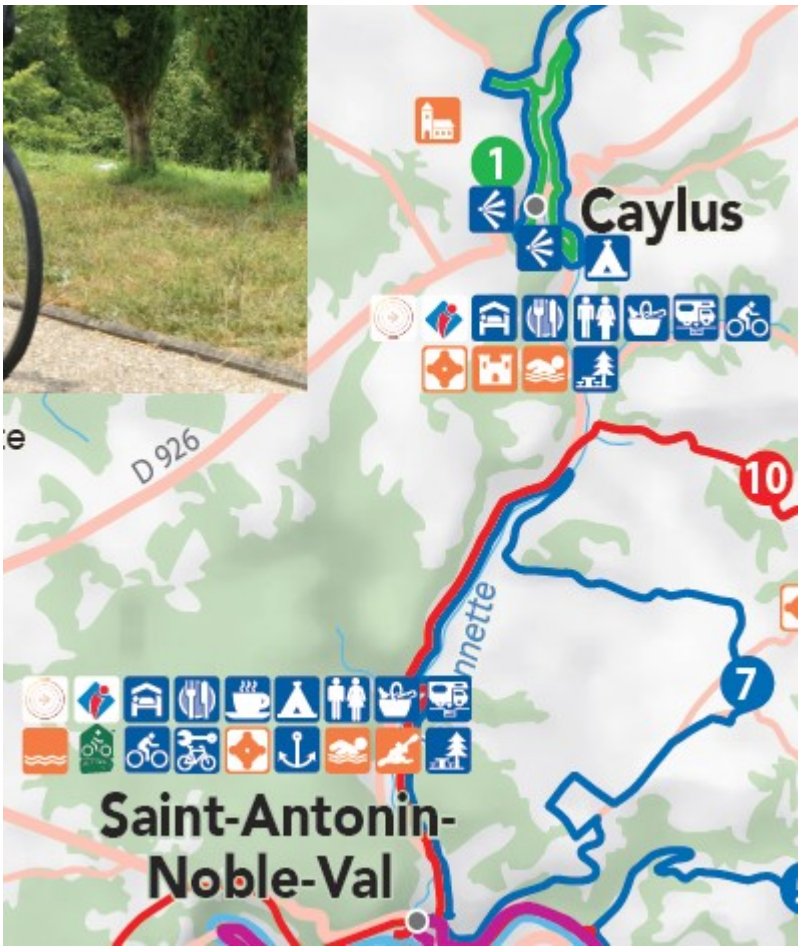

Le projet d'itinéraire cyclable Saint-Antonin - Caylus

De ces constats, la création d'un itinéraire cyclable St-Antonin – Caylus apparaît comme un projet pertinent pour le territoire. Ainsi, cet axe cyclable a été inscrit en temps qu'itinéraire de loisir touristique au sein du Schéma Directeur Cyclable du Pays Midi Quercy (PMQ) élaboré au début de l'année 2024.

Cependant les contraintes pour la réalisation d'un tel itinéraire sont nombreuses :

- La RD19 : route départementale avec une circulation trop importante (plus de 1600 véhicules/jours), elle n'est aujourd'hui pas adaptée à une pratique sécurisée du cyclo-tourisme. Le département du Tarn-et-Garonne, sollicité dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable du PMQ, n'est par ailleurs pas favorable à la réalisation d'aménagements sur cet axe, dont le coût serait de toute façon trop important.
- Les voies communales secondaires : en alternative à la route départementale, un trajet utilisant les voies communales à faible circulation a été étudié. Si certains tronçons de routes sont parallèles à la route principale entre les deux sites, il s'avère qu'aucune liaison directe pas ces axes secondaires n'est envisageable. En effet, l'itinéraire le plus court réalisable sans emprunter la RD19, implique deux détours de 10km chacun, avec un dénivelé très fort s'élevant vers les plateaux surplombant la vallée de la Bonnette.

Face à ces problématiques, une autre solution a été envisagée : parallèlement à la RD 19, sur le versant

Extrait de la carte de la Véloroute Vallée et Gorges de l'Aveyron éditée par l'ADT 82

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

opposé de la Bonnette, il existe sur le plan cadastral un linéaire de petites routes et chemins communaux reliant les deux communes. S'il existe sur le cadastre, cet itinéraire est dans les faits inexistants à l'heure actuelle. Certaines parties de ce cheminement sont en effet abandonnées à la végétation depuis de nombreuses années, d'autres sont sous la forme de pistes agricoles, et d'autres enfin sont utilisées comme routes communales. La répartition de ces différents tronçons est représentée sur la carte en page suivante.

Cet itinéraire se connecte au bourg de Saint-Antonin au niveau de la place des Tilleuls, dont la traversée de la D958 permettant l'accès au cœur historique de la ville est en cours de réaménagement et de sécurisation par la municipalité de Saint-Antonin. L'accès au cœur du bourg de Caylus se fait quant-à lui en traversant la D19 dont la fréquentation dans ce secteur est d'environ 1000 véhicules/jour, impliquant de réfléchir à un aménagement sécurisé du croisement.

Cet itinéraire permet également d'intégrer le site du château de Cas au trajet, atout touristique supplémentaire de ce parcours. Situé à mi-parcours, ce site pourra faire l'objet d'aménagement éventuels pour en faire un lieu de pause agréable et adapté à l'itinéraire.

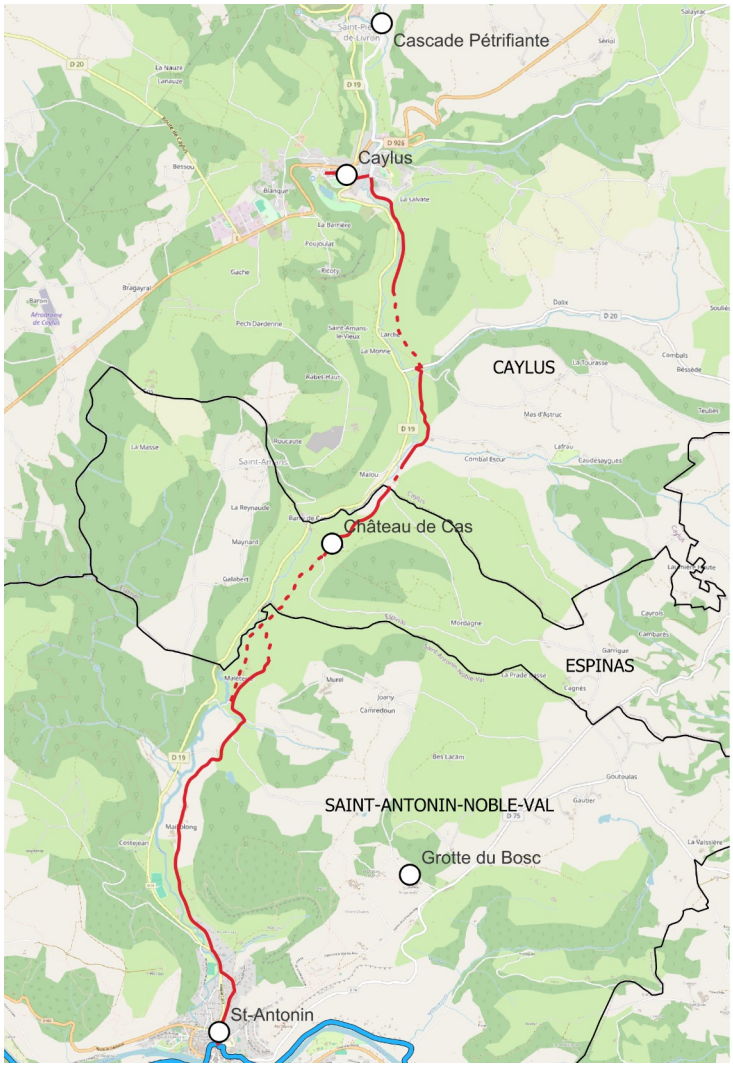

Proposition de tracé d'itinéraire cyclable VTT-VTC
Saint-Antonin-Noble-Val - Caylus

Tracé de l'itinéraire :
Routes à faible circulation
Chemin à ouvrir ou adapter
Véloroute Valée et Gorges de l'Aveyron
Sites d'intérêt touristique
Limites communales

0 1 2 km

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Cet itinéraire passe par 3 communes : Saint-Antonin (5,5km), Espinas (2km) et Caylus (4km). Plusieurs tronçons d'itinéraires sont à rouvrir, divisés assez équitablement entre chaque commune (environ 800m chacune). Dans l'optique de développer cet itinéraire, la mairie de Caylus à déjà amorcer le débroussaillage du tronçon de chemin situé sur son territoire.

A la limite des communes de Saint-Antonin et Espinas, la nature de l'aménagement permettant la traversée du ruisseau du Saut doit être déterminée.

Profil a

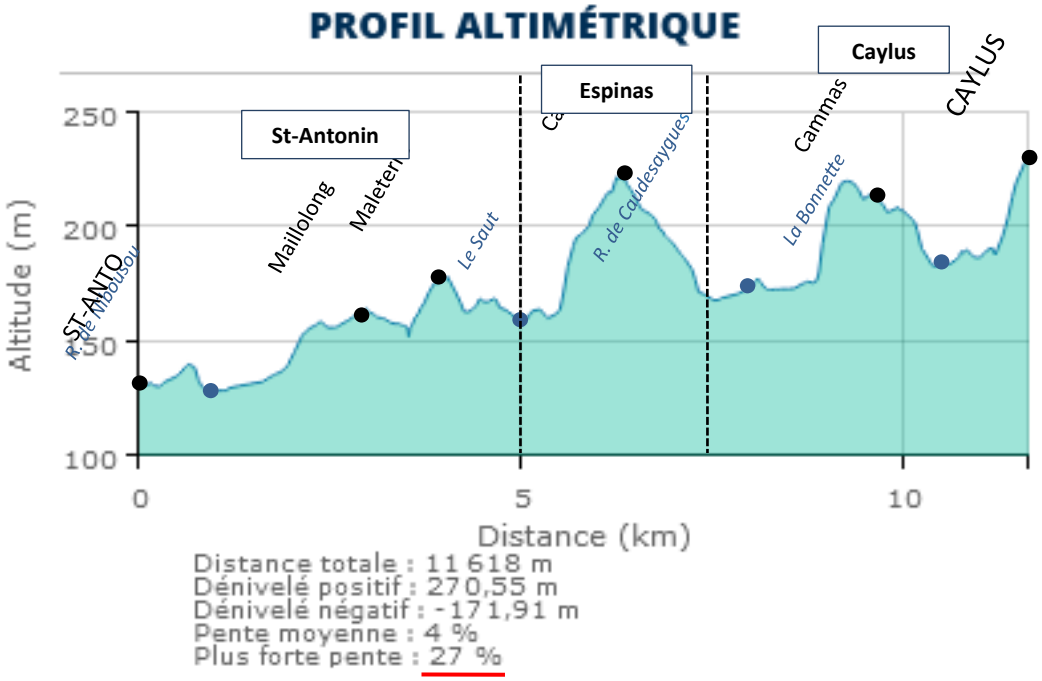

S'il permet une alternative de cheminement direct et sécurisé, cet itinéraire ne sera dans un premier temps praticable qu'à pied ou en VTT après ouverture des chemins. Une adaptation à un public cyclo plus large pourra par la suite être envisagée, en installant un revêtement de sol plus adapté (à définir).

Un balisage et une communication adaptés devront également être mis en place pour une bonne fréquentation de l'itinéraire, ainsi que des aménagements sécurisés en zone de rencontre des routes départementales à Caylus et St-Antonin.

8) Le Festival Sport Nature des Gorges de l'Aveyron

Contexte :

Le Festival, précédemment mis en place sur l'ancienne programmation du précédent pôle de pleine nature durant le week-end de l'Ascension, a été repris par la CCQRGA en 2023. L'organisation en a été pilotée par l'Office de Tourisme Communautaire, en partenariat avec l'association organisatrice du Trail des Trois Rocs et a connu un résultat encouragent, avec un peu moins de 980 participants enregistrés sur trois jours. La programmation avait inclus également des visites gratuites à dominante culturelle, avec notamment une visite guidée par un guide conférencier à Saint Antonin Noble Val, ainsi qu'une visite de la Grotte du Bosc. Un événementiel qu'il convient de pérenniser en diversifiant plus encore qu'en 2023 la programmation.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Un bilan positif pour une édition qui a affiché complet (environ 1000 participants cumulés sur 3 jours)

Le festival fait suite au Trail des 3 Rocs, le jeudi de l'Ascension (9 mai 2024), qui est Intégralement géré indépendamment par l'association des 3 Rocs, et accueille environ 800 coureurs sur Saint-Antonin-Noble-Val.

La communication autour de l'événement a été surtout locale, via les réseaux sociaux et affichage, permettant une bonne fréquentation, mais avec quasi aucune couverture médiatique, point à améliorer pour les prochaines éditions. Le festival a de plus bénéficié cette année du seul week-end de beau temps du mois de mai, particulièrement pluvieux cette année, ce qui a été un atout majeur.

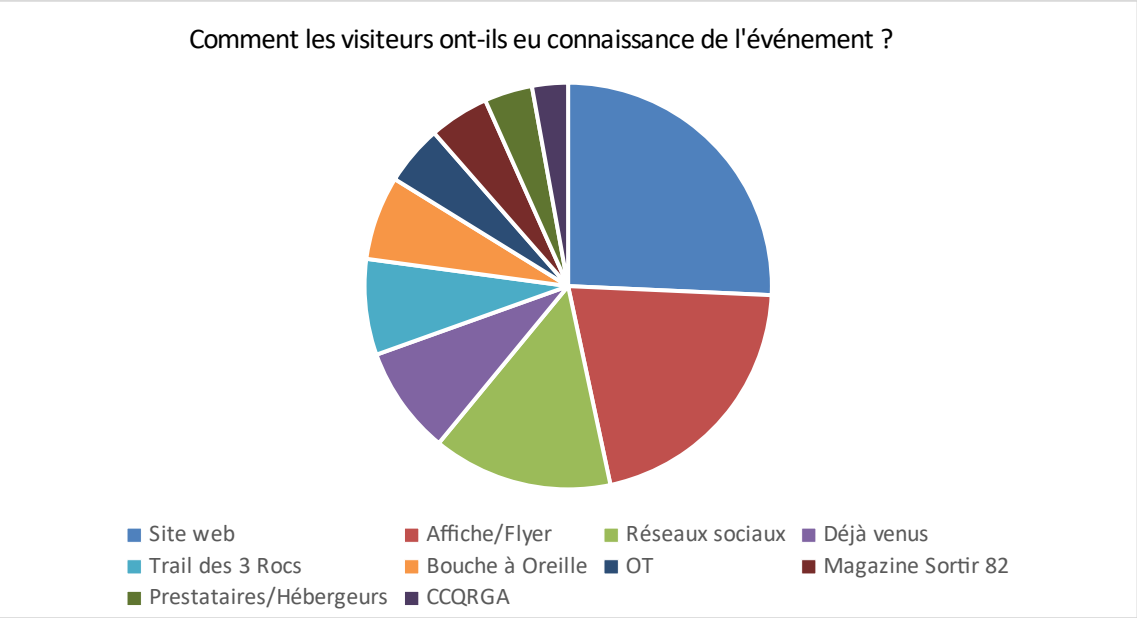

Information collectée au près des visiteurs lors de leur inscription aux activités

La première journée de l'événement, le vendredi 10 mai, proposait de l'initiation à une dizaine d'activités différentes autour de Saint-Antonin. Tous les créneaux ont affiché complet, mais les activités canoë et visite des canaux souterrains de la ville ont du être annulées car le niveau des courts d'eau était trop é

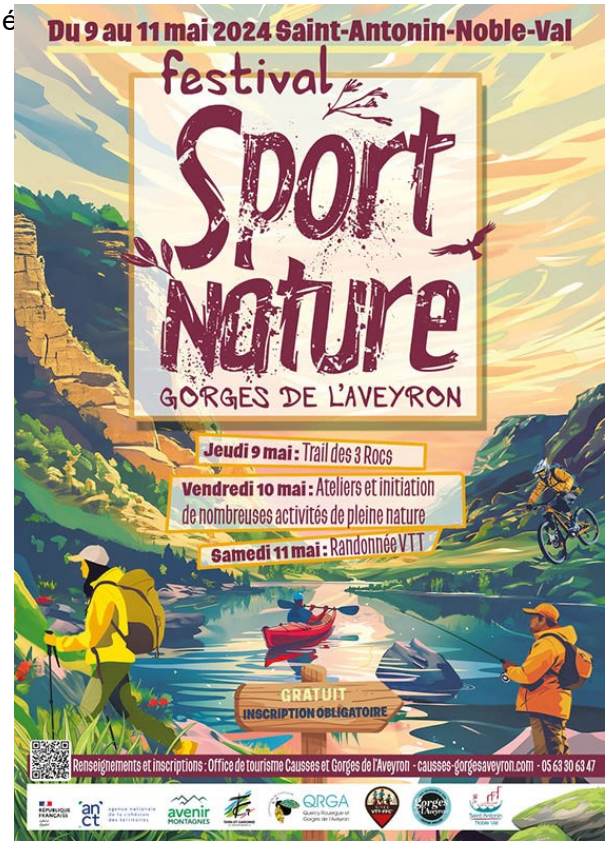

PROGRAMME DU FESTIVAL SPORT NATURE

Jeudi 9 mai

TRAIL DES 3 ROCS : réservation sur site web www.njuko.net/traildes3rocs-2024
MARCHÉ GOURMAND LE MIDI

Vendredi 10 mai

TOUTE LA JOURNÉE À PARTIR DE 10H30
INITIATION AU CANOË SUR L'AVEYRON
Au plan d'eau de Roumégous : découverte de la navigation en autonomie sous la surveillance d'un professionnel.

Matin
10H ET 11H30 : INITIATION À L'ESCALADE
Roc d'Anglars, à partir de 10 ans

10H :
INITIATION PÊCHE
Roumegous, à partir de 6 ans.

VISITE DES CANAUX SOUTERRAINS
Départ place du Bessarel, à partir de 15 ans.
Bottes ou chaussures et vêtements ne craignant pas l'eau, prendre des gants de protection

9H30 ET 10H30 : TIR À L'ARC
À partir de 8 ans, RDV place du Pradel

11H : VISITE GUIDÉE DE LA GROTTE DU BOSC
45min. Bosc de Lacam

Après-midi
14H ET 15H : ATELIER « FABRICATION DE MON PREMIER CERF-VOLANT
1h, Salle de la Verrière

14H ET 14H30 : PARCOURS ACCROBRANCHE
Rendez-vous au Parc Aventure

13H30 : INITIATION PÊCHE
Roumegous, à partir de 6 ans

14H : RANDONNÉE AVEC DES ÂNES
RDV Place du Pradel , 8 km, 2 heures

15H : VISITE DES CANAUX SOUTERRAINS
Départ place du Bessarel, à partir de 15 ans.
Bottes ou chaussures et vêtements ne craignant pas l'eau, prendre des gants de protection.

17H : MISE EN VOL CERFS-VOLANTS
En fin de journée, stades de foot

Samedi 11 mai :

DE 7H30 À 13H RANDONNÉE VTT,
Départ place du Pradel, 4 circuits
Noir : 46 km, 1296m de dénivelé
Rouge : 30 km, 640m de dénivelé
Bleu : 15 km, 203m de dénivelé
Vert : 7 km, 27m de dénivelé

Pré-inscription auprès de l'Office de Tourisme

DE 7H30 À 13H RANDONNÉE PÉDESTRE
7 km, libre, départ place du Pradel

10H : VISITE DES CANAUX SOUTERRAINS
Départ place du Bessarel, à partir de 15 ans.
Bottes ou chaussures et vêtements ne craignant pas l'eau, prendre des gants de protection.

Ne pas jeter sur la voie publique

TOUT LE WEEK-END :
ANIMATIONS, JEUX EN BOIS, BUVETTE

Gorges de l'Aveyron
Inscriptions : Office de tourisme Causses et Gorges de l'Aveyron
tourisme@cc-qrga.fr - 05 63 30 63 47

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les jeux en bois libre d'accès ont également rencontrés un beau succès, tout le vendredi après-midi. La buvette de la brasserie locale Bélier a vu par contre peu de monde.

Au total, ce sont plus de 140 participants qui ont pu être accueillis gratuitement pour découvrir 8 activités différentes.

Certains points d'organisations doivent être améliorés. Le nombre de places pour les activités étant limité et quasi intégralement réservé à l'avance, plusieurs visiteurs sont arrivés le jour même sans pouvoir s'inscrire aux activités. Le site d'accueil du festival manquait également d'animations (musique, activités insolites...), qui amélioreraient l'accueil et la visibilité de l'événement.

Le Samedi 11 Mai était organisée une randonnée gratuite visant à promouvoir l'espace *VTT FFC 215 Gorges de l'Aveyron secteur QRGA* créer dans le cadre du précédent appel à projet PPN.

Au départ de la place du Pradel à Saint-Antonin ont été proposés :

- 4 parcours de Randonnée VTT : départ libre de 7h00 à 10h, 4 niveaux de difficulté, ravitaillements offerts :
  - Très facile : 7 km D+ 27m = *7 participants (familles avec enfants)*
  - Facile : 15 km D+ 203 m = *18 participants*
  - Difficile : 30 km D+ 640 m = *36 participants*
  - Très difficile : 46 km D+ 1296 m = *63 participants*
- 1 randonnée pédestre de 7 km (PR9) = *35 participants, bons retours des marcheurs*
- Un atelier révision des vélos gratuit au près du magasin Cycle de Bône = *retour positif du magasin qui a vu de nombreux vélos*

Bonne réussite en termes de fréquentation avec **160 participants** au total, surtout sur les parcours VTT les plus techniques. Quelques remarques ont été faites sur le balisage, certains participants étant habitués à un balisage spécialement installé pour l'événement et pas aux flèches permanentes FFC, une meilleure pédagogie est à prévoir sur ce sujet.

9) Etude des fréquentations touristiques sur les sites naturels

Contexte :

L'étude et la connaissance en direct des flux de visiteurs sur les sites naturels les plus fréquentés du territoire fait partie des actions prioritaires de la stratégie touristique locale.

3 sites ont été retenus pour l'installation de solution de comptage :

1. La Via Ferrata du Roc d'Anglars

Propriété de la commune de Saint-Antonin-Noble-Val, inaugurée en 2020, la Via Ferrata du Roc d'Anglars est un aménagement de qualité mis en place dans le cadre de la saison 1 du Pôle de Pleine Nature. Mais cet aménagement a un coût d'entretien et de sécurisation important pour la collectivité, et depuis la création de la via, aucune donnée de fréquentation n'a été produite, bien qu'un Eco-Compteur fut pourtant placé dès l'origine sur la via mais n'a vraisemblablement jamais été fonctionnel.

Ainsi, recueillir des chiffres de fréquentation de ce site semble fort pertinent, le site étant bien utilisé mais

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

sans que la municipalité propriétaire sache l'importance de ces usages.

2. La rivière Aveyron et les canoës

Les Gorges de l'Aveyron à Saint-Antonin-Noble-Val sont un site majeur de pratique du canoë-kayak grand public, bénéficiant d'une renommée importante. Un dizaine de loueurs de canoës sont installés en saison entre Saint-Antonin-Noble-Val et Penne (située dans le Tarn), avec une offre moyenne d'environ 80 bateaux chacun (voir plus pour certains), la rivière est donc régulièrement fréquentée par plusieurs centaines de canoës sur certaines portions, comme on peut le voir sur le document suivant, recensant les offres de location à la journée des 9 loueurs des environs.

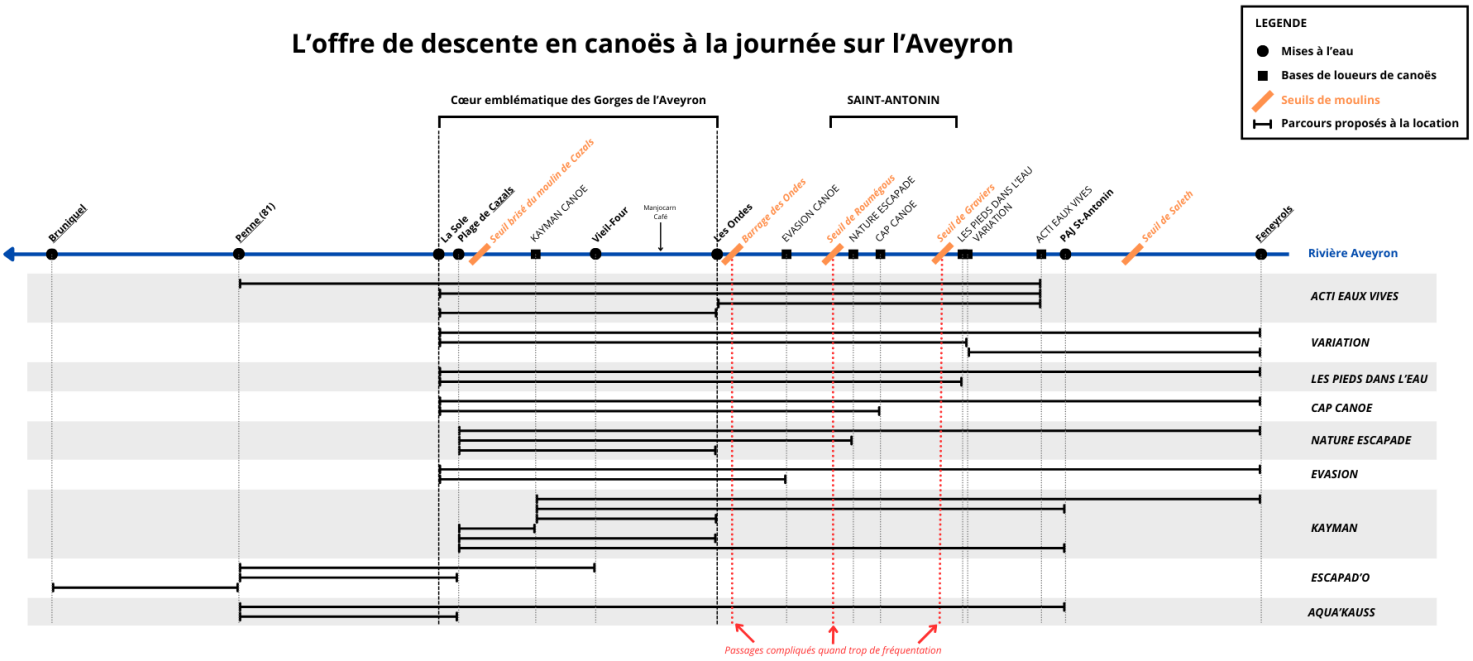

Le site des Gorges peut accueillir une bonne partie de ces embarcations jusqu'à une certaine limite. En effet, lors des périodes de très fortes affluences, les risques d'accidents sont accrus au niveau des seuils de moulins, et notamment de leurs passes à canoës, agissant comme des goulots d'étranglement où se forment des embouteillages favorisant les risques de collision. Cette forte fréquentation est aussi source de nuisances sonores pour les riverains et touristes mais également pour la faune et la flore locales.

Sur le schéma précédent, les principales problématiques indiquées ont lieu surtout au niveau des passages de seuil proches de Saint-Antonin-Noble-Val, en amont du cœur du site emblématique des Gorges de l'Aveyron, sur des espaces ne concentrant pourtant pas le plus grand nombre d'offre de bateaux. En effet, se sont surtout les passages de Roumegous et des Ondes qui subissent le plus la forte affluence. Le passage du seuil des Ondes, proposant le plus grand « tobogan » du parcours, est proposé par 8 loueurs sur 9, ce qui en fait le plus emprunté. Mais la section de rivière concentrant le plus d'offre de location, et donc de canoës en même temps, commence en dessous du barrage des Ondes, d'où peuvent partir d'autres parcours, jusqu'à la base de Kayman, où débarquent un certain nombre de visiteurs. Ainsi, connaître l'affluence après le barrage des Ondes, permettrait de prendre en compte à la fois la pression sur le milieu naturel et les problématiques d'embouteillages en amont peuvent être estimées en fonction de ces données.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

3. La Cascade pétrifiante du Livron à Caylus

La cascade pétrifiante du Livron, est une curiosité géologique naturelle. Le brassage de l'eau chargée en calcaire par la cascade, fait précipiter la calcite formant une roche très légère et aérée et de multiples bassins aux eaux claires. Ce site est situé en bord d'une route départementale assez étroite, sans emprises publiques autres que la route à proximité de la cascade et sans aucun aménagement d'accueil. Pourtant, ce site est très fréquenté quotidiennement, ayant été révélé au grand public par les réseaux sociaux, la cascade offrant un cadre très « instagramable ».

De ce fait, de nombreux véhicules stationnent à proximité directe de la cascade, sur un débord de route et de manière très anarchique, et de nombreux piétons se promènent sur la route, le tout entraînant des risques pour la circulation. Face à cette affluence, la commune de Caylus réfléchi à un aménagement éventuel du site, par l'acquisition de parcelles proches de la cascade.

Afin d'aider à la décision avant le lancement d'un tel projet, présentant un coût non négligeable pour la commune, et pour permettre de bien quantifier l'affluence sur site, l'installation d'un compteur de véhicules stationnés est envisagée.

10) **Accompagnement de la labellisation de sites et participation au réseau 82 pour la marque Accueil Vélo**

Actuellement, 3 campings, 3 gites, 3 chambres d'hôtes, 1 office de tourisme, 1 site touristique et 1 gite de groupe sont référencés Accueil Vélo sur le territoire du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.

Trois structures ont rejoint le réseau en 2024 : le Camping des Gorges de l'Aveyron, les chambres d'hôtes de La Pelisserie et l'Abbaye de Beaulieu. Un hébergement, les Chambres d'Hôtes Alabrena, n'a pas renouvelé son adhésion à la marque.

11) **Classement ENS, rénovation écologique et valorisation du site naturel de l'Abbaye de Beaulieu**

La communauté de communes QRGA, avec l'EPAGE Aveyron Aval et le département de Tarn-et-Garonne mènent un projet de restauration et valorisation des anciens méandres de la Seye présents sur

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

le site de l'Abbaye de Beaulieu (propriété de l'Etat) afin de restaurer la richesse écologique du milieu. Le projet vise également à valoriser le patrimoine écologique, hydrologique, historique et culturel du site par le classement en ENS et la création d'un sentier d'interprétation, dans le cadre du quel intervient le Pôle de Pleine Nature.

L'année 2024 a été consacrée à la phase d'études écologiques et archéologiques, qui devraient être suivi en 2025 par le lancement officiel du projet par l'organisation d'un premier comité de pilotage.

12) **Projet interprétation Mouillac**

La municipalité de Mouillac, commune de 90 habitants située au nord de la communauté de communes, souhaite aménager des supports de contenu interprétatif sur les PR existants de la commune (1 PR intercommunal et 1 PR communal créé en 2023), ainsi que sur le patus du cimetière, incluant un aménagement complet de site multiusage (stationnement cimetière, point de départ rando, point de vue, pique-nique...)**.** La municipalité est accompagnée par *Tarn et Garonne Conseil Collectivités*, organisme départemental d'aide au portage de projets, et travaille avec une paysagiste-conceptrice et une scénographe pour la réalisation des aménagements d'interprétation. Des comités de pilotages incluant diverses structures concernées par le projet sont organisés de manière régulière. Le projet est au stade de la définition du contenu à intégrer sur le mobilier d'interprétation.

13) **Projet sentier interprétation karstique autour de la vallée de la Gourge à Saint-Antonin-Noble-Val**

Le club de spéléologie "*La Mangrove*" basé à Saint-Antonin-Noble-Val porte le projet de réalisé en 2025 un sentier d'interprétation du domaine karstique sur le site de la vallée de la Gourgue, ruisseau riche en patrimoine géologique. Ce projet s'inscrit dans le cadre des financements de la Fédération Régionale de Spéléologie d'Occitanie qui soutien la création d'au moins un sentier d'interprétation par département, ici pour le Tarn-et-Garonne. L'année 2024 a été consacrée à la mise en marche du projet, par le rapprochement de l'association « *La Mangrove* » avec la « Société des Amis du Vieux Saint-Antonin », qui gère et entretien de nombreux sentiers de randonnées sur la commune de Saint-Antonin, ainsi qu'au repérage du site de la Gourgue, en présence de membres des deux associations et du chargé de projet PPN.

14) **Participation aux rencontres de l'Eau organisées par le service GEMAPI QRGA**

Evénement organisé par le service GEMAPI de la communauté de communes dans le cadre de l'appel à projet Educ'Eau de l'Agence de L'Eau Grand Sud-Ouest.

Extrait du rapport d'activité des Rencontres de l'Eau :

« Les étés 2022 et 2023 ont été exceptionnellement chauds et secs avec des étiages qui se sont prolongées sur des périodes étendues. La pression sur la ressource en eau et les milieux aquatique à été intense et cela s'est traduit par des mesures exceptionnelles : approvisionnement des châteaux d'eau par camion-citerne, pêches de sauvetage sur des cours d'eau en voie d'assèchement etc.

Des arrêtés locaux et départementaux ont été pris pour restreindre les usages les plus consommateurs d'eau, mais leur effet ne s'est pas toujours fait ressentir et la pression sur la ressource est restée a peu près constante. En effet, le grand public n'est pas toujours bien informé sur le fonctionnement de l'adduction en eau potable, des milieux aquatiques et des conséquences du réchauffement climatique. Nous avons donc choisi de renforcer la sensibilisation et la communication sur ces sujets auprès des habitants de notre territoire, en élargissant le public généralement ciblé (scolaires) pour inclure les actifs, professionnels du secteur touristique ainsi que les personnes précaires ou isolées.

Les Rencontres de l'Eau ont été imaginées comme un cycle d'animations pilotes réparties sur le territoire de la CCQRGA, gratuites et ouvertes à tous les publics. Elles s'articulent autour des grandes thématiques qui nous préoccupent telles que le réchauffement climatique, la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que les usages et modes de consommation. Pour ce, elles mettent à profit les compétences et moyens des différents services de la CCQRGA et des partenaires locaux. L'ensemble des éléments a été conçu en interne et la fabrication a été assurée par le FabLab *La Fabrique* et des prestataires.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Elles se sont tenues sur quatre communes du territoire, sur les sites les plus fréquentés :

- Le 19 juin à Caylus, au niveau du lac de Labarthe

- Le 26 juin à Parisot, au niveau de la base de loisirs :
- Le 3 juillet à Saint Antonin Noble Val, sur la place de la halle.
- Le 10 juillet à Laguépie

15) **Le sentier du Viaur**

L'EPAGE Viaur, gérant le bassin versant de la rivière Viaur, en grande majorité situé dans le département de l'Aveyron, jusqu'à sa confluence à Laguépie, porte un projet de chemin de randonnée itinérant longeant l'intégralité du cours d'eau de sa source à sa confluence avec la rivière Aveyron.

Dans ce cadre, une reconnaissance de terrain a été effectuée sur 1 journée pour la dernière étape du sentier entre Lagarde-Viaur en Aveyron et Laguépie en Tarn-et-Garonne. Ce repérage a été réalisé en présence de la chargée de projet du sentier du Viaur, le chargé de mission PPN QRGA ainsi qu'un habitant de la vallée du Viaur, personne ressource pour la définition de l'itinéraire sur cette partie. La chargée de mission pôle de pleine nature des Bastides et Gorges de l'Aveyron et du Viaur était également invitée mais n'a pu être présente.

Le PPN QRGA a également participé au comité de pilotage du sentier du Viaur, lors duquel a été présenté le plan de financement du sentier répartie proportionnellement au nombre de km concerné sur chaque territoire (0,28% pour la QRGA) et pour lequel la communauté de communes a donné son accord de principe.

16) **L'itinéraire Conques-Toulouse**

Participation au Comité de pilotage de l'Itinéraire de Grande Randonnée Conques-Toulouse.

La commune de Laguépie, seule de la communauté de communes QRGA à être traversée par cet itinéraire, a été labellisée commune Halte Compostelle en 2024.

17) **Réorganisation des sites naturels d'escalades sur les falaises des Gorges de l'Aveyron à Saint-Antonin-Noble-Val**

L'année 2024 a été marquée par l'interdiction d'accès à la falaise des Capucins, l'un des sites majeurs

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

d'escalade des Gorges de l'Aveyron, par plusieurs propriétaires. Cette fermeture a remis sur le devant de la scène les problématiques de droit d'accès et de responsabilités des sites, aménagés au fil du temps sans conventionnement avec les propriétaires des falaises. Ces derniers, inquiets par des précédents juridiques sur d'autres sites en France, où les propriétaires ont été tenus responsables d'accidents de grimpeurs sur des falaises non conventionnées, mais également devant l'attractivité grandissante de la pratique de l'escalade en falaise, sont de plus en plus réticents à laisser l'accès libre à ces espaces. *D'autre part, la falaise du Roc d'Anglars et sa via ferrata, propriétés de la commune de Saint-Antonin-Noble-Val, ont également été fermées en début d'année pour cause de purge de morceaux de falaises menaçant de chuter sur les voies de grimpe, puis dans un second temps afin de protéger un couple de faucons pèlerins installés à proximité de la via ferrata. La falaise a pu heureusement rouvrir pour la saison touristique à partir de juin 2024.*

Face a ces diverses problématiques, le comité territorial 82 de la FFME (Fédération Française Montagne Escalade) a rencontré département, communauté de communes, commune, association de grimpeurs et ligue de protection des oiseaux (LPO) afin de proposer un modèle de convention permettant l'utilisation des falaises. Cette convention est en court d'étude par les services départementaux.

5.8 Grotte du Bosc

Exploitation 2024 :

Pour sa saison 2024, la grotte du Bosc a accueilli **13 013 visiteurs** (contre 13 944 visiteurs en 2023) avec **11 046** visiteurs individuels (contre 12 184 en 2023), **479** visiteurs pour les animations (contre 441 en 2023) et **1 488** visiteurs en groupes (contre 1 319 en 2023).
Les recettes générées s'élèvent à **129 449,49 euros** (contre 120 920,71 euros en 2023) avec 97 592 euros en billetterie et 31 857,49 euros boutique.
On observe une diminution du nombre de visiteurs pendant la saison estivale mais une augmentation du nombre de groupes et du chiffre d'affaires avec la majoration du prix des billets.
Ces chiffres viennent confirmer l'importance de développer les ailes de saison et les groupes.

I. Un congés maternité et une nouvelle organisation

Le départ de la responsable de site en congés maternité puis parental a été l'occasion de travailler sur la nécessaire répartition des missions. Depuis 4 ans, la grotte du Bosc reçoit de plus en plus de visiteurs et génère de plus en plus de recettes ; la responsable de site ne peut plus détenir toutes les missions.
Le poste de responsable a été scindé en deux avec une partie tâches administratives-régies et l'autre partie médiation groupes-communication. Les deux personnes recrutées (anciennes guides de la grotte) géraient également l'accueil et les visites guidées.
La charge de travail a été conséquente avec la formation à toutes ces missions ainsi que le temps passé à guider les groupes. Le recours aux vacations s'est avéré indispensable.
En saison, la masse salariale est toujours la même, à savoir 6 agents au total : 2 chargées d'accueil (les responsables), une troisième personne à l'accueil et aux visites, ainsi que 3 guides.

La saison a été difficile avec des arrêts maladie plusieurs semaines en haute saison (guide blessée, guide aphone), des responsables faisant beaucoup d'heures supplémentaires pour pallier au manque ainsi que de nombreuses coupures d'électricité. La problématique des coupures d'électricité provenait du groupe électrogène qui n'était pas assez puissant.
Ces difficultés n'ont pas impacté le fonctionnement de la grotte grâce à la réactivité de l'équipe.

En définitive, nous notons qu'au vu du développement de la grotte avec les animations et les groupes, il sera indispensable de travailler à nouveau sur la répartition des missions avec le recrutement d'une médiatrice culturelle pour la salle d'ateliers pédagogiques.

II. La dernière phase de travaux : les ateliers pédagogiques

Fruit d'une réflexion et d'un travail collaboratif entre la responsable de la grotte, l'architecte de la

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

communauté de communes et l'équipe régie, l'ancien bâtiment d'accueil a été transformé en salle d'ateliers pédagogiques et la salle de projection rénovée :

- Dépose des anciennes vitrines pour avoir la place d'accueillir 25 enfants
- Dépose du faux-plafond
- Dépose et réfection totale de la toiture (charpente bois + couverture) avec isolation en sarking (entreprise spécialisée)
- Reprise des arases des murs (entreprise spécialisée)
- Isolation thermique intérieure des murs (laine de bois dans doublage)
- Coulage d'une dalle pour création d'un niveau plan (avec isolation légère du sol en billes d'argile) + pose carrelage (entreprise spécialisée)
- Création d'une ouverture supplémentaire : fenêtre vers le bois (entreprise spécialisée)
- Remplacement des menuiseries (entreprise spécialisée)
- Mise en place d'un petit système chauffage (nous recevons la quasi-totalité des groupes printemps-été) et d'une VMC
- Réfection de l'ensemble du réseau électrique (avec intervention d'ENEDIS sur le compteur)
- Construction d'un grand placard de rangement tout au long du mur avec point d'eau intégré (avec robinets adaptés aux enfants), porte-manteaux, tiroirs, étagères, tableau, etc...

Le mobilier de notre salle d'ateliers pédagogiques devait répondre à plusieurs besoins :

- Les tables devaient pouvoir être démontées et rangées facilement.
- Le format des tables devait pouvoir s'adapter aux groupes avec de grandes tablées ou des petites tables séparées.
- La hauteur devait être réglable pour des ateliers avec les enfants ou des animations avec les adultes.

Il s'est avéré impossible de trouver de telles tables dans le commerce, nous avons donc confié leur conception à une équipe mixte avec des membres de la Fabrique (Fablab) et de la régie travaux. Cette collaboration a été un réel succès.

L'ensemble des travaux ont coûté 78 424 21 € HT, avec une répartition comme suit :

- 60 847,14 € HT (coûts des travaux réalisés par des entreprises)
- 17 577,07 € HT (coûts des travaux réalisés en régie, compris mobilier, hors temps de travail)

.

<u>III. La stratégie groupes et animations</u>

Afin de permettre aux deux responsables de gérer les animations, l'accueil et les visites, la programmation a été pensée pour le matin (grotte fermée).
Les animations ont trouvé leur public sur les temps forts de Pâques et Halloween, mais ça n'a pas été le cas pour les autres animations proposées.
En 2025, ces deux temps forts devront être conservés mais des solutions devront être trouvées pour maintenir les autres animations l'après-midi et non en matinée.

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la grotte du Bosc a proposé comme en 2023 des visites guidées et un concert gratuit. Cette soirée festive a été à nouveau une belle réussite mais la fréquentation a baissé à cause de la météo et l'opération reste toujours à perte.
Une réflexion sera menée en 2025 pour le maintien de cette animation mais avec moins de dépenses.

5.9 Communication

INTRODUCTION

En 2024, le service communication a poursuivi sa mission d'appui aux services, de valorisation de l'action publique et de diffusion de l'information auprès des habitants et partenaires. Dans un contexte de structuration continue de la communication institutionnelle, le service – composé

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

d'un seul agent – a assuré la conception, la réalisation et la diffusion de l'ensemble des supports de communication de la collectivité et de ses satellites, tout en accompagnant les démarches de concertation et de sensibilisation portées par les services.
Ce bilan revient sur les principales actions menées sur l'année, à la fois dans une logique de transversalité et d'expertise technique.

1. Communication institutionnelle

La Gazette intercommunale

- Réalisation de deux numéros du bulletin papier (n°40 – déc./janv. et n°41 – juillet).
- Tirage : 500 exemplaires diffusés via des points de collecte.
- Mise en ligne au format PDF sur le site de la collectivité.

Site web de la collectivité

- Gestion et mise à jour régulière du site www.cc-qrga.fr.
- Fréquentation en 2024 : **58 392 visiteurs** pour **438 000 pages consultées**.
- Mise à jour de l'organigramme, publication des actualités, offres d'emploi, documents administratifs, etc.
- Création d'un système de réservation en ligne (véhicules, salles, appareils).
- Finalisation et mise en ligne du livret d'accueil à destination des nouveaux agents.

Newsletters

- Audit des usages internes.
- Choix d'un outil adapté aux besoins des services.
- Création de modèles personnalisés pour les services demandeurs.
- Lancement d'une newsletter dédiée à la communication interne.

2. Communication sectorielle

Développement économique

- Création des supports pour la Journée des nouveaux arrivants (affiches, flyers, contenus numériques, reportage photo).
- Campagne pour le programme OCCRE/Club d'entreprises ADRET (posts réseaux sociaux, affiches, flyers).
- Communication dédiée au dispositif "Logements passerelles" : site web, flyers, visuels réseaux sociaux.

Tourisme

L'année a été marquée par un contexte de travail dégradé au sein de l'Office de tourisme intercommunal (remplacements, absences longues, climat social tendu), rendant difficile la planification des actions de communication.

Malgré cela, le service communication a assuré :

I. La **conception du magazine de séduction** (36 pages – 6 000 exemplaires).
II. La correction et les réimpressions des cartes du territoire et plans de ville.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

III. La création d'un **livre de marque** sous forme de carnet de voyage, diffusé en version numérique.
IV. La production d'annonces presse : *La Dépêche*, *L'Échappée Belle*, *Cosy*.

Communication touristique spécifique – Grotte du Bosc

- Réalisation de l'ensemble des supports liés aux animations (papier + numérique).
- Campagne photographique des animations.
- Étude et création de nouveaux panneaux signalétiques (accueil, directionnels).
- Renouvellement de l'exposition photo.

3. <u>Communication Enfance – Jeunesse – Petite enfance</u>

- Réalisation d'un calendrier annuel des propositions de séjours.
- Conception et impression interne (x4/an) des supports pour séjours, vacances, mercredis, stages (triptyques, flyers, affiches).
- Mise en ligne des plannings saisonniers.
- Création des flyers pour le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents).
- Conception graphique pour le flocage du véhicule du PIJ (3 faces).

4. <u>Environnement</u>

Projet phare 2024 : « Les Rencontres de l'eau » – Appel à projet Educ'Eau

Une mobilisation interservices remarquable qui a abouti à :

- La création de 5 totems et 6 panneaux pédagogiques (dibond A1).
- Un jeu de memory « L'eau invisible », un parcours pédagogique grandeur nature.
- Une campagne d'affichage, des flyers et une couverture photographique.

Un projet exemplaire en matière de pédagogie, de transversalité et de qualité graphique.

5. <u>Lecture publique</u>

- Conception des supports de communication pour les ateliers et évènements dans les médiathèques (affiches).

6. <u>Communication numérique et réseaux sociaux</u>

- Animation des pages **Facebook** et **Instagram** de la collectivité et de la Grotte du Bosc : **2 publications par semaine**.
- Suivi et mise à jour des sites partenaires :
  - **<u>www.causses-gorgesaveyron.com</u>** → **259 000 visiteurs** / **956 922 pages vues**
  - **<u>www.grottedubosc.com</u>** → **82 773 visiteurs** / **227 222 pages vues**
  - **<u>www.lafabrique-caylus.com</u>** → Création complète en 2024

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

7. La Fabrique – Tiers lieu

- Communication régulière pour les ateliers du Fablab.
- Nouvelle formule : création d'un dépliant trimestriel 6 volets pour les programmes d'ateliers et événements.

8. Convention Territoriale Globale

4. Volet Habitat : conception des visuels, flyers et campagne réseaux pour les « Rencontres Habitats ».
5. Volet Mobilité : communication pour les actions menées avec Agir ABCD (affiches, dépliants).

9. Communication événementielle – Pôle Pleine Nature

8. Festival Sport Nature : affiches grand format et petit format, flyers, pub presse/radio, tournage et reportage photos.

10. Mutualisations et partenariats

- Collaboration avec le **collège Pierre Bayrou** de Saint-Antonin pour la création d'un logotype pédagogique (interventions 3e/4e – 9 h).
- Partenariat avec la **Mairie de Caylus** : création du catalogue de l'exposition Paul Faure, carte postale, flyer, invitation, signalétique en corten avec le Fablab.
- Accompagnement de **Cocagne 82** : formation à l'outil web, accompagnement éditorial.

CONCLUSION

En 2024, le service communication a confirmé son rôle pivot au sein de la collectivité en assurant, seul, la production de l'ensemble des contenus et supports de communication institutionnelle, événementielle, pédagogique et numérique.
Malgré un contexte parfois contraint, notamment en lien avec les difficultés rencontrées par certains services partenaires, le service a su maintenir un haut niveau de réactivité, de technicité et de polyvalence. Le projet « Les Rencontres de l'eau » illustre parfaitement la capacité collective à innover et à communiquer efficacement sur les actions locales.
Pour l'année 2025, les perspectives incluent une consolidation des outils internes, une réflexion sur la stratégie éditoriale, et le renforcement de la cohérence graphique et fonctionnelle entre les différents supports et sites de la collectivité.

5.10 Architecture

1. **Maîtrise d'œuvre**

- Réhabilitation de l'ancien bâtiment d'accueil de la grotte du Bosc en ateliers pédagogiques et lieu d'exposition
  - Suivi du chantier (1 réunion de chantier hebdomadaire + compte-rendu)

Début des travaux novembre 2023 - Fin des travaux juin 2024

  - Gestion financière du chantier (validation des situations de travaux, préparation des avenants aux marchés de travaux)
  - Dessin de l'ameublement avec le service travaux en régie
  - Suivi de la création de mobilier par le Service travaux en régie et la Fabrique
  - Opération de réception des travaux (entre novembre 2023 et juin 2024 selon les lots)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Suivi des levées de réserves (Juin 2024)

- Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments dans le centre-bourg de Caylus (Tiers-lieu – partie 2)

  - Bâtiment 1 (passage public et locaux techniques)
    - Relevés de l'existant
    - Esquisse APD (Avant-Projet Détaillé, + synthèse des éléments des autres intervenants (BE Structure + BE Fluides + contrôleur technique + CSPS)
    - Dépôt du Permis de construire, après échanges avec ABF, Inventaire du Patrimoine et mairie de Caylus
    - Préparation du dossier PRO / DCE (Projet / Dossier de Consultation des Entreprises) + synthèse des éléments des autres intervenants (BE Structure + BE Fluides + contrôleur technique + CSPS)
    - Présentation du projet et échanges avec les voisins directement impactés par le projet
    - Organisation et gestion d'un constat d'huissier avec diagnostic structurel
    - Organisation des travaux de déblayage des locaux par le Service travaux en régie

  - Bâtiments 2 et 3 (auditorium-espace scénique + locaux annexes + logement d'accueil de résidence)
    - Participation à la précision du programme avec le service culture et avec les acteurs culturels du territoire
    - Organisation des travaux de déblayage des locaux par le Service travaux en régie
    - Compléments et précisions des relevés des bâtiments
    - Esquisse APD + synthèse des éléments des autres intervenants (BE Structure + BE Fluides + contrôleur technique + CSPS)
    - Suivi des travaux de sécurisation de la toiture du Bâtiment 3 (ancienne annexe du Presbytère)

2. **<u>Etudes diverses pour la CCQRGA</u>**

- Fermeture entre la salle d'attente et l'espace d'accueil de France-Service avec une grande paroi menuisée vitrée :
  - Dessin du projet
  - Consultation d'une entreprise de menuiserie
  - Aide à la passation du marché
  - Suivi du chantier

- Mise en peinture du sol de la salle mise à disposition dans le cadre du Concours entreprenarial
  - Suivi du projet réalisé par le Service travaux en régie

5.11 Informatique

Principaux points et dossiers traités en 2024 :

<u>Accès internet et téléphonie</u>

- Maintenance accès internet / standard téléphonique sur IP (siège CC + service enfance + bureaux OT + La Fabrique + FS Caylus)
- Gestion des chantiers raccordement fibre (~10 raccordements)
- Gestion des abonnements mobile
- Collaboration service compta, tableaux de bord de gestion du parc téléphonique
  - Parc licences bureautique

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Parc abonnements internet / téléphones

Solutions bureautiques, cloud, partage de document

- Tableau de bord de gestion des licences bureautique
- Administration comptes Microsoft 365
- Poursuite mise en place solution NetExplorer TGA 82 (services services administratifs), migrations licences Microsoft en conséquence
- Développement d'outils bureautiques à la demande (publipostage, tableaux de bord...)

Equipement personnel et infrastructure

- Achat / mise en service postes informatiques (reconditionné)
- Achat / mise en service téléphone mobiles (reconditionné)
- Gestion des contrats / renouvellement copieurs et imprimantes
- Fourniture supports et réhausseurs écrans et ordinateurs portables
- Dépannage / Recyclage / Restauration postes informatiques
- Fourniture / maintenance petit matériel
- Gestion système réservation (salles, véhicules), aide / formation à l'usage
- Déploiement mise à jour logiciel d'inventaire (GLPIInventory)

Chantiers cadres

- Mise en place outil de gestion de tickets pour toutes les demandes atterrissant au service informatique (GLPI)
- Collaboration CDG82 pour mise en place premières mesures RGPD (diagnostic, recensement de l'usage des données personnelles, désignation DPD)
- Collaboration service RH pour mise en place attestation de mise à disposition du matériel pour les agents

Web

- Collaboration service communication pour gestion des services web et administration des VPS (serveurs d'hébergements web)

5.10 Petites Villes de Demain (PVD)

Rapport d'activité du 01/01 au 31/12/24 :

- L'organisation mise en place :

La conception du projet de revitalisation, coordonnée à l'échelle communautaire, s'est appuyée sur un suivi rapproché, à minima hebdomadaire, avec les Maires et adjoints « PVD » des deux Communes.
Les travaux ont été conduits en groupe de travail associant divers élus en fonction de leurs délégations (commerce, tourisme, affaires scolaires, social, déplacement, …) et synthétisés en bureau municipal à plusieurs reprises. L'organisation a alterné séances globales sur les orientations et stratégies et plus thématiques : habitat, reconquête de quartier et îlots dégradés, commerce, mobilité, services à la population.
L'avancement de la démarche a été suivi et conforté par chacun des deux conseils municipaux.
2024 a été la deuxième année de programmation après la signature de la convention ORT le 27 janvier 2023.
L'action a été organisée par le programme validé en comité de projet, avec l'ensemble des partenaires, le 13 décembre 2023. Elle a été évaluée lors du comité de projet réuni le 23 janvier 2025.

- Les études lancées sous « pilotage PVD » :

Les études stratégiques sont désormais terminées. Elles sont désormais suivies de nombreuses études pré-opérationnelles et opérationnelles, bénéficiant notamment des soutiens financiers du Fonds Vert – mesure ingénierie et du dispositif Région Occitanie-Banque des Territoires.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- L'organisation du partenariat

54 rencontres et visites de terrain ont été organisées avec les partenaires institutionnels, financiers et techniques du projet de revitalisation et les acteurs du territoire. Elles ont permis de faciliter pour chacun l'appropriation des éléments de contexte, d'organiser l'engagement des partenaires et contribué aux travaux des comités de suivi.
Outre le suivi nécessaire avec les différents partenaires institutionnels, ces rencontres visent aussi désormais la mobilisation de partenaires techniques sollicités pour contribution aux différents projets.

- L'appui à l'organisation des projets des communes

128 séances et réunions collectives ont été consacrées à l'accompagnement et l'organisation des projets des communes et d'initiatives privées dans les domaines des services à la population, soins et services à l'enfance, de l'habitat, du commerce et des mobilités.
Cette activité, doublée par rapport aux années précédentes, illustre le plein passage en phase opérationnelle du projet de revitalisation. Les projets sont nombreux et avancent à un rythme satisfaisant.

- Les résultats de son action

Le projet de revitalisation est aujourd'hui en cours. Son pilotage et son partage sont toujours en cours d'organisation au fil de l'évolution des collectivités, ils devront être cultivés en permanence sur la durée. L'appui à l'organisation des projets est en régime opérationnel.
Le comité de projet réuni le 23/01/25 a pu constater que la programmation 2024 a été quasi intégralement engagée.

6. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES A LA PERSONNE

Cette partie présente le bilan annuel des services à la personne, mis en place par la Communauté de Communes et gérés en régie. Il s'agit du réseau de lecture publique, de la politique liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, des France Services (FS) du Transport à la Demande (TAD) et du Projet Social de Territoire (PST).

6.1. Le réseau de lecture publique

- **Présentation du réseau intercommunal**

Le réseau de lecture publique du QRGA est composé de 9 lieux de lecture municipaux, divisés en 3 catégories :
- 2 bibliothèques têtes de réseau (Caylus et Saint Antonin Noble Val),
- 4 bibliothèques relais (Laguépie, Parisot, Varen et Verfeil),
- 3 points-lecture (Cazals, Puylagarde et Saint Projet).

L'inscription au réseau des médiathèques est gratuite, elle permet d'emprunter 5 livres + 5 CD + 2 DVD + 5 revues pour 3 semaines, renouvelable 1 fois.
Les usagers peuvent emprunter, rendre et réserver des documents dans n'importe quelle médiathèque.

Le réseau se dote de :
- Un catalogue commun : https://www.mediatheques-qrga.org/
- Une navette intercommunale qui dessert le réseau 2 fois par mois.

- **Le service Lecture Publique en 2024**

L'année 2024 a été marquée par plusieurs évènements majeurs pour le réseau de lecture publique :
– L'adoption en conseil communautaire d'un Schéma de Développement de la Lecture Publique en Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron, qui couvre la période 2024-2026

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

– La signature avec l'Etat d'un Contrat Territoire-Lecture, qui permet un accompagnement financier sur la période 2024-2026
– L'acquisition d'un véhicule dédié pour la navette, avec le soutien du département du Tarn-et-Garonne et des services de l'État dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation.

En janvier 2024, un récolement des collections a été réalisé dans tous les lieux de lecture du réseau, ce qui a permis de mettre à jour notre base de données et de faire un point sur les collections présentes réellement dans les médiathèques.

Nous avons également échangé des documents avec la Médiathèque Départementale de Montauban à 7 reprises en 2024 : 5 échanges dans les locaux départementaux, et 2 directement dans les villages de Parisot et Caylus avec le Mediabus. Ces échanges nous permettent de renouveler notre offre documentaire aux usagers et sont réalisés avec les véhicules intercommunaux.

Le travail de simplification des procédures et d'amélioration de l'efficacité du service a été poursuivi en 2024. Un travail de fonds a été mené sur la répartition des tâches entre agents municipaux et intercommunaux, et des formations ont été dispensées aux agents intégrant le réseau. Les réunions de réseau régulières ont été maintenues, les groupes de travail thématiques ont continué, et le travail en commun autour des évènement nationaux a été encouragé.

Pauline Fraycinet a suivi au mois de juin une formation sur le thème « Faire vivre son schéma de lecture publique » et une formation de deux jours au mois de novembre sur la politique documentaire en réseau. Son volume horaire a augmenté pour passer de 28h à 32h hebdomadaires.

- **Animation du territoire**
-

Pour la première année, le réseau a participé au mois de janvier aux Nuits de la Lecture, avec des évènements à Parisot, Verfeil, Varen et Caylus et un partenariat avec le CDI du collège Pierre Bayrou.
Le réseau des médiathèques a participé à la résidence de territoire qui s'est déroulée au premier semestre 2024 sur les communes de Caylus et Saint Projet, notamment avec des ateliers d'écriture dans la médiathèque de Caylus et la participation à la fête de fin de résidence.

En partenariat avec les associations Quercynema, le réseau des médiathèques a permis d'offrir aux habitants 4 séances de cinéma documentaire dans les 4 villages (Parisot, Varen, Saint Antonin et Caylus) dans le cadre du mois du film documentaire en novembre.

Le service Lecture Publique continue sa présence régulière en GT Petite Enfance et sa participation à la journée dédiée. Le dispositif Premières Pages porté au niveau départemental s'est déployé dans 3 médiathèques du territoire et a rencontré le succès espéré.

Du matériel a été acheté pour développer un coin lecture itinérant, pour la journée de la Petite Enfance, les Rencontres de l'Eau et la fête de fin de résidence artistique Radix Codex. Cette participation a des évènements hors-les-murs des médiathèques.

Globalement, les statistiques sont à la hausse par rapport à 2023, hormis sur le nombre de prêts. Nous comptons 426 nouveaux inscrits dans le réseau, et la fréquentation est en hausse y compris par rapport à 2019, qui a été une année record exceptionnelle.

La fréquentation aux animations est en hausse de près de 500 personnes par rapport à l'année dernière, ce qui confirme cette dynamique de fréquentation et place les médiathèques comme de véritables lieux de vie du territoire.

Statistiques d'activité par site - 2024

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Site	Fréquentation	Inscrits actifs	Nouveaux inscrits	Nombre de prêts
Caylus	4887	251	71	9733
Cazals	?	33	?	436
Laguépie	1541	77	40	2660
Parisot	4274	105	26	6010
Puylagarde	?	5	2	32
Saint-Projet	82	18	3	233
St-Antonin-Noble-Val	12283	745	211	24358
Varen	2359	105	35	3803
Verfeil-sur-Seye	2817	87	38	3825
Statistiques d'activité du réseau - 2024				
Total QRGA 2024	28243	1426	426	51090
Comparatif 2023	26167	1407	365	52547
Comparatif 2019	27272	1639	458	53496

6.2. **La politique « Enfance et Jeunesse ».**

Sur l'année 2024, tous les projets ont été réintroduits (rencontre inter-centre, fête de Noël, sorties en grand groupe, partenariats locaux…).

Nous avons encore cette année eut un « turn over » sur les équipes :
Remplacement de directeurs sur ALSH Caylus par un agent d'animation Mr BEN SADIA Félix, qui suivi une formation BPJEPS LTP, (la professionnalisation de nos agents est importante pour le service), nous avons donc recruté un agent d'animation GUINET Hugo pour son remplacement qui a suivi une formation BAFD afin d'être directeur des séjours d'été. Hugo est un vacataire régulier des vacances ce qui a facilité son intégration. Un nouveau directeur a été embauché sur le centre de loisirs de St Antonin : Mr BERMOND Nicolas. Nous avons aussi remplacé notre référente inclusion par une personne de l'équipe Mme BALAT Laurie et embauché un AVL à sa place, Mr VILPOUX Pierre, ancien directeur qui connait très bien nos services.
L'équipe est complète et complémentaire, nous sommes très attentifs à la dynamique et aux professionnalismes des 11 agents qui gravitent sur notre service, car cela permet d'offrir aux familles et aux enfants un accueil de qualité.

En 2024 nous avons ouvert les 3 centres de loisirs et le local jeunes sur 4 périodes de vacances (hiver, printemps, été et automne), nous avons également réalisé 4 séjours dans l'été, et 4 stages sur 5 dans l'année qui ont eu un vif succès avec des listes d'attente. Avec une forte demande d'inscriptions sur les structures d'accueil pendant les vacances d'été, nous retrouvons cette année des effectifs en augmentation de ceux de l'année 2023.

Pour l'ensemble du service EJ en 2024 avec la CAF du Tarn et Garonne :
Nous avons renouvelé les conventions d'objectifs et de financement PERI et EXTRA scolaire jusqu'au renouvellement du projet social de territoire 2025-2027
Nous avons validé une deuxième année avec l'appel à projet PS jeunes ainsi que l'appel à projet PDN (Promeneur Du Net) qui permet au responsable du local jeunes d'avoir une veille éducative sur le net avec nos ados.
L'Axe 1 « handicap » du fond public de territoire a été reconduit avec une nouveauté prévue en 2025 dit

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

« bonus inclusion » qui pourrait valoriser et financer davantage nos actions mises en place par la CCQRGA sur l'accueil des enfants en situation de handicap.
Une demande d'investissement a été validé pour le renouvellement des tables et chaises du centre de Laguépie et l'amélioration du local jeunes (cuisine) à la hauteur de 80%

-La CTG et le projet social du territoire :
Cette réflexion participative et collaborative s'est inscrite dans une démarche d'élaboration collective et débouche aujourd'hui sur un diagnostic et un projet social de territoire, lequel étaye la CTG et nous permet de garder une ligne de conduite directement en lien avec les besoins du territoire.

Les enjeux sont importants pour le territoire et impacteront les 5 années à venir.
Pour rappel, la Convention Territoriale Global a été signé en décembre 2021. Enfin, cette convention, signée pour 4 ans, a permis l'embauche d'un poste à ¼ temps de chargé de coopération, subventionné par la CAF, embauché en 2022 afin de prendre le relais sur le suivi et les évaluations des actions et objectifs de ce projet. Nous travaillons toujours étroitement avec cette personne, des groupes de travail ont été instaurés et permettent un travail de fond avec un développement de partenariat très enrichissant pour l'avancement des projets engagés dans notre projet social de territoire en lien direct avec nos structures et nos objectifs éducatifs.
Afin de mettre en œuvre les politiques « petite-enfance, enfance-jeunesse et éducation, parentalité » nous avons pour fonctions :
1/ le conseil et l'animation auprès des élus de la commission « petite enfance et enfance-jeunesse »
2/ L'évaluation, la conception, le pilotage des projets et programmes pédagogiques ou éducatifs dans une logique de transversalité
3/ Animer la mise en réseau des acteurs : L'identification et la mobilisation des partenaires : 2 GT enfance jeunesse, 1 COPIL A.M.I et plusieurs sous réunions ont été créés. (17 partenaires identifiés)
4/ Organiser et animer la relation avec la population avec Création, mise en place et recueille d'enquêtes aux habitants pour PEEJ -Jeunesse, petite enfance (besoin de garde et famille) et familles Conception d'un site internet, communication...

Cette année, nous avons spécifiquement travaillé sur les services civiques, la session BAFA, le SNU, la mobilité des jeunes et la Formation acteurs jeunesses.
Pour cela, nous avons candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt (ami) « projets de territoires » 2024 - Région Occitanie
La Ligue de l'Enseignement est porteuse du projet dans une logique de partenariat étroit avec le SDJES de Tarn-et-Garonne. Le dossier a été déposé auprès de la DRAJES Occitanie par le SDJES qui intervient en copilotage du projet.
« Le diagnostic met en évidence un territoire rural dynamique, mais confronté à des contraintes d'isolement et de ressources limitées, nécessitant une mobilisation collective pour développer les services de manière cohérente et inclusive. Le projet social vise à créer un territoire attractif, résilient et solidaire en optimisant les ressources et en renforçant les collaborations locales. Ce diagnostic souligne l'importance d'une approche agile et participative pour s'adapter aux besoins des habitants et garantir une évolution positive du territoire d'ici 2030 »

Les partenaires impliqués dans le projet et faisant parti du COPIL AMI sont :
- La SDJES 82 : -CAZES Emma, FAUVEL Emmanuel,
- CCQRGA -CHAPMAN Emma, directrice service EJ, PAUPY Yohanna LAFON Cécile, vice-présidente.
- COUPY Sylvie**, Ligue de l'enseignement**
- COUREAU Maryline, **Mission Locale**
- LAPEYRE Florence, **MSA MPN**
- TEULLIERES Chloé, **mairie St Antonin** adjointe enfance et jeunesse et vie associative
  - COUSI Vincent, **maire de Caylus**
  - CROS Emmanuel, **maire de Laguépie**
  - PETIT Sandrine, **CAF de Tarn-et Garonne**

<u>Élaboration d'un plan d'actions pour l'année, incluant les ressources disponibles pour chaque partie prenante 2024/2025 :</u>

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

La proposition s'appuie sur les dispositifs et actions existants sur le territoire (CTG, PEDT, Journée départementale de l'Engagement, Programme des Ambassadeurs de l'engagement, dispositifs d'État…).

La particularité de cet AMI est la grande liberté qui est laissée au territoire pour créer un projet propre à ses besoins.

En partant des objectifs de l'AMI, les objectifs généraux du projet de territoire au sein de la Communauté de Communes QRGA sont :

- **Favoriser l'engagement des jeunes de la Communauté de Communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron située en Zone de Revitalisation Rurale.**
- **À travers l'engagement des jeunes, répondre à certains enjeux identifiés du territoire.**

Cet objectif général est décliné en plusieurs objectifs opérationnels :

- Réaliser un diagnostic permettant d'identifier les enjeux prioritaires de la jeunesse du territoire.
- Former et accompagner les acteurs de la jeunesse et du territoire sur les thématiques de l'engagement.
- Former et accompagner les organismes d'accueil potentiels du territoire pour l'accueil de jeunes volontaires en Service Civique.
- Informer et accompagner les jeunes du territoire dans leurs projets et parcours d'engagement.
- Créer du lien entre les acteurs du territoire et la jeunesse.
- Permettre aux jeunes de devenir acteurs sur leur territoire.
- Valoriser l'engagement des jeunes du territoire.

La somme de 18 000 euros est prévue sur ce projet
Grâce à notre nouvelle directrice jeunesse, nous avons aussi continué à développer le Projet Point Information Jeunesse prévu dans les objectifs du projet social de territoire dans un local attenant au local jeunes afin que ce lieu déjà identifié par les collégiens, puisse devenir un repère d'informations aux jeunes de notre territoire.

Des permanences de professionnels autour des problématiques et projets jeunesses établis dans le diagnostic du projet social de territoire (mission locale, ressource jeunesse et son PEAJ, l'association quercylience et les corps fauves) ont vu le jour. Cela fonctionne bien
Pour pallier la problématique de mobilité du territoire CCQRGA, nous avons acheté et mis en place un « Van bureau » itinérant pour circuler sur le territoire. Cette action apparaît dans le projet social de territoire.
Malheureusement le manque de moyen humain ne nous a pas permis de le faire fonctionner comme prévu. Nous allons donc créer des appels a projet avec la MSA pour le faire fonctionner avec les partenaires qui pourront aussi individuellement l'emprunter gratuitement pour leurs actions autour de la jeunesse. La maison de la parentalité, les corps fauves, citrus et la lecture publique adhèrent à cette solution.
Le réseau information jeunesse permet d'avoir accès à toute la documentation nécessaire et aux formations en cotisant **la somme de 561 euros**, pour avoir accès **aux outils du réseau IJ :**
-IJ Box : Sert à avoir une interface (web et/ou papier), avec toutes les documentations jeunesse utiles --> 540 euros / an pour le format numérique uniquement ou 600 euros et quelques avec la version papier en plus.
- IJ Pro : Permet d'avoir accès à une formation par an pour assurer la qualification de l'informateur jeunesse ; d'adhérer à l'UNIJ, le réseau national d'informateur jeunesse ; d'avoir accès à l'outil IJ Stat, qui sert à s'autoévaluer sur les actions du PIJ.
Pour l'accès internet, le PIJ et le van sont à présent équipé d'une tablette et d'un ordinateur portable avec routeur des outils informatiques subventionnés par la CAF de Tarn et Garonne et la MSA.
En 2024, **les délibérations et changements** importants sur le service EJ :

1/ Modification des tarifs applicables aux accueils de loisirs pour y inclure la prise en compte du

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Quotient Familial.
En janvier 2024, nous avons mis en place sur l'ensemble du service une tarification modulée qui permet aux familles de payer les factures des centres de loisirs en fonction de leurs ressources.
Cette nouvelle tarification est aussi une des conditions d'éligibilité pour que les ALSH bénéficient d'une prestation de service de la CAF TG.
Cela implique donc une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources (**Q**uotient **F**amilial).
Historiquement, la Caf 82 a considéré que les **A**ides aux **T**emps **L**ibres contribuaient à l'accessibilité des services. Mais cela concernait uniquement les familles éligibles à ces aides (cf. : tableau en annexe P1), ce qui n'assure donc pas l'accessibilité pour toutes les familles.
À la suite d'une première réunion en janvier 2020, pour présenter l'évolution de l'**A**ide aux **T**emps **L**ibre ALSH avec la mise en place d'un nombre maximum de 30 jours, sont apparues de nouvelles modalités de gestion avec une volonté de la Caf de faire évoluer l'ATL ALSH en bonus accessibilité.
La transformation de la dotation ATL ALSH en bonus accessibilité c'est :

- La définition d'un montant du bonus accessibilité au regard de la dotation ATL ALSH sur la base d'une moyenne sur les 4 dernières années, validé par la commission d'action sociale de la CAF.
- Soit 9000 euros pour nos services
- La mise en place d'une convention du bonus accessibilité avec une grille d'évaluation du nombre d'enfants accueillis par tranche de QF (5 tranches minimum).

Bilan des nouveaux tarifs au QF 2024

	Nombre d'enfants accueillis	Nombre d'heures enfants réalisées Mercredis	Nombre d'heures enfants facturées Mercredis	Nombre d'heures enfants facturées Vacances	Participation familiale
QF 1	51	1 149,75	1 193,75	5796,00	5856,00
QF 2	120	3 169,00	3 315,00	12780,00	17679,50
QF 3	39	1 496,50	1 535,50	4771,00	7565,50
QF 4	37	2 003,25	2 078,50	4762,00	10097,00
QF 5	240	5586,75	6038,25	21628,00	49608,00
	487	**13 405,25**	**14 161,00**	**49737,00**	**90806,00**

Une analyse comparative sera effectuée en 2025. Les anciens tarifs représentent la tranche de QF 3, nous constatons que sur ce tableau, que nous avons plus de familles qui appartiennent à la tranche au-dessus. Le tarif dégressif par enfant ayant disparu, nous ne pouvons pas faire de comparatif.
En 2023 nous avions 473 enfants différents avec une participation familiale de 99 330 euros avec les ATL et les « pass MSA »
En 2024 nous avons 483 enfants différents avec une participation familiale **de 107 565 euros** avec le bonus accessibilité et les « pass MSA »

Soit une différence de 8236 euros

Le bilan reste pour le moment très positif et semble adapté puisque la fréquentation des accueils n'a pas diminué.

3/ Changement d'outil informatique et formation des agents sur le nouveau logiciel Inoé :
Pour la gestion des Accueils de Loisirs, iNoé répond aux exigences de la CAF.
Pour les collectivités, iNoé est doté des outils indispensables pour interagir avec le Trésor public en matière de facturation (transfert en comptabilité pour PES ASAP, PES v2, ORMC…).
Grâce à des modules couvrant toutes les activités dédiées à l'enfance (ALSH Mercredis et vacances, Ateliers, Séjours, Stages, Navettes, Portail Familles...) connectés à une base de données unique des familles/enfants.

Une facturation simplifiée et une gestion des inscriptions adaptée au service.
Le bilan est positif.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Une formation doit être mise en place en 2025 afin de former les nouveaux directeurs et animateurs du service sur l'utilisation un peu complexe du portail famille.
Cout estimé à 8000 euros

4 /Communication : Ouverture du nouveau site internet enfance et jeunesse et de son journal de bord pour les séjours :

Afin de mieux communiquer avec les familles un site internet dédié a été créé et mis en route par le service communication de la CCQRGA. Ce site permet de cibler l'information de l'enfance et la jeunesse et est accessible à toutes les familles par le biais d'internet ou de liens envoyés par mail pour des informations spécifiques (calendrier d'ouverture, plannings, informations liées aux centres, manifestations, parentalité, actualité…) Il permettra donc une meilleure visibilité du service et apportera des réponses cohérentes aux besoins des parents. Malheureusement notre conseillère numérique qui a créé ce site est partie et nous avons actuellement des grosses difficultés d'actualisation. **La création d'un nouveau site** devrait voir le jour, afin que nous puissions prendre la main sans avoir des notions codages et que nous n'ayons plus besoin de solliciter l'agent du service com qui a déjà beaucoup de travail.

Le journal de bord avec un accès codé et gratuit pour les familles, qui permet d'avoir en temps réel des photos et des nouvelles de leur enfant partis en séjour est très apprécié des familles.

La majorité des familles utilisent le site pour avoir les plannings, les contacts ... C'est un outil qui fonctionne bien pour le public.

L'accueil de loisirs intercommunal multisites :

La CC-QRGA est gestionnaire des accueils de loisirs sur 2 temps distincts :

- Les vacances scolaires : l'ALSH Intercommunal sur 3 sites + local jeunes (Laguépie, Caylus et St Antonin NV)
- Les mercredis : L'ALAE sur 3 sites (Laguépie, Caylus et St Antonin)

Les enfants sont accueillis dès 3 ans depuis septembre 2018, ce qui a conduit à une réflexion obligatoire avec une révision permanente du projet pédagogique (temps d'accueil, besoins spécifiques, journée type…) Des visites dans les crèches du territoire, ont été organisés avec les directeurs des centres afin de créer des accueils adaptés à cette tranche d'âge spécifique.

Les jeunes collégiens à partir de 11 ans sont accueillis sur le local jeunes toutes les vacances scolaires, ce qui libère des places dans les centres de loisirs (anciennement 3-13 ans), sauf après le 5 aout où nous accueillons les collégiens jusqu'à 13 ans sur les centres de loisirs afin de garder un moyen de garde pour les familles.

Les enfants âgés de 3 à 15 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques qui rentrent dans le dispositif d'inclusion aux loisirs sont aussi accompagnés par 2 Assistantes de Vie Loisirs sur toutes les activités proposées par le service (en fonction des places disponibles).
Ce dispositif a pour objectif principal de construire avec les familles, autour de l'enfant, un accompagnement qui permette de vivre des temps de loisirs avec les autres, en prenant en compte les besoins et les capacités de l'enfant afin de proposer un accueil adapté.

Au vu de l'augmentation des demandes, **une animatrice AVL vacataire** sur les grandes vacances a été embauché ce qui a facilité la prise en charge des enfants sur la semaine dans 4 structures + les séjours.

Nous rencontrons des difficultés sur les temps périscolaires du mercredi car les AVL compte le quota d'encadrement (ce qui n'est pas le cas les vacances) et nous devons donc refuser des familles sur certains jours. Peu de solution pour ces temps du mercredi où nous n'avons pas la possibilité d'embaucher de vacataires (CEE non réglementaire), ni d'animateur en cdd (cout trop onéreux pour le service)

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les vacances scolaires généralités:

Les 4 sites de loisirs sont à présent ouverts de **7h45** à **18h30,** à chaque vacances scolaires, excepté les vacances de décembre.
Sur les vacances d'été 2024, nous avons fonctionné sur une offre de service **à 7 semaines**.
Certaines familles souhaiteraient l'ouverture d'une huitième semaine malheureusement nous devons laisser les locaux aux écoles pour la préparation de la rentrée scolaire et le coût supplémentaire pour une semaine serait 5000 euros pour une structure (fonctionnement et saisonniers)

Le local jeunes est quant à lui fermé sur les 4 dernières semaines d'août. (Le coût supplémentaire pour une semaine supplémentaire de plus serait **de 2000 euros**)

Une ouverture alternée des sites (avec système de transport en mini bus fin aout) a permis d'accueillir les enfants pendant 7 semaines durant l'été
Nous avons également établi des navettes aller-retour au départ de Caylus et Laguépie pour l'organisation des stages et sur certaines vacances pour le local jeunes. Cependant avec l'augmentation des prix de l'essence nous avons fait le choix de faire des déplacements avec un minimum de 3 enfants inscrits.

Fonctionnement et projets :
Sur les centres de loisirs :
Chaque semaine correspond à un thème spécifique par rapport aux activités que l'on souhaite faire découvrir aux enfants. Ces thèmes sont adaptés à la période de l'année. Les thématiques sont construites avec les animateurs permanents et les animateurs vacataires qui complètent les équipes. La majorité des animateurs vacataires reviennent d'une période de vacances à une autre, ce qui permet de réfléchir en amont aux thèmes des vacances suivantes. Une ou deux sortie(s) par semaine en rapport avec le thème permet aux enfants de s'évader. Selon les effectifs, les enfants sont répartis en 2 groupes (3/ ans et 6/10 ans) ou en 3 groupes (3 ans, 4/5 ans et 6/10 ans)

Sur le local jeunes :
L'animateur fait le choix de proposer un programme généraliste, de manière que le plus grand nombre puisse s'y retrouver, sur le local, nous pensons plus en termes de projets initiés par les jeunes. Avec une autonomie dans leurs déplacements (2 mini bus) les activités peuvent donc évoluer selon les envies et idées des jeunes pendant l'accueil.
Cette année, les actions initiées par les jeunes ont été dynamiques et participatives avec de bons retours des jeunes qui sont de plus en plus impliqués dans la vie du local.
Une mise en réseau de professionnels jeunesse permet de créer des partenariats indispensables à la vie du local.
Point à améliorer : Amélioration de la communication entre les accompagnateurs scolaires et l'équipe pédagogique du collège Un manque d'assiduité de certains participants à l'accompagnement scolaire (travail à faire avec eux et les familles) Viser davantage un public extérieur à St Antonin, répartition filles/garçons à surveiller. L'animateur vacataire est à stabiliser.
Les séjours : « aller plus loin, découvrir et vivre la collectivité »

Ils sont inclus dans le projet éducatif et pédagogique des ALSH.
Objectifs : Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

Initialement 5 séjours devaient être organisés cette année 2024, 4 durant l'été et 1 durant l'hiver.
Comme en 2022 et 2023, les 5 séjours ont pu être proposés.

Pour les séjours de l'été, les deux s'adressant aux plus jeunes devaient se tenir à proximité du lieu de départ afin de faciliter la logistique et limiter l'éloignement des parents et ceux s'adressant aux plus âgés en bord de mer, dans le but de de permettre aux enfants de profiter des plages, seule possibilité pour certains enfants de la QRGA de partir en vacances à la mer.
Des séjours accès sur le loisir, la détente, les notions de vie en collectivité, de partage, d'environnement et de découverte.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

1/ Le projet :1 séjour en hiver et 4 séjours en été, adaptés à toutes les tranches d'âge **:**

Le Résultat : 1 séjour au ski et 4 séjours cet été, des enfants de 5 à 15 ans ont pu partir, soit un total de 80 départs en 2024.
Pour le séjour ski, ouvert aux 8-10 ans, comme en 2023, il s'est déroulé dans la station **les Monts d'Olmes** dans la commune du Montferrier **(09300).** La station est idéale pour un groupe de débutant. Elle est familiale, et les différents prestataires sont aux petits soins. Le lieu d'hébergement était adapté, la location du matériel proposait en plus un lieu de stockage qui facilitait la logistique. Seul véritable point négatif, les cours n'ont pu être pris en matinée les deux jours de ski car l'école de ski privilégie les groupes présents à la semaine.
Le séjour était complet, une réunion de présentation à été proposée aux familles pour répondre aux questions, elle a été appréciée et a apporté un plus intéressant dans les échanges avec les familles.
La formule sera reconduite en 2025 dans la même station.

Pour le séjour des plus jeunes 4-5 ans, le séjour s'est déroulé **dans les locaux du centre de Saint Benoit de Carmaux,** en partenariat avec l'accueil de loisirs local, pour une nuit. Le centre possède un agrément PMI permettant l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Le groupe avait accès à une piscine avec un surveillant de baignade et des installations permettant les douches, les repas et les activités. Le couchage s'est fait dans des yourtes en dur.
Il s'est déroulé la toute première semaine des vacances d'été et a rencontré un beau succès. **13 inscrits**. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'inscrits sur cette édition, nous reproposerons ce séjour dans le même lieu.

Le séjour des 6-8 ans s'est déroulé à Saint Pierre de Clairac, **au camping de la ferme Lou Cornal (47220)**. Une heure de distance pour 3 nuits et 4 journées. Le camping était adapté à la tranche d'âge. Les enfants ont profité pleinement des activités de la ferme et de ses produits.
Proposé la deuxième semaine des vacances, le séjour était complet. **16 enfants sont partis** et 11 étaient en liste d'attente. A l'image de 2022 et 2023, le séjour s'est déroulé sur 4 journées/ 3 nuits. Cela a été apprécié par les enfants et l'équipe car le rythme est soutenu. La gestion de la vie quotidienne avec des 6-8 ans demande beaucoup plus de temps et d'attention.

Les 2 autres séjours, 9/11 ans et 11/14 ans, se sont déroulés à **Gastes**, située dans le département des Landes (40) en bord d'océan à 3h30 de route. Entre Océan et Lac, il s'agissait d'une nouvelle destination qui a rencontré beaucoup de succès. Les emplacements ont été réservés au camping Les échasses. Un camping familial à 10 mn en bus du lac et 45 des plages de l'atlantique.
Le choix d'organiser ces séjours dans un camping à proximité de l'océan pour les enfants **de 9 à 15 ans** est de permettre aux enfants de profiter des activités nautiques et de la plage durant le séjour. C'est pour certain la seule occasion.
Le fait d'avoir conservé les mêmes emplacements pour les 2 séjours est un point très positif qui limite la logistique entre les séjours et la surcharge des minibus et le montage/démontage du camp à chaque début et fin de séjour

Le séjour des **9-11 ans** était complet **15 enfants partis** et 8 étaient en liste d'attente, le séjour des **11-15 ans** est partis avec **24 enfants** et 26 enfants étaient en liste d'attentes. Les deux séjours comptaient 5 journées et 4 nuits.
On constate que les demandes étaient en hausse cette année sur tous les séjours, avec une liste d'attente importante pour les 6-8 ans les 9-11 ans et les 11-15 ans.
Cette année, il a été reconduit l'organisation de l'année dernière, à savoir prendre les premiers inscrits et non pas de privilégier les enfants n'étant jamais partis. La priorité était donnée aux résidents de la CCQRGA avec un délai d'une à deux semaines avant de prendre en compte les demandes extérieures.
Cette année, il a été décidé de prendre les premiers inscrits et non pas de privilégier les enfants n'étant jamais partis.
La priorité était donnée aux résidents de la CCQRGA avec un délai d'une à 2 semaines avant de prendre en compte les demandes extérieures.

Les tarifs très abordables, permettent un accès au plus grand nombre.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les séjours des petites vacances sont faits en hébergement en dur et en pension complète.
Les séjours d'été sont tous réalisés en camping sous tente avec une gestion libre sur les repas et une soirée au restaurant la veille du départ. Nous partons toujours avec 1 directeur titulaire de nos services, 1 animateur diplômé auquel « normalement » s'ajoute un stagiaire afin que la vie quotidienne en camping puisse être gérée de façon plus sereine et sécurisée (en cas d'accident ou de pauses des animateurs nous gardons le respect des taux d'encadrement).
Nous utilisons les 2 à 3 mini bus neufs, qui emmènent 15 enfants (séjours de 4 à 11 ans) ou 24 enfants (séjour des 12-14 ans) soit 8 enfants par bus et 1 adulte (ou 7 enfants si 2 adultes).

Budget 2024:

Séjours Proposés	Période	Ages	Tarifs CCQRGA	Tarifs Hors CC-QRGA	Nombre d'enfants prévus	Nombre d'enfants présents	Budget prévisionnel	Budget réalisé	Coût par enfant
Ski Les monts D'olmes	février-24	8-10 ans	de 210 à 335€	De 310 à 435€	15	15	4 200 €	4 312,92 €	287,53 €
Saint Benoir de Carmaux	juillet-24	4-5 ans	De 26 à 60€	De 70 à 105€	15	13	10 300 €	428,37 €	32,95 €
Saint Pierre de Clairac	juillet-24	6-8 ans	De 75 à 150€	De 155 à 230€	16	16		1 678,04 €	104,88 €
Gastes	juillet-24	9-11 ans	De 85 à 187€	De 185 à 287€	15	15		3 177,54 €	211,84 €
Gastes	juillet-24	11-15 ans	De 85 à 187€	De 185 à 287€	24	24		4 576,00 €	190,67 €
Dépenses mutualisées								416,81 €	5,02 €
Total							14 500 €	14 589,68 €	

N'apparait ici que le budget fonctionnement, Le cout des animateurs, le petit matériel et l'investissement se trouve
sur d'autres lignes budgétaires.
Le coût du séjour ski est forcément supérieur aux autres séjours de par ses besoins d'hébergement en dur, de location de matériel spécifique.
Le dépassement du budget est principalement lié **à l'achat de 8 pneus neige** pour le séjour ski et l'augmentation **du coût des repas** ne se fait pas ressentir, les directeurs ayant choisis des activités permettant de compenser les augmentations.

Répartition territoriale 2024 des enfants partis sur les séjours CCQRGA

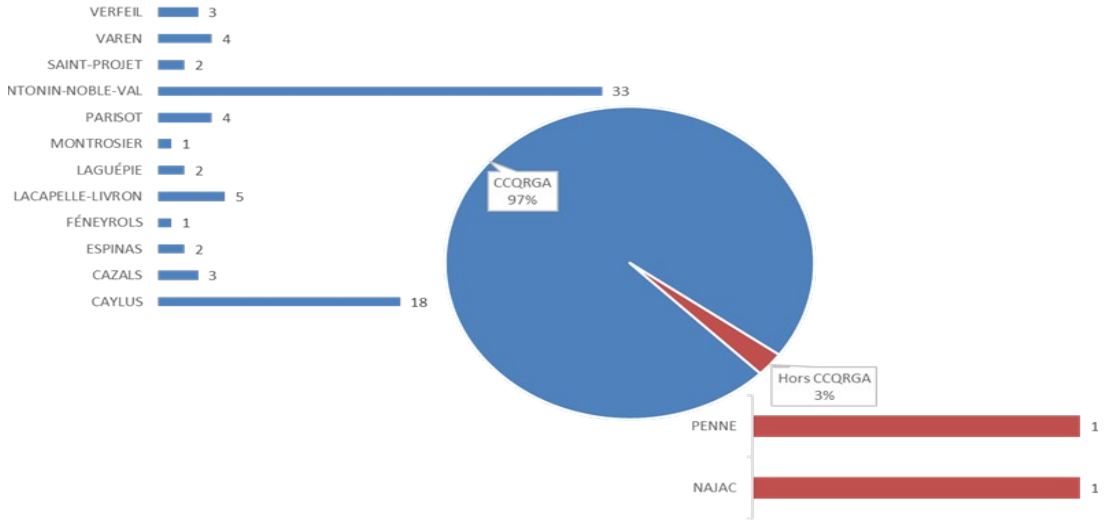

Soit un nombre total de **80 départs cette année** Contre, 76 en 2023, 74 en 2022 et 68 en 2021.
11 communes sur 17 de la CCQRGA ont été concernées par les séjours en 2024.

Le projet stages : Une formule qui a trouvé son public

La mise en place en 2017 d'une offre spécifique pour les 10/13 ans qui commencent à « s'ennuyer » au centre de loisirs « classique » fonctionne très bien. Cette offre permet aujourd'hui de faire la transition du

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

passage centre de loisirs à l'ALSH du local jeunes. La formule proposée consiste en une semaine sur une thématique déclinée en animations, sorties. Afin de responsabiliser les jeunes, nous leur confions un budget en début de semaine. Par petit groupe, ils sont en charge des repas (menus, courses, préparation) avec un apport sur les règles d'équilibre alimentaire. En contrepartie de cet investissement et pour mettre en avant le côté « exceptionnel » de cette semaine, le groupe va au restaurant le jeudi soir et dort dans un gîte sur les petites vacances et en camping l'été. Comme pour les séjours, 1 directeur titulaire et 1 animateur encadrent 16 jeunes qui ont à disposition 2 mini bus pour l'autonomisation du projet.
Cette année encore, nous avons fait le choix de prendre la salle des fêtes de Caylus qui est mise à disposition gracieusement par la mairie de Caylus et qui comporte aussi une cuisine. Le ménage est effectué par un de nos agents CCQRGA en complément du ménage habituel effectué par la mairie de Caylus.
Comme pour les séjours, le tarif très attractif de cette semaine (forfait sur 5 jours) permet au plus grand nombre d'en profiter.

En 2024 :

4 stages sur 5 ont été réalisés 2 l'été et 1 stage par petites vacances.

- Stage d'hiver : Stage d'hiver : 13 jeunes, **stage incomplet**, renouvellement des participants aux stages. Les jeunes habitués aux stages les précédentes années ont passé l'âge et ne peuvent plus venir.
Stage de printemps : 16 jeunes, **stage complet** avec 4 jeunes en liste d'attente, très bonne demande d'inscription.
1er stage d'été : 16 jeunes, **stage complet** avec 1 jeune en liste d'attente, très bonne demande d'inscription.
2ème stage d'été : 16 jeunes, **stage complet** avec 3 jeunes en liste d'attente, très bonne demande d'inscription.
Stage d'automne : annulé par manque de vacataires
39 enfants différents sur 61 places ont participé aux différents stages de l'année.

Fréquentation annuelle par tranche d'âges					
10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	TOTAL
18	**27**	**10**	**5**	**1**	**61**

Nous remarquons par ce graphique que 74% des enfants accueillis ont 10-11 ans (CM2 et 6ème), ce qui prouve le renouvellement des effectifs s'inscrivant au Projet stage

Répartition des jeunes par communes :

Lieu de résidence	Nombres de présences	Enfants différents
Lacapelle Livron	3	2
Caylus	4	3
Parisot	1	1
Ginals	1	1
Espinas	1	1
Stantonin NV	18	11
Cazals	3	1
Feneyrols	1	1
Laguépie	6	4
Varen	10	5
Verfeil sur Seye	2	2
TOTAUX CCQRGA	**50**	**32**
Penne	4	3
Milhars	1	1
Le Riols	1	1
St Martin Laguépie	3	1
Vailhourles	2	1
TOTAUX HORS CCQRGA	**11**	**7**
TOTAUX	61	39

-Les jeunes viennent du **territoire à 82%**
Venant de 11 communes sur 17.

Il est important de commencer à réfléchir à l'accueil du public 15-17 ans car il y a une demande, notamment des jeunes qui ont fréquentés les projets stage et qui n'ont plus l'âge.

Partenariat : Notre principal partenaire **est la municipalité de Caylus** qui nous cède gratuitement la salle des fêtes pour l'organisation des temps repas ou d'activités d'intérieur, sans cela nous n'aurions pas la

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

possibilité d'organiser les stages tels que défini au préalable puisque les locaux du local jeunes ne sont pas propices à cette organisation

Un total de 76 jeunes présents sur les stages sur 80 places disponibles. Avec 50 enfants différent et 46 familles (38 enfants et 34 familles en 2022) dont 30 garçons et 20 filles.

Budget de fonctionnement stages 2024 :

Budget réel, hors rémunération salariale, des stages de la CCQRGA :
Budget réel du stage d'hiver : 1687,41 euros (13 jeunes) soit 129,80 euros par jeune
Budget réel du stage de printemps : 1909,34 euros soit 119,33 euros par jeune
Budget réel du stage 1 d'été : 1993,97 euros soit 124,62 euros par jeune
Budget réel du stage 2 d'été : 1816 euros soit 113,50 euros par jeune
Budget réel du stage d'automne : annulé

Soit un budget réel de 7406,72 euros pour 4 stages.
Le budget est dans son ensemble respecté.
Un budget de 1600 euros aurait été alloué au stage d'automne s'il avait eu lieu.

Nous constatons avec ce graphique que la répartition budgétaire est équilibrée dans son ensemble et que le budget est nécessaire au bon fonctionnement du projet.

Les mercredis 2024:

Pour les mercredis, les animateurs ont planifié l'année en cycle d'environ 6 semaines (par rapport aux vacances scolaires). Chaque cycle à un thème.
Les ALAE ont fonctionné sur les cinq périodes rythmées par le calendrier scolaire :

- Du mercredi 10 Janvier au mercredi 7 Février
- Du mercredi 28 Février au mercredi 3 Avril
- Du mercredi 24 Avril au mercredi 3 Juillet
- Du mercredi 4 Septembre au mercredi 16 Octobre
- Du mercredi 6 Novembre au mercredi 18 Décembre

Les ALAE ont donc fonctionné sur **34 mercredis** contre 37 en 2023.
Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-13 ans.

Nous avons **3 sites ouverts** : 1 centre de loisirs à **Laguépie** avec un accueil de 7h45 à 18h30
1 centre de loisirs à **Caylus** avec un accueil de 7h45 à 18h30
1 centre de loisirs à **St Antonin Noble Val** ouvert de 11h30 à 18h30.

Nous récupérons uniquement les enfants à la sortie des écoles de St Antonin (11h30 pour l'école maternelle et 12h30 à l'école élémentaire) car les enfants ont école le matin.
Le repas se fait tous ensemble à l'école maternelle avec 2 groupes d'âges 3-5 ans et 6-13 ans cela est appréciés par les enfants.

Les mercredis sont donc ouverts à la journée pour les centres de loisirs de Laguépie et de Caylus.
Les effectifs ont légèrement diminué cette année cela est dû aux 3 mercredis fériés et une légère baisse sur le site de St Antonin qui renouvelle son directeur.

Activité	2020	2021	2022	2023	2024
ALAE Nombre d'enfant accueillis sur 3 sites	99	126	129	163	**157**

.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

La mise à disposition des animateurs aux communes (MAD)

Des mises à disposition sont toujours mises en place à l'école élémentaire de St Antonin par 3 agents. Un agent travaille les lundis et mardis sur les temps Nap, un autre agent sur les temps cantines et les temps de Nap sur 4 jours et **un AVL** sur 2 temps cantine pour créer un lien avec la classe ULISS. Un forfait de 25 euros de l'heure est conventionné avec la mairie de St Antonin.
Cette année **10437.50 €** ont été perçu (**10537.50**€ en 2023)

Les vacances scolaires 2024:

Les enfants sont également répartis en 2 groupes : 3-5 ans et 6-10 ans.
Les groupes ne sont pas figés, les enfants peuvent aller du groupe à l'autre (surtout les 5-6 ans) selon leur désir et leur capacité ou leur classe. Un groupe unique peut être fait pour les 3 ans selon les effectifs car c'est une tranche d'âge avec des besoins spécifiques.

Nous avons **4 sites ouverts** : - 1 centre de loisirs à Laguépie (11 semaines d'ouverture)
1 centre de loisirs à Caylus (11 semaines d'ouverture)
1 centre de loisirs à St Antonin Noble Val (13 semaines d'ouverture)
1 local jeunes à St Antonin Noble Val (10 semaines d'ouverture)

Les enfants sont accueillis de **3 ans à 10 ans sur les centres de loisirs** de la maternelle à l'élémentaire (de la petite section au CM2), les enfants de 11 à 15 ans sont accueillis sur le local jeunes (Collégiens de la 6ème à la 3ème). Afin de permettre l'accès au local jeunes à tous nous mettons en place des navettes au départ de Caylus et de Laguépie.

Depuis 2023, les centres de loisirs sont ouverts à la journée de **7h45 à 18h30**.

Ouverture des 4 sites **toutes les petites vacances scolaire** (hors vacances de Noël).
Pour les vacances d'été des fermetures sont établies en aout. Seul le site de St Antonin Noble Val (qui a la plus grande capacité d'accueil) est ouvert.

Les fermetures de sites et les navettes fin août :
Des navettes sont mises en place au départ de Caylus et Laguépie pour proposer un mode de garde sur l'ALSH de St Antonin. Le local jeunes ferme ses portes la 2ème semaine d'aout un accueil est proposé sur l'ALSH de St Antonin uniquement pour les 11-13 ans. Tous les centres sont fermés la dernière semaine d'aout pour des raisons de congés annuels, de coût de service et d'organisation des municipalités pour la rentrée scolaire.
Durant la fermeture des centres de Laguépie et Caylus, une navette est proposée aux usagers pour assurer la continuité du service public. (avec une condition d'un minimum de 3 enfants inscrits par navette)
La question de la pérennisation semble moins se poser mais reste une dépense d'énergie en fin d'été et en fin de journée de conduire les minibus. De plus Il est nécessaire d'avoir le permis de conduire depuis plus de 2 ans ce qui n'est pas forcément le cas des saisonniers et nous essayons d'organiser en fonction du lieu d'habitation des conducteurs. À cela se rajoute des effectifs sur le centre de Saint Antonin en hausse (lié à l'apport des deux centres fermés) ce qui rend compliqué la gestion des départs anticipés des animateurs pour limiter la semaine à **48h**.
Une solution qui permettrait de gagner en confort pour la gestion de la navette serait de **déléguer la conduite à des personnes extérieures à l'animation.**

Les thématiques restent aux choix des équipes elles peuvent varier d'une semaine à l'autre ou/et être différentes selon les tranches d'âges Elles sont cependant toujours en lien avec les objectifs pédagogiques du projet des centres.

Quelques chiffres de 2024 :

ALSH/ALAE DE CAYLUS

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Périodes	Nombre d'enfants 2023	Nombre d'enfants 2024
Vacances d'hiver	**47**	**39**
Vacances de printemps	**57**	**51**
Vacances d'été	**76**	**76**
Vacances d'automne	**76**	**58**
Mercredis	**48**	**45**

Au cours de l'année 2024, nous avons recensé **117** enfants différents inscrits pour 108 l'année précédente.
Avec 109 enfants du territoire QRGA et 8 Hors territoire

ALSH/ALAE DE LAGUEPIE

Période	Nombre d'enfants 2023	Nombre d'enfants 2024
Vacances d'hiver	**51**	**55**
Vacances de printemps	**54**	**52**
Vacances de juillet	**73**	**82**
Vacances d'août	**60**	Avec juillet
Vacances d'automne	**53**	**48**
Mercredis	**57**	**49**

Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli 103 enfants différents contre 106 l'année dernière.
Les enfants viennent de 19 communes différentes avec **41 enfants du Tarn et Garonne**, **39 enfants du Tarn**, **16 enfants de l'Aveyron** et 2 d'autres départements.

ALSH/ALAE DE ST ANTONIN NOBLE VAL :

Période	Nombre d'enfants 2023	Nombre d'enfants 2024
Hiver	**65**	**71**
Printemps	**75**	**73**
Juillet - Aout	**146**	**135**
Automne	**68**	**66**
Mercredis	**63**	**59**

Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli **185 enfants différents** contre 173 l'année dernière
Les enfants viennent de 19 communes différentes avec 169 enfants du Tarn et Garonne, 11 enfants du Tarn, 2 enfants de l'Aveyron (16 enfants hors QRGA).
93% des familles sont issues de la CCQRGA, dont 57% de Saint Antonin.

Le local jeunes

La fréquentation sur les vacances scolaires :
La stabilité du référent local jeunes montre que le nombre d'enfants inscrits différents est en augmentation constante par rapport à 2023 et 2022. Le pourcentage de variation entre 2023 et 2024 est de +**33 %.**

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

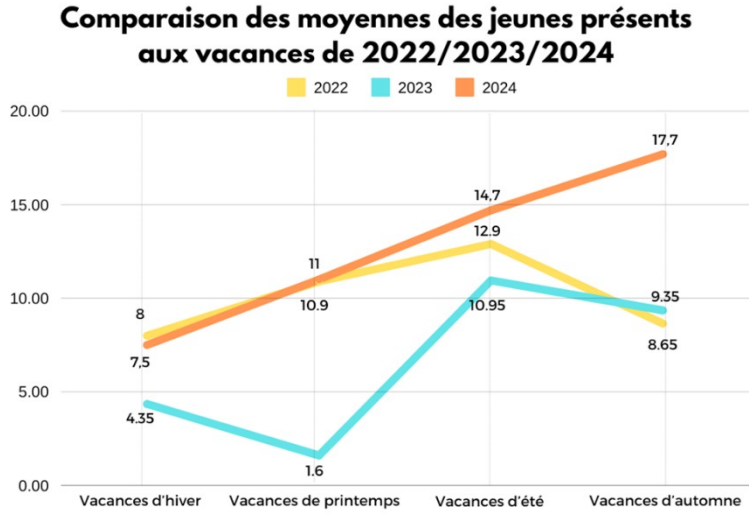

	2022	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits	56	60	**84**
Nombre de familles	51	52	**72**

Sur les vacances, la présence de Saint-Antoninois était encore remarquable par rapport à la majorité des communes. Cela démontre que la mobilité est un frein à la venue au local pour les jeunes d'autres communes. Nous ne touchons toujours pas Laguépie. Des ados viennent aussi de zone proche où il n'y a pas de proposition pour leurs tranches d'âges (4C, QVA…).

Nous retrouvons 19 % soit 16 jeunes Hors CCQRGA contre 81% de notre territoire.
Avec 58% de garçons et 42% de filles

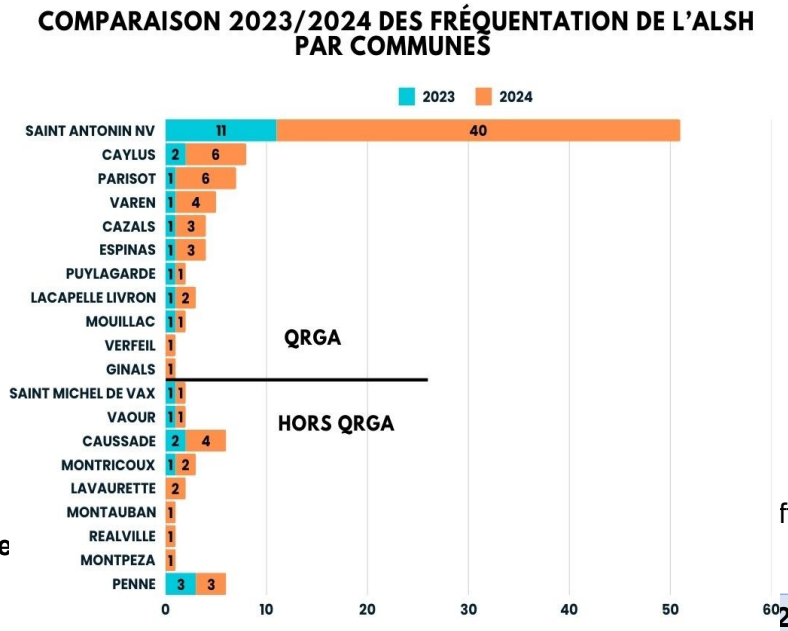

Nous ffectifs avec **449 enfants différents accue**

	2022	2023	2024
ALSH Vacances (hors séjour et stages)	318	363	413	**449**

.

Bilan des « afters collège » (ALAE)

A 3 minutes du collège ou hors les murs, sur l'espace publique. Cet accueil est mis en place les mardis

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

et jeudis de 15h30 à 18h et les vendredis de 14h30 à 18h. Des veillées sont organisées le vendredi soir à la demande des jeunes.
Le local jeunes comprend une grande salle équipée d'un coin cuisine équipée cette année avec un investissement d'un four, un coin salon avec un investissement baby-foot, une bibliothèque, une ludothèque. **La salle IJ** attenante au Local jeunes est aussi utilisée comme espace numérique et espace de devoirs. Il y a devant la salle une verrière avec des tables, des canapés et une table de ping-pong. Les jeunes ont également accès à la cour extérieure.

Une feuille d'inscription et d'autorisation est à remplir par la famille et une feuille d'émargement est remplie par les jeunes afin d'évaluer leur nombre de passages et renseigner la famille de leur temps de présence si nécessaire.
Temps gratuit

ALAE janvier- juin 2024 :
75 jeunes différents accueillis au moins une fois sur 229 accueillis et 32 inscriptions à la fin du 3ème trimestre scolaire
59% garçons / 41% filles/ 6ème 15,5% 5ème 22,5% 4ème 37% 3ème 25%
Moyenne de **20,3** jeunes par semaine soit **6,8** jeunes par jour en 2021 contre 17,8 jeunes par semaine en 2022, soit 5,9 jeunes par jour.
ALAE Septembre - décembre 2024 :
70 jeunes différents accueillis au moins une fois sur 310 accueillis et 32 inscriptions à la fin du premier trimestre scolaire
31% filles 59% garçons
6ème 19% 5ème 20% 4ème 32% 3ème 29%
La moyenne pour cette d'année 2024 est de 15,2 contre 17,8 l'année dernière
Nous avons observé que la fréquentation est en hausse mais variable car elle évolue en fonction des semaines 1 ou 2 et des absences des professeurs. Le pic de fréquentation est toujours entre 15h30 et 16h30.

Les mercredis en 2024 ont été développés avec un temps repas partagé et la mise en place d'ateliers par thématique.

Création d'un Van mobile et reprise du PIJ au local jeunes
Le Local Jeunes est labellisé Information Jeunesse par l'État. De ce fait nous faisons partie du réseau Info Jeunes qui est constitué de plus de 1100 structures (labellisées CRIJ ou Structures IJ) spécialistes de l'Information, informant et accompagnant les jeunes sur tous les sujets liés à leur autonomie et à toutes les étapes de leurs parcours (travailler, construire son parcours, accéder aux droits, se loger…) ce qui les rend acteurs pour construire leur futur.
Au cours de l'année 2024, la responsable jeunesse a été formé comme Animateur IJ.
Des jeunes ont commencé à être reçus et accompagnés. En découvrant le champ d'action de l'IJ, on se rend compte que « faire de l'IJ » n'est pas que recevoir des jeunes en entretien individuel, c'est aussi faire de l'information jeunesse lors des temps d'animation durant les temps ALSH, ALAE ou les ateliers collège. (Ex : emmener des ados sur un chantier international à Citrus, c'est aborder aussi la thématique de l'engagement, de la mobilité internationale et la découverte du volontariat.
Accompagner les ados à faire une animation d'Halloween c'est donner aux jeunes la possibilité de devenir acteurs de leurs loisirs, de parti d'une idée et de la réaliser, aborder des thématiques sur l'orientation en créant des quizz, créer des outils comme le questionnaire jeunesse pour recenser les besoins…)

Nous avons aussi développé des permanences avec des partenaires avec un calendrier de réservations en ligne de la salle IJ.
Grâce aux réunions du GT jeunesse, en lien avec les objectifs du projet de territoire nous avons pu mobiliser différents partenaires afin de mettre en place des permanences sur le Local Jeunes.
-**L'association les Corps Fauves** : Permanences 1 mercredi sur 2 au moment du gouter + 1 atelier par mois (amour et escape Game sur le genre, corps et puberté...)
-**PDN** (promeneur du net) veille éducative sur le net dont nous faisons partie : journée inter centre à Montech + Escape Game sur le harcèlement proposé par la ligue de l'enseignement

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

-**La PAEJ** (Point Écoute Jeunes) 1 mercredi sur 2
-**La Mission Locale** 3 demi- journée avec 4 jeunes accueillis en Contrat Engagement Jeunes
-**Association Quercylience** : groupe d'adolescents sur la thématique « Métacogitons »
- La croix rouge le club des découvertes aide aux devoirs le mercredi après-midi

En ce qui concerne les accueils individuels, nous avons reçu 21 personnes, dont 6 accompagnants, qui ont été reçu par la responsable IJ et par l'éducateur spécialisé du dispositif PAEJ. Infos Jeunes :

Aujourd'hui nous travaillons avec 16 partenaires en 2024 contre 14 en 2023

Une plaquette d'information a été créé afin d'améliorer la visibilité du nouvel IJ.

La création d'un Van mobile a débuté en 2023 avec l'achat d'un van. En juillet et aout 2023 les jeunes ont investi le « van » en réalisant avec l'aide de la régie travaux, son aménagement (peinture intérieure, réalisation d'une banquette, d'un bureau et étagères
Ce van a ensuite été floqué afin d'être repéré facilement.
Objectifs de l'itinérance :
Améliorer la visibilité des actions jeunesses portées par la CCQRGA
Offrir aux jeunes un accès aux informations liées à la thématique jeunesse
Accompagner les jeunes vers l'autonomie par le biais d'informations et d'animations
Répondre à un objectif d'intérêt public garanti par l'obtention de notre label d'État IJ.
En 2025 des réunions partenariales pour la poursuite de l'action sont créer afin de répartir la charge de travail du responsable jeunesse qui a beaucoup de missions pour 30 heures de travail annualisé !

Autres actions phares réalisées :

Projet jeunes :
- « Local'Hoween » : création d'une animation pour le village de St Antonin NV. : stands et animations sous la halle et chasse aux bonbons (création d'affichettes distribuées dans les boites aux lettres, de nombreuses familles sont venues participées)
-**Journée des ados** (été) : les jeunes ont organisé la journée de leurs rêves au Local Jeunes
- **ALAE:** accompagnement d'un ados souhaitant créer un club de donjons et dragons

Évènements :
- **Porte ouverte** (20 jeunes + 3 partenaires)
- **Journée des déléguées** avec le Collège, la ligue de l'enseignement et intervention du technicien GMAPI

Budget 2024 :

Budget Global Local Jeunes

	ALAE/IJ	ALSH	Total
Réalisé	**715,91**	**17605,07**	**18320,91**

Le budget total ALAE/ ALSH a été dépassé de **3320,91 euros**. L'augmentation des effectifs explique en partie ce dépassement

GLOBAL DES CHIFFRES MERCREDIS ET VACANCES CONFONDUS POUR LES 4 STRUCTURES

487 enfants différents accueillis en 2024
473 enfants différents accueillis en 2023
436 enfants différents accueillis en 2022
383 enfants différents accueillis en 2021

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Répartition par genre :

Genre	2021	2022	2023	2024
Garçons	223	253	265	262
Filles	160	183	208	225
	383	436	473	**487**

Lieux d'habitation :

QRGA	2022	2023	2024
CASTANET	1	3	0
CAYLUS	59	65	71
CAZALS	17	15	12
ESPINAS	11	10	9
FENEYROLS	5	5	1
GINALS	8	4	6
LACAPELLE LIVRON	13	13	16
LAGUEPIE	26	18	20
LOZE	3	3	2
MONTROSIER	0	0	1
MOUILLAC	1	2	1
PARISOT	19	22	24
PUYLAGARDE	13	13	12
SAINT PROJET	9	7	7
ST ANTONIN NV	133	144	151
VAREN	26	31	34
VERFEIL SUR SEYE	16	20	17
QRGA	360	375	**384**
Hors CCQRGA	76	3	**103**

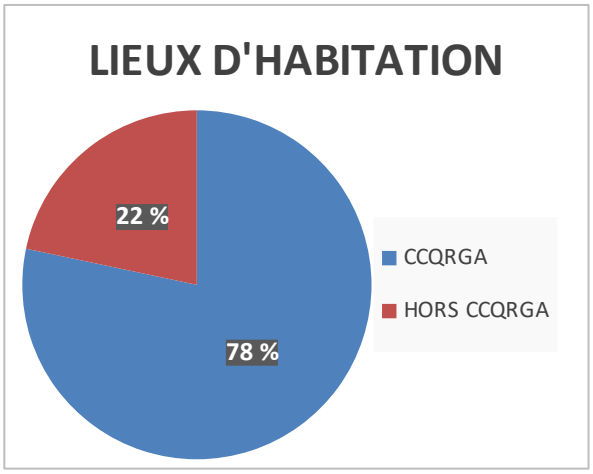

A noter : sur **103** enfants **hors CCQRGA 60** enfants proviennent **du Tarn (**dont **48** de la **4C** avec **19 enfants de St Martin Laguépie** et **10 de Penne)** et **18** de **l'Aveyron (dont 11 de Najac).**

Activité	2021	2022	2023	2024
ALSH	287	326	353	**449**
ALAE	126	129	163	**157**
STAGE	47	38	50	**50**
SEJOURS	68	74	76	**83**
VACANCES LOCAL	31	37	59	**84**
TOTAL	559	640	701	**823**

L'équipe du service enfance et jeunesse

Une directrice de service CHAPMAN Emma (CDI 35H) assure la gestion globale du service petite enfance-enfance et jeunesse (politique enfance et jeunesse, RH, budget, supervision de la communication, facturation, relation aux services administratifs de la communauté de communes, partenaires institutionnels, locaux et aux élus). **Un coordinateur des services** GODFRIAUX Gaëtan (CDI 25H), assure le suivi de la pédagogie et de la méthodologie de projet des différents centres enfance et jeunesse. Il est le référent des stages, du séjour 11-15 ans. Il aide aussi la directrice de service sur plusieurs missions (facturation MAD, lien administratif avec institutions et partenaires, gestion d'équipe des différents sites, liens pédagogiques et réglementaires).

Chaque site de loisirs (Laguépie, St Antonin et Caylus) a un responsable de site disposant d'une formation professionnelle (BPJEPS) universitaire (DEUST Animation) ou non professionnel le BAFD (Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est un **diplôme** permettant de **diriger**, à titre non

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils de **loisirs)**. L'équipe est complétée par deux AVL et 2 animateurs diplômés qui sont répartis sur les différents sites avec des missions transversale (séjours, ALAE, ALSH, gestion mini bus…).

Le site de Laguépie
La responsable du site est Claire Massot (titulaire Cat B 22h). Elle est secondée par Jade Fabre (CDD 21h). Ayant deux contrats à temps partiel sur ce site, une alternance des directions est mise en place.

Le site de St Antonin Noble Val :
BONTHOUX Nicolas directeur des mercredis et des vacances (titulaire Cat C 35h) et l'organisateur des séjours du territoire.
BEN SADIA Félix (CDD 30h) responsable des séjours a pris la direction du centre de loisirs du site de St Antonin les 3 dernières semaines d'aout, il est aussi adjoint sur certaines périodes de petites vacances afin de créer un binôme qui n'est pas permanent au vu de son contrat à temps partiel.
Le site de Caylus
VILPOUX Pierre (dépannage de l'été) et BEN SADIA Félix (CDD 30h), est responsable du site de Caylus les mercredis et les vacances. Elle sera remplacée par Mme THIROUIN Joëlle jusqu'à la fin de son congé maternité.
Cette année un CDD 15H NOILLAC Maëva animatrice BAFA a été recruté pour faire face à la monté des effectifs du site de Caylus.

Le local jeunes : PAUPY Yohanna (CDD 35h) depuis septembre, assure la direction et les animations du local jeunes et informateur jeunesse.

Activités annexes direction des titulaires :

Les stages 2024 : 4 stages organisés et encadrés par Mr GODFRIAUX Gaëtan à 25h

Les séjours 2024 : Encadrés par BEN SADIA Félix en stage de direction BAFD (4-5 ans et 6-8 sur l'été), GODFRIAUX Gaëtan (sur le séjour 11-15 ans de l'été) Mme FABRE Jade (9-11 ans) et Mme CHAPMAN Emma (sur le séjour montagne 8-10 ans).

Les LAEP (service petite enfance) : les mercredis matin à St Antonin sont assurés par Mr BONTHOUX-PHILIPPE Nicolas et les vendredis matin sont assurés par BALAT Laurie (AVL) et CHAPMAN Emma (en remplacement et sur les périodes de vacances) en plus de la responsable petite enfance Mme HARANG Carole arrivée en oct. 2023.

Chaque site complète son équipe suivant les inscriptions et ses besoins en personnel saisonniers, notamment pour les vacances scolaires. Les recrutements sont difficiles sur les périodes de petites vacances, les vacataires étant le plus souvent des étudiants.

Une réunion d'équipe, tous les 15 jours, permet de faire le point sur les différents dossiers (préparation des vacances, stages, séjours, organisations diverses liées aux formations, absences…) un compte rendu est réalisé après chaque réunion.

L'équipe a accès à des formations régulières planifiées à la suite des évaluations en fin d'année.

Le budget général 2024

1/ Les dépenses 2024 :

Le budget de fonctionnement 2024 des ALSH augmente chaque année, les dépenses sont dû à une évolution des coûts alimentaire (goûters, repas dans les maisons de retraite), de l'essence.
L'ouverture du PIJ et le nombre de vacataires supplémentaires augmente car les enfants accueillis sont de plus en plus nombreux et les ouvertures à 7h45 nous oblige à la mise en place mise de « rotation des agents » pour ne pas dépasser les 10h par jour maximum de travail.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Nous avons fait **un prévisionnel de 129 000€ (124 700 € en 2023)** et avons dépensé **au réel 135 220 €** (les repas ont couté à eux seul 41 623 €), un dépassement dû au site du local jeunes qui a doublé sa fréquentation.
Nous avons donc **un écart de 10 000 €** entre 2023 et 202.

La masse salariale :

Nous avons eu une augmentation de la masse salariale cette année due principalement à l'augmentation du nombre de vacataires embauchés en 2023 : **757 journées** vacataires (**732 journées en 2023** pour un budget **75 880 € (73000 € en 2023)** Soit un écart de **2880 €.**

Soit un total de masse salariale de **424 480 €** en 2024 contre **412 606 €** en 2023 (Écart de **11 800€**)

Les dépenses globales de 2024 s'élèvent donc à 574 480 € contre **549 818 €** en 2023 soit une augmentation de **24 662 €**.

2/ Les recettes 2024 :

- Participations de familles : **107 565 € en 2024** contre **99 330** € en 2023**.**
- Mise à disposition des animateurs pour la mairie de St Antonin : **10 437 €,** une légère baisse (100 €) liée à l'arrêt de la mise à disposition du personnel sur les lundis à l'école de St Antonin.
- Subvention CAF, MSA, Conseil Régional et Départemental : **126 885 €** en 2024 contre **123 680** € en 2023 une hausse de **3205 €** due à la prestation de service MSA donné aux ALSH.

Les recettes globale 2024 s'élèvent donc à 245 255 € soit 3710 € plus qu'en 2023

Un budget global en déficit de 329 224 € contre **308 273 €** en **2023**.

La communication :

L'ensemble de la communication du service, ainsi que la charte graphique est bien identifiée par les familles et fonctionne très bien. Elle est déclinée dans tous les supports du service :

- Une plaquette (triptyque) qui annonce les projets et évènements phares 3 semaines à l'avance.
- Des plannings détaillés pour chaque type d'activité
- Le site Internet qui relaye les informations, plannings, manifestations… en temps réel.
- Une plaquette d'information avec les objectifs et les contacts du dispositif inclusion ainsi et une affiche, pour l'accueil des enfants en situation d'handicap ce qui a facilité la prise de contact avec les familles concernées.

La communication se fait par voie d'affichage et les plaquettes sont distribuées à chaque élève via les 5 écoles et le collège de St Antonin Noble Val.
Le nouveau site internet, les articles de presse, la gazette intercommunale et les réseaux sociaux complètent le dispositif de communication.
Chaque structure élabore un projet pédagogique qui développe les objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique sert de cadre pour l'équipe d'animation et il est partagé avec les parents.
A l'inscription des enfants, un règlement intérieur détaillant le fonctionnement des structures est remis aux familles, pour validation.

Les événements :

La fête de Noël ouvert aux habitants, le mercredi 18 décembre avec un spectacle « les lutins et l'étoile filante » de l'association AEBDM

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Cette manifestation s'est déroulée à la salle des fêtes de Puylagarde (salle des fêtes de St Antonin Noble Val en 2023, Verfeil sur seyes en 2022).

- **Un repas pour les centres** de loisirs avec le traiteur « Comme chez mamie » de Milhars a été offert aux 50 enfants des centres de loisirs
- Un goûter offert pour tous (composé de fouaces de chez Baroul ; de chocolats, de clémentines et de boissons)
- **Un spectacle** offert aux 80 habitants présents, enfants à partir de 3 ans et centres de loisirs du territoire
- **Un moment convivial**, de partage, qui a permis de rassembler plus d'une centaine de personnes.
- **Un grand merci** à, Sophie de France service, Martine et Aurore de la RH, Muriel de la maison de la parentalité et aux équipes de direction du service enfance et jeunesse qui ont décoré, aménagé et rangé la salle des fêtes pour cette après-midi festive.
- **Budget** de la manifestation : Repas : 825 euros, spectacle : 650 euros, goûter : 280 euros

Total de : 1755 €

6.3 La politique « Petite Enfance »

I - Le Relais Petite Enfance (RPE)

1-Ses Missions :
Le référentiel national des relais petite enfance décline les missions des RPE autour de ses deux principaux publics.

S'agissant des familles :
> Les informer sur l'offre d'accueil existant sur le territoire
> Faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles
> Les accompagner dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
S'agissant des professionnels :
> Les informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistante maternelle
> Les assister dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur le site monenfant.fr
> Proposer des temps d'échange et organiser des ateliers d'éveil
> Accompagner le parcours de formation des professionnels
> Lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles et promouvoir le métier d'assistante maternelle

Lorsqu'une famille est en recherche de mode de garde le relais propose en plus de la liste des assistantes maternelles et des crèches, une liste de personnes qui font de la garde à domicile.
Une permanence a été mise en place 1 jeudi matin par mois dans les locaux de France service à Caylus.

2. Les assistantes maternelles

Début Janvier 2024, ouverture d'une MAM sur la ville de Caylus, proposant 8 places d'accueils supplémentaires sur le territoire.
Début Janvier 2024, il y a 8 assistantes maternelles dont 7 en activité et 1 en interruption temporaire d'activité.
C'est le taux le plus bas du Tarn et Garonne.
2 personnes ont le projet de s'installer comme assistante maternelle sur le territoire (Cazals, puylagarde).
Sur 2 lieux (Caylus et Laguépie), 2 fois par mois pour chaque lieu, des ateliers d'éveil sont proposés pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
En milieu d'année, 1 assistante maternelle du territoire a eu des difficultés à trouver des contrats pour remplacer les enfants partis.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Ceci est un fait nouveau sur le territoire, c'est également une réalité nationale qui touche plusieurs communes.
Quelques hypothèses :

Le choix des familles irait plus sur de l'accueil collectif qui serait moins coûteux.
Ou les familles n'ayant pas eu de place lors de la CIAP (Commission Intercommunale d'Attribution des Places) en Octobre ou en Janvier se débrouillent pas leur propre moyen et ensuite ne cherchent pas d'autre moyen de garde.

3. Formation continue des assistantes maternelles

Le RPE de la CC-QRGA s'associe avec les RPE des territoires voisins afin de proposer aux assistantes maternelles une offre de formation.
En 2024, le travail en partenariat avec le RPE du Quercy Caussadais et du Quercy Vert Aveyron a été poursuivi pour les propositions de formations des assistantes maternelles et garde à domicile. Aucune assistante maternelle ne s'est inscrite à une formation proposée.
De plus avec le développement des formations en distanciel, les assistantes maternelles, au vu leur éloignement géographique, se sont saisi de cette possibilité. L'organisme INFANS propose des formations à domicile. Pour l'année 2023, les formations proposées ne correspondaient pas aux souhaits des assistantes maternelles.

– 6 ateliers d'éveil musical avec une intervenante musicale ont été proposés lors des ateliers mensuels à Laguépie et à Caylus. Ateliers qui apportent aux enfants et aux assistantes maternelles de la nouveauté dans la pratique des chansons et comptines et amènent une manière de faire différente.

4. Le travail en partenariat

Le RPE participe 4 fois par an aux réunions de réseau en partenariat avec les autres animatrices de RPE du Tarn et Garonne. Ces rencontres sont organisées par la CAF de Tarn et Garonne. Ces rencontres leur permettent de partager les expériences sur leurs territoires et de travailler ensemble sur des projets communs, d'échanger sur leurs pratiques.

En plus de ces rencontres, la Caf finance tous les ans 2 jours de formations professionnelles aux anilmatrices du RPE....en 2024 le thème était « **Savoir concevoir et animer un atelier autour d'histoires à destination des tout petits- rendre le jeune enfant acteur des histoires avec la création d'un support à histoires** » Formation réalisée les 7 et 8 Octobre 2024.

En décembre 2024, débute une formation et qui continue sur 2025 (4.5 jours de formation) : **« Soutenir le développement langagier des tout-petits : Outiller les RPE de Tarn-et-Garonne** », Cette formation- action est proposée par l'Ansa avec le soutien organisationnel et financier de la Caf du Tarn et Garonne.

– Le Service Spécialisé pour les Assistantes Maternelles

Le Service Spécialisé Pour l'Agrément (SSPA) qui dépend du conseil départemental est le service compétent pour la délivrance des agréments aux assistantes maternelles.
Depuis 2023 des rencontres régulières avec le SSPA sont organisées afin de travailler ensemble dans l'intérêt de la pratique professionnelle des assistantes maternelles :

<u>En 2024 :</u>
1 rencontre s'est déroulée en Avril avec les services PMI, SSPA et la Caf, un temps d'échanges proposé aux assistantes maternelles concernant le cadre législatif, les aides financières et répondre à diverses questions.
1 réunion s'est déroulée en Mai pour les animatrices des Relais Petite Enfance.
Le changement initié en 2022 des professionnelles (1 éducatrice de jeunes enfant, 1 puéricultrice) qui sur notre territoire, se rendent au domicile et délivrent les agréments reste positif. Pour des futures candidates, ce sont des interlocutrices à l'écoute, disponibles.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Afin de promouvoir le métier d'assistante maternelle des articles dans la gazette et sur le facebook de la QRGA continuent d'être publiés.
Dans cet objectif, la CC-QRGA a décidé d'attribuer une subvention pouvant aller jusqu'à 1200 euros pour encourager l'installation d'assistante maternelle sur le territoire (sur justificatifs de travaux de mise aux normes ou de dépenses liées à l'activité).
Lors de la journée petite Enfance du 16 Mars une table ronde a été initiée afin de présenter le métier d'assistante maternelle et ainsi de le promouvoir (Peu de fréquentation)
L'objectif des prochaines années sera également d'augmenter le nombre de candidates à l'agrément mais aussi d'informer davantage les familles sur l'embauche d'une assistante maternelle.

II. Le LAEP.

1- A quoi ça sert ?

Le LAEP est un espace convivial et ludique, accueillant les enfants de moins de 6 ans, et ce dès la naissance, accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (parents, grands-parents, assistante familiale...). Ils sont ouverts 2 fois par semaine, le mercredi matin à St Antonin et à Caylus le vendredi matin de 9h à 11h30. Tout le monde peut y aller de manière libre et gratuite.

Les objectifs du LAEP :

- Expérimenter la séparation, tant pour les enfants que pour les parents, dans un cadre sécurisant, basé sur des règles du vivre ensemble ; · Enrichir et conforter la relation enfant-parent ;
- Rassurer les parents dans leur rôle et leur fonction ;
- Favoriser les échanges entre parents autour de leurs expériences et mutualiser leurs savoir-faire parentaux ;
- Favoriser les échanges autour de la difficulté d'être parent au cours des différentes étapes (allaitement, sevrage, arrivée d'un autre enfant, entrée en collectivité, …) ; · Soutenir et accompagner l'enfant et ses parents, dans la dynamique d'autonomisation et de socialisation en utilisant et valorisant le jeu, élément essentiel au développement et à l'éveil ; · Favoriser l'éveil des tous petits en proposant des jeux adaptés selon l'âge, leurs besoins et capacités ;
- Favoriser la mixité sociale et culturelle à travers le dénominateur commun qui est la parentalité ;
- Soutenir les familles dans leurs démarches, en les informant sur des réponses pouvant correspondre à leur besoin, si nécessaire ;
- Prévenir les troubles de la relation parents/enfants, les situations de négligence, ou de violence, ou des difficultés de développement.

2- Fréquentation

La fréquentation du LAEP a beaucoup augmenté en 2022 et continue encore. Augmentation significative à Saint Antonin encore en 2024.Les séances avec le musicothérapeute ont été reconduites car elles correspondent en tout point au dispositif du LAEP et au soutien du lien parent- accompagnant/enfant. Ces séances attirent les familles qui parfois viennent exclusivement pour ces ateliers et elles permettent aussi de faire connaître le LAEP.

Historique des journées d'accueil	Participants parents- enfants 2024	Participants parents- enfants 2023	Participants parents- enfants 2022	Participants parents- enfants 2021
CAYLUS	262	285	246	168
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	433	637	352	66
TOTAL	695	922	598	258

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

La fréquentation reste importante, plus significative à Saint Antonin Noble Val.

Le total du nombre de participants correspond à l'addition du nombre d'enfants et de parents à chaque jour d'ouverture du LAEP. Par exemple pour 2024 sur 695 participants il y a 334 enfants et 361 accompagnants. Sur les334 fréquentations d'enfants 207 proviennent de la CC-QRGA et 127 hors CC-QRGA, Les enfants hors CC-QRGA proviennent de territoires limitrophes où parfois il n'existe pas de LAEP et parfois, les familles sont en vacances sur le territoire. Certaines familles sont en congé parental ou sans activité et cherchent ce genre de lieu de socialisation et de rencontres et fréquentent plusieurs LAEP sur la semaine. Pour 2024 les accueils se font le mercredi avec Nicolas Bonthoux (directeur du centre de loisirs de St Antonin) jusqu'en Octobre 2024 et ensuite avec son remplaçant, Nicolas Bermond, le vendredi avec Laurie Balat (Auxiliaire de Vie aux Loisirs) jusqu'en Juin 2024, remplacée par Pierre Vilpoux du service Enfance et Jeunesse et Emma Chapman (directrice du service petite enfance, enfance et jeunesse) qui assure les remplacements.

3- Les ateliers de musicothérapie

Les animations avec le musicothérapeute existent depuis de nombreuses années au LAEP et au vu des fréquentations, correspondent aux besoins des familles. Elles leurs proposent un espace de bien-être, de découverte et de moment partagé avec leurs enfants autour d'instruments de musique de tous les pays. Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité (REAAP).

4- Les ateliers D'éveil Parents/Enfants.

Séances animées par Laura Morel Charpentier, de Féneyrols, puéricultrice, accompagnatrice à la parentalité
Des ateliers à l'attention des familles ont été mis en place : moments à partager entre parents et enfants : -

- ateliers bien-être parents bébés (massages, détentes),
- ateliers d'exploration dans une histoire :

12 ateliers ont été proposés (Ateliers composés de 2 séances, 1 séance pour les massages, 1 séance pour les ateliers d'exploration dans une histoire): 6 à Saint Antonin Noble Val 6 à Laguépie
Ces séances proposent des temps d'échanges privilégiés entre parents et enfants.
Les 33 personnes présentes sur ces différents ateliers ont participé et apprécié.

A Laguépie, certaines familles qui travaillent ont pu y participer puisqu'elles se déroulaient le samedi matin.
A Saint Antonin, il y a eu moins de fréquentations. Certaines familles en vacances ont pu venir participer.
Les ateliers axés sur les massages ont eu des répercussions bénéfiques sur le sommeil.
Ces séances sont financées par la CAF et la MSA dans le cadre d'action autour de la parentalité.

5- Le jeudi des petits.

Une fois par trimestre, le jeudi entre 17h et 18h à la médiathèque de Caylus, les familles sont invitées à participer à des temps de chansons et comptines. Moment animé par les 2 animateurs jeunesse de la médiathèque et la responsable du LAEP.

III- Projets 2025 :

Les ateliers de musicothérapie sont maintenus et reconduits.
Les familles se sont familiarisés avec l'intervenant, une confiance s'est installée (certains viennent expréssement pour cet atelier. La proposition de ces séances correspond bien au soutien du lien parent-enfant.
Les modalités sont identiques pour les ateliers de musicothérapie :1 séance par mois par lieu d'accueil.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les ateliers d'éveil parents-enfants ne sont pas reconduits, trop peu de familles présentes.
Après échanges avec les familles, elles souhaitaient davantage des propositions d'échanges, d'ateliers sur des thématiques petite enfance (Sommeil, alimentation, allaitement...) : 3 rencontres/ ateliers sont prévues.

Coordination Petite enfance :

1- Groupe de travail petite enfance

Dans le cadre du diagnostic de territoire initié dans le cadre de la Convention Territoriale Globale avec la CAF des orientations concernant la petite enfance ont été données pour la période 2020-2025.
CTG (25/06 ; 23/07 ; 18/09 ; 14/10) : Évaluations, préparations, perspectives....
4 Groupes de Travail Petite Enfance : 22/01 : Préparation table ronde sur les métiers petite enfance ; 13/02 : Organisation de la journée du 16 Mars ;16/07 : Bilan, suggestions pour le prochain évènement, et le 12 Novembre 2024 : Confirmation des animations, des ateliers, des lieux, des jours proposées, pour préparation du programme de la semaine petite enfance de 2025.
27 Mars : Préparation Commission Petite Enfance et Enfance- Jeunesse.
29 Mars : Commission Petite Enfance et Enfance- Jeunesse (Conseil auprès des élus des commissions). Présentation des services, des fonctionnements, des objectifs, des actions.
17 décembre 2024 : Copil n°1 (Validation de la démarche de renouvellement du Projet Social de Territoire. Schéma du développement du mode d'accueil)

1-2 La Journée Petite Enfance

Le samedi 19 novembre 2022 où les acteurs du territoire œuvrant pour la petite enfance ont pu se retrouver et proposer une journée récréative et informative s'est déroulée.
Les retours ayant été très positifs tant auprès des familles qu'auprès des participants (habitants et élus), chacun a demandé que ce genre d'évènement puisse être renouvelé chaque année !
. La journée prévue était en Novembre 2023. Cette journée a été reportée au 16 Mars 2024.

Le 16 Mars 2024, une journée Petite Enfance a été proposée à l'ensemble des familles sur une commune du territoire. Journée qui réunissait les acteurs de la petite enfance du territoire (partenaires institutionnels, associatifs). Stands de présentation (ateliers, services PMI, SSPA, Caf...associations).

Conférence, spectacle.

Il a été décidé de reconduire cette rencontre avec un format différent pour l'année 2025 : proposer diverses activités/ateliers sur une semaine dans divers lieux du territoire afin d'être présents sur une plus grande partie de celui-ci et ainsi accessible pour un plus grand nombre de familles.

2- La Commission Intercommunale d'Attribution des Places (CIAP) en crèche

Lors de la première commission d' Avril 2024 pour la rentrée en septembre 2024, 26 familles de la CCQRGA ont déposé un dossier. 1 famille qui travaille sur le territoire et qui habite hors territoire de la QRGA a déposé un dossier. Sur les 26 familles, 23 ont obtenu des places dans l'une des 3 crèches. 7 familles ont obtenu une réponse conforme à leur demande. 16 familles ont obtenu une réponse proche ou non conforme à leur demande. La famille qui n'habite pas sur le territoire n'a pas obtenu de place.
Lors de la deuxième commission d'Octobre 2024 pour la rentrée de janvier 2025. 16 familles ont déposé un dossier : 11 résidents sur le territoire de la QRGA, 4 résidents hors QRGA conventionnés, 1 travaille sur le territoire de la QRGA et réside hors territoire QRGA

Pour les 11 familles qui résident sur le territoire QRGA,

- 9 familles ont obtenu une place à la crèche de Saint Antonin.Ceci s'explique par le fait que des entrées se font à l'école de Saint Antonin en Janvier 2025. Sur les 9 dossiers 7 obtiennent ce qu'ils souhaitent.
- 2 familles n'ont pas eu de place, la demande était pour la crèche de Caylus.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les 4 autres familles qui résident hors QRGA conventionnés, n'ont pas eu de place puisque la commission donne en priorité les places aux habitants du territoire (3 d'entre elles sont intéressées par la futur micro-crèche de Varen) dont l'ouverture est prévue en Avril 2025.
Cette commission met en évidence que l'ouverture de la micro-crèche de Varen répondra au besoin de places d'accueils pour la petite enfance sur le territoire.

Projets 2025 :
Une formation commune est proposée au personnel des crèches, thématique : « Réflexes archaïques et développement du tout petit ».
Projet avec l'abbaye de BEAULIEU : parcours de visite adapté aux tout petits pour les enfants des crèches et proposé aux assistantes maternelles du territoire.
Dans le cadre d'une « politique d'accueil » menée depuis plusieurs années par la CC-QRGA, pour répondre aux besoins de mode de garde des familles sur le territoire, en Septembre 2024, débutent les travaux d'une micro-crèche sur la commune de Varen.
L'ouverture de la micro-crèche de Varen est confirmée. La date d'ouverture est prévue courant du mois de Septembre 2025.
Continuer l'animation du « Jeudi des petits » à la médiathèque de Caylus. Prévoir un rendez-vous régulier comme 1 fois par trimestre.
Dans une dynamique d'amélioration continue des services rendus à la population, la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (CC QRGA) renouvelle son Projet de Territoire pour la période 2025- 2029. Le service Petite enfance est impliqué dans cette démarche afin d'améliorer des actions déjà existantes mais aussi d'en définir des nouvelles.

A partir de 2025, il est prévu de travailler à la création d'un guichet unique, lieu ressources et d'informations pour les parents et les professionnel(le)s.

6.4 France Services

Historique
La France services de Caylus existe depuis 1999, celle de St Antonin Noble Val existe depuis 2000. D'abord Maison des Services Publics, elles ont ensuite été Relais Services Publics, puis Maison de Services Au Public avant d'être labellisées France services en octobre 2020.

Objectif
L'objectif principal de ces espaces est de maintenir l'accès aux services publics en milieu rural, et permettre aux habitants de la communauté de communes QRGA d'avoir un contact permanent avec les administrations en bénéficiant d'une aide dans leurs démarches.
Les conseillères sont là pour accueillir, écouter et aider les usagers.
Tous les services proposés sont gratuits.
Plus de déplacements inutiles à Montauban !

Partenaires nationaux
Le public peut bénéficier d'informations émanant de 11 partenaires de l'Etat : l'agence nationale des titres sécurisés, le point justice, la direction générale des finances publiques, la poste, France travail, la CPAM, la CAF, la MSA, la CARSAT, l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et le ministère de la transition énergétique.
Partenaires locaux
Des organismes extérieurs ont également signé une convention de partenariat. Ce sont les partenaires locaux : l'ADIAD, Epice 82, la Maison des Ados, la Médiation familiale, Plateforme Mobilité 82, l'Espace rural emploi formation (EREF), les maisons des solidarités (assistantes sociales du département), Opteo (accompagnement des familles ayant des enfants handicapés avec dossier MDPH), la Mission locale, Communauté 360, l'ADIL,

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Les partenaires cités ci-dessus peuvent réaliser des permanences au sein des France services.

Les permanences de l'EREF de Saint Antonin Noble Val se sont arrêtées fin décembre 2024, l'association l'E.R.E.F. ayant mis fin à ses activités. Pour l'instant (mars 2025), aucun organisme n'a pris le relais concernant les missions qui y étaient conduites, notamment concernant la mise en place du P.L.I.E. : plan local de l'insertion pour l'emploi.

Les missions

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant une action des opérateurs partenaires.

Les horaires d'ouverture
Du lundi au jeudi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30
Le vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h
Réception sur rendez-vous.

Antenne à Parisot
Depuis septembre 2021, une antenne France services existe à Parisot à la Mairie tous les lundis,
Antenne à Varen
Depuis avril 2022, une antenne existe à Varen dans les locaux de la médiathèque tous les mardis.

La communication
La plaquette est élaborée par le service communication de la Communauté de Communes.

Les permanences à Caylus
Plateforme mobilité, les 1er lundis du mois, l'après-midi sur rendez-vous de 14h à 17h.
Fondation OPTEO, les mercredis sur rendez-vous.
Service des impôts des particuliers, sur rendez-vous les 1er jeudis du mois.
Espace Rural Emploi Formation, sur rendez-vous le mardi ou jeudi après-midi.
Assistante sociale de la CARSAT, les 3ème vendredis du mois sur rendez-vous.
Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole sur rendez-vous.
Assistante sociale de la maison des solidarités sur rendez-vous les 1er et 3ème mardi du mois.
Assistante sociale de la CAF sur rendez-vous le dernier jeudi matin du mois.
Caisse primaire d'assurance maladie sur rendez-vous en visio les 2ème et 4ème vendredis du mois.
La médiation familiale sur rendez-vous.
Les permanences à St Antonin
Fondation Opteo, sur rendez-vous tous les lundis matin
Caisse primaire d'assurance maladie, sur rendez-vous tous les lundis après-midi, En visio à la France services
Service des impôts des particuliers, sur rendez-vous tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Epice 82, sur rendez-vous le 1er mercredi de 14h à 17h
Assistante sociale de la Mutualité sociale agricole, sur rendez-vous
Assistante sociale de la CAF, sur rendez-vous le 2ème et 4ème mercredis du mois
Plateforme mobilité 82, sur rendez-vous le 3ème vendredi du mois
Assistante sociale de la CARSAT, sur rendez-vous 1er vendredi
La Mission locale, sur rdv les mercredis matin et les jeudi après-midi. *Permanence mise en place en juin*

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

2024.
L'ADIL, sur rendez-vous le 2ème vendredi après-midi. *Permanence mise en place en janvier 2025.*
Communauté 360, sans rdv le 3ème vendredi après-midi. *Permanence mise en place en septembre 2024.*

Depuis le 1er décembre 2021, la France services est « point justice » :
Les usagers ont la possibilité d'avoir un contact avec un juriste par voie téléphonique en faisant la demande auprès de la France services.

Les journées France services ont eu lieu du 7 au 18 octobre 2024 :
Lundi 7 octobre 2024 de 10h à 12h, la France services de Saint Antonin Noble Val a organisé une réunion avec les secrétaires de Mairie du secteur Sud du territoire du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron à la salle de réunion de la Communauté de Communes QRGA.
Le jeudi 10 octobre 2024 de 10h à 12h, ce fut au tour de la France services de Caylus d'organiser une réunion avec les secrétaires de Mairie du secteur Nord du territoire du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron à la salle de réunion de la Mairie de Caylus.
Les objectifs de ces deux réunions ont été de faire connaître la structure, les services proposés, le métier de conseiller et de permettre aux secrétaires de mairie d'orienter les usagers en fonction de leurs besoins vers les France services à proximité.
Lundi 14 octobre 2024 de 14h à 16h un webinaire a été organisé par la CARSAT pour les conseillers France services et les usagers dans chaque France services.
Voici le programme du webinaire intitulé « Ma retraite, mode d'emploi » :

- Création de l'espace personnel et services en ligne
- Relevé de carrière : comment le lire, le mettre à jour
- L'âge de la retraite : âge légal, partir avant ou poursuivre son activité
- Le calcul de la retraite
- La demande de retraite en ligne
- Focus sur l'Action Sociale

Mercredi 16 octobre 2024 à partir de 14h, un **s**tand France services a été mis en place à l'association Bazart, espace de vie sociale à Saint Antonin Noble Val. Cet évènement a été organisé hors les murs pour permettre aux conseillers d'aller à la rencontre du public et de leur parler de l'accompagnement des France services.
Vendredi 18 octobre 2024 de 14h à 17h à la salle des congrès de Saint Antonin Noble Val, un stand France services a été mis en place à la « journée habitat », événement organisé par la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron. Ce stand a permis à certaines personnes présentes de s'informer sur les aides au logement possibles auprès de différentes administrations comme la CAF et la MSA avec la possibilité d'être accompagné dans les démarches de façon numérique ou papier par un conseiller (justificatifs à apporter).
Deux conférences et d'autres partenaires ont animé cet événement :
Conférence « Aides à la rénovation énergétique » animée par le service Habitat du Pays Midi-Quercy.
Conférence « Logements vacants - garantir les loyers impayés » animée par l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement.

Stands du service habitat du Pays Midi-Quercy, de l'ADIL82, du service urbanisme de la CCQRGA, de l'agence Combarieu immobilier, du service logements passerelles de la CCQRGA.

En se déplaçant en dehors des murs, les conseillères ont pu toucher un public de tout âge confondu et présenter leurs missions ainsi que les différentes permanences des partenaires locaux et nationaux.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

La fréquentation

Les conseillères utilisent le site www.extranet.france-services.gouv.fr afin de faire le suivi d'activité. C'est sur ce site qu'elles récupèrent les données chiffrées indispensables à l'établissement d'un bilan de fréquentation. Après chaque visite, la conseillère remplit un formulaire en ligne dit « compte-rendu d'activité ».

	Nombre d'accompagnements		**Nombre d'accompagnements par jour**	
	Caylus	**St Antonin**	**Caylus**	**St Antonin**
Janvier	377	447	19.8	20,3
Février	450	527	21.4	25,1
Mars	405	468	19.3	22,3
Avril	428	528	22.5	26,4
Mai	313	526	17.4	29,2
Juin	295	473	18.4	26,3
Juillet	347	553	16.5	24
Août	263	319	15.5	16
Septembre	386	495	19.3	24,8
Octobre	469	814	22.3	37
Novembre	373	631	21.9	31,6
Décembre	425	502	20.2	26,4
Total	**4531**	**6283**	**19.5**	**25,8**

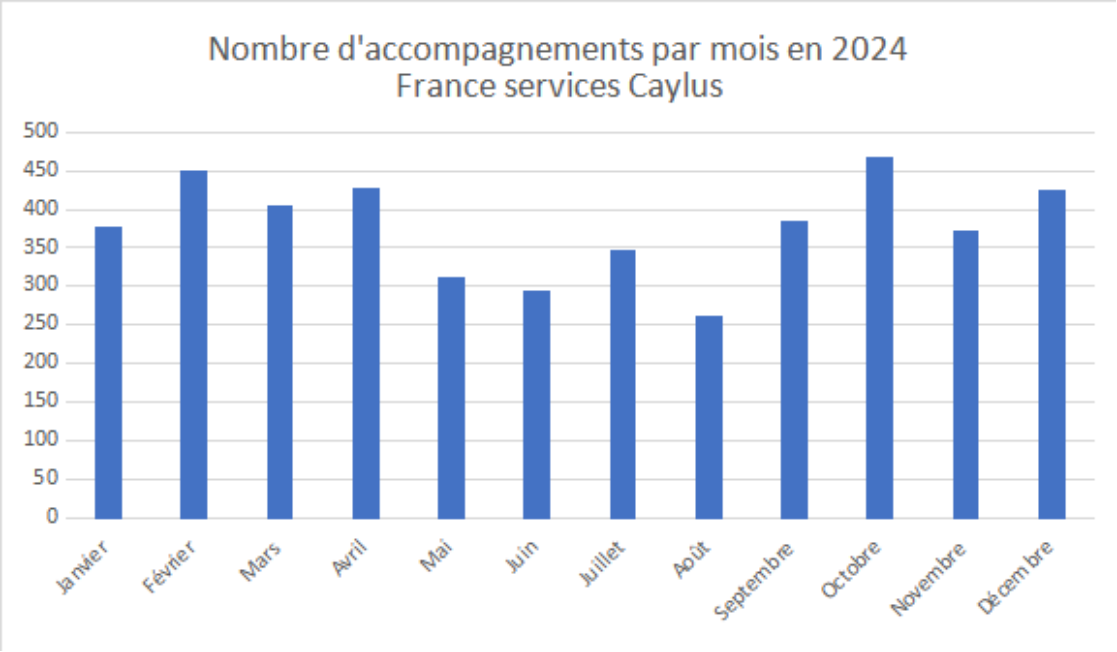

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

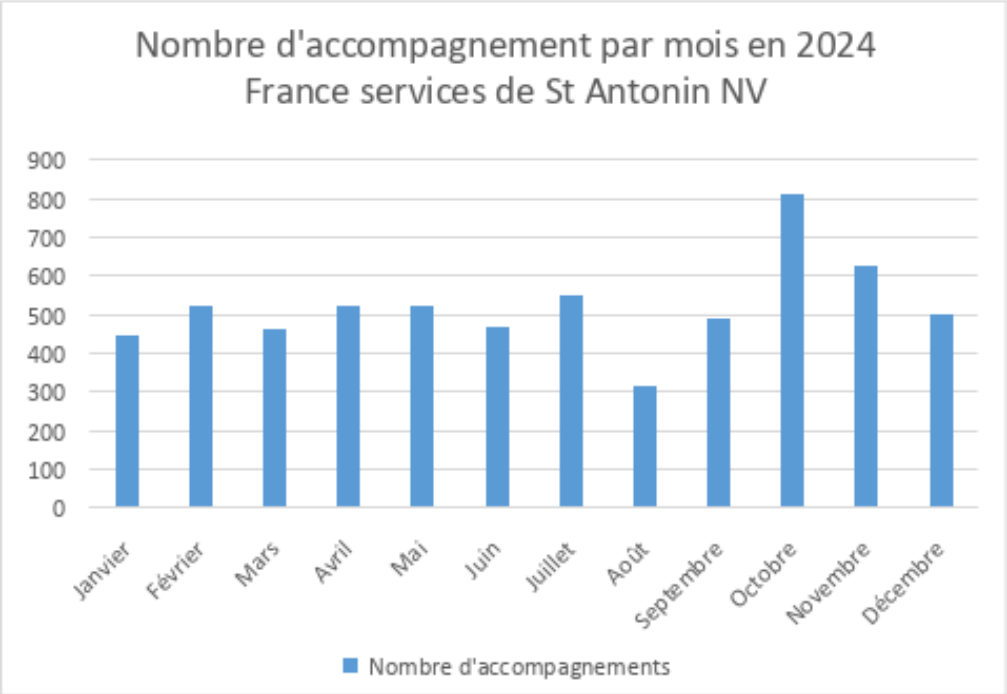

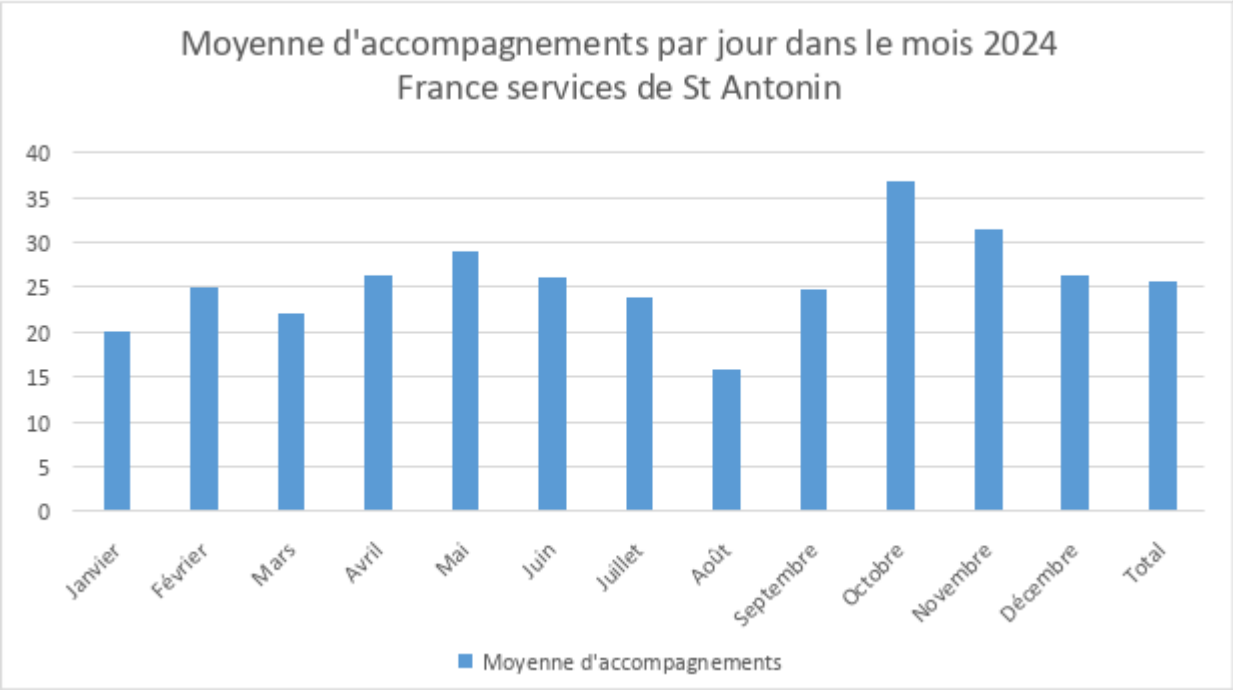

6.5 LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

En 2021, une poignée d'utilisateurs a été recensée, confirmant année après année la diminution du nombre d'usagers de ce service.

Face à ce constat, le choix a été fait de ne pas renouveler le marché auprès des prestataires pour l'année 2023 comme en 2022.
Cette situation n'a pas évolué en 2024.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

6.6 LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (PST)

La chargée de coopération a quitté ses fonctions en décembre 2024 ; elle a été remplacée en janvier 2025 pour poursuivre la mise en œuvre des actions liées au Projet Social de Territoire, et amorcer son renouvellement pour la période 2025-2029 (signature d'une nouvelle CTG prévue en décembre 2025).

1. Contexte général
L'année 2024 a marqué la fin du premier Projet Social de Territoire (PST) 2020-2024 de la Communauté de Communes QRGA. Elle a été consacrée à l'évaluation des actions menées durant ces quatre années et à la préparation du renouvellement du projet pour la période 2025-2029, en lien avec les partenaires institutionnels (CAF 82, MSA MPN, Département) et les acteurs locaux.

2. Évaluation du PST 2020-2024
Entre septembre et décembre 2024, un travail d'évaluation interne a été réalisé sur les **10 axes d'intervention du projet**. Chaque technicien et/ou partenaire a été mobilisé pour dresser le bilan qualitatif et quantitatif des actions. Cette démarche a permis d'identifier les réussites, les freins rencontrés, ainsi que les perspectives d'évolution.

3. Gouvernance revisitée pour 2025-2029
Afin d'optimiser la coordination et la lisibilité du projet social de territoire, la gouvernance a été repensée :

- **6 Groupes de Travail (GT)** : rationalisation par fusion de certains GT. La parentalité est intégrée aux GT Petite Enfance et Enfance-Jeunesse ; le social englobe désormais l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.
- **3 COTECH thématiques** (Famille, Social, Transverse) remplacent le GPS global, avec pour mission la mise en œuvre, le suivi et la proposition d'actions.
- **Un COPIL annuel**, instance de pilotage stratégique, a été maintenu sans changement de composition.

4. Ressources humaines dédiées
Trois postes de techniciens sont dédiés au service :

- Chargée de coopération du PST : 26h / semaine
- Coordinatrice Enfance-Jeunesse : 31h20 / semaine
- Coordinatrice Petite Enfance : 7h80 / semaine

5. Étapes-clés de la transition vers le PST 2025-2029

- **Décembre 2024** : le Conseil communautaire a voté l'acte d'engagement pour le renouvellement de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** avec la CAF 82.
- **Début 2025** : signature prévue de la **Convention Territoriale Cadre (CTC)** avec la MSA MPN.
- Une **enquête habitants** et l'**actualisation du diagnostic de territoire** sont programmées de janvier à mars 2025, pour enrichir la base de réflexion du nouveau PST.

6. Enjeux à venir
L'année 2025 s'ouvrira sur la finalisation du bilan du PST 2020-2024, la consolidation des diagnostics et des concertations à venir (tables rondes, COPIL de juillet), avec pour objectif de co-construire un projet social de territoire ambitieux, cohérent et partagé pour 2025-2029.

Par ailleurs, la mise en œuvre du **Service Public de la Petite Enfance (SPPE)** constitue un chantier structurant dès janvier 2025.

7. L'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : LES SERVICES TECHNIQUES

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

7.1 Le service Ordures ménagères

Ordures Ménagères (OM) :

En 2024 nous avons collecté 1809,26 T (baisse 3,97 % par rapport à 2023).

Soit 232,7 kg par habitant. Moyenne nationale par habitant : 248 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME 2019)

La Collecte sélective (CS) :

716,48 T (hausse de 1,43 % par rapport à 2023).

Soit 92,33 Kg par habitant en 2023. Moyenne nationale par habitant : 50 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets.

Les refus de tri :

Ce sont les déchets NON RECYCLABLES ou souillés déposés par erreur dans les bacs jaunes (sacs noirs d'ordures ménagères, seringues, films plastiques, déchets alimentaires, bidon de pétrole…). Ils doivent être séparés manuellement par les employés du centre de tri et sont ensuite envoyés vers le centre d'enfouissement avec les ordures ménagères ou vers des filières spécialisées (exemples : déchets de soins, aiguilles, seringues…).

Pour cette année, le refus est de **246,75 T**, soit 34,44 % du contenu des bacs jaunes.

Le verre

Nous avons collecté **463,72 T** de verre (augmentation de 0,84 %).

Soit 59,64 kg par habitant en 2024. *Moyenne nationale par habitant : 32 Kg (source : SINOE, Enquête nationale ADEME).*

Les biodéchets également appelés DCT (Déchets de Cuisine et de Table) :

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est obligatoire et généralisé. Il concerne tous les professionnels et les particuliers sur notre territoire.

Notre collectivité propose 3 axes principaux pour permettre aux usagers de les éliminer conformément à la législation :

- Le dépôt en déchèterie pour les déchets verts de parcs et jardins. **238,29 tonnes** réparties sur les déchèteries de Lexos et Parisot en 2024
- La fourniture de kits de compostage domestique, pour les particuliers disposant d'un jardin. 123 kits de compostage (1 composteur individuel plastique de 400L, avec 1 bio-seau et 1 outil aérateur) au tarif préférentiel de 15€ ont été vendus en 2024. Entre **2008 et 2022**, environ 830 kits de compostages ont été vendus sur notre territoire.
- Les sites de compostage collectif pour les foyers n'ayant pas d'espace suffisant pour composter chez eux.

Années	Nombre de sites de compostage collectif installés	Communes

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

2023	2	Castanet, Espinas (petits sites)
2024	8	Caylus, Cazals, Féneyrols, Parisot, Puylagarde, SANV

Animations de prévention Delphine BRIERE, chargée de prévention aux déchets, depuis juin 2022, réalise des actions de prévention aux déchets pour des publics divers.

En 2024:	
Animation en milieu scolaire	9
Stand/rencontre grand public	17
Accompagnement structure professionnelle	1
Visites centre de tri	3
Formation aux référents de site de compostage collectif	1

Fréquentation des déchetteries : 11 160 visiteurs, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2023 (9 439 visiteurs).

Bilan financier 2023 Source Comptes Administratifs validés en conseil communautaire du 11 mars 2025.

Section de fonctionnement			
Dépenses	**CA 2024**	**Recettes**	**CA 2024**
Carburants	63 786,45 €	Remb frais personnels	94 441,88 €
Autres achats	36 726,88 €	TEOM	1 395 550,00 €
Collecte verre	28 278,47 €	Redevance Spéciale	102 592,88 €
Entretien matériel roulant	27 505,04 €	Autres services (composteurs, enlèvements)	3 251,58 €
Formation personnels	5 747,00 €	Subv Eco-organismes, Région	184 552,40 €
Assurances	3 558,07 €	Prod exceptionnels (Amort sub)	3 851,17 €
Autres entretien/maintenance	3 353,92 €	Produits immobilisés (travaux régie)	4 358,35 €
Autres services extérieurs	7 137,42 €		
Impôts et taxes	658,00 €		
Personnels	417 089,51 €		
Contribution SDD	701 507,13 €		
Amortissements	85 823,09 €		
Intérêts	2 965,38 €		
Anim Tri/transport école	166 €		
TOTAL	**1 384 302,76 €**	**TOTAL**	**1 788 598,26 €**

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Section d'investissement			
Dépenses	**CA 2024**	**Recettes**	**CA 2024**
Travaux sur bâtiments	48 514,35 €	FCTVA	248,86 €
Matériel de bureau, mobilier	4 049,33 €	Emprunts	0 €
Matériel roulant	0 €	Cession d'actifs	0 €
Autres achats (conteneurs…)	37 325,34 €	Amortissements	85 823,09 €
Amortissements	22 239,94 €	Excéd fonctionnement capitalisé	440 000,00 €
TOTAL	**112 128,96 €**	**TOTAL**	**526 071,95 €**

7.2. L'ENTRETIEN DES CHEMINS

L'entretien des chemins répond à deux objectifs :

- Le balisage et l'entretien de chemins pédestres inscrits au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) : les 35 chemins de promenade et randonnée et des 50 circuits VTT.
- Une aide aux communes pour la gestion de leurs espaces naturels et de leur patrimoine vernaculaire.

Afin d'avoir des sentiers de qualité, la CCQRGA compte 4 agents sur l'année représentant 2,7 ETP.

En 2024, le Service des chemins a entretenu **610 km** de sentiers qui comprennent :

- Les 35 balades du topo guide « Randonnées pédestres en VTT ou à cheval en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » qui maillent l'ensemble du territoire. Cela représente un linéaire de 366 km.
- Les 50 sentiers VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA représente une longueur cumulée de 1039 km, mais rajoute 244 km supplémentaires d'entretien par rapport à notre guide des 35 randonnées.
- La vérification du balisage des boucles cyclables.

L'équipe entretient également les espaces verts de la CC QRGA : la grotte, des usines d'eau de Caylus, Parisot et de Varen, le réservoir de la piscine, la lagune de Varen, les stations de Cazals et Arnac, la ZAC de Pech Rondols, la Carsac et la grotte.

Le topo guide, le livret du sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » et la carte de l'espace VTT Gorges de l'Aveyron secteur QRGA sont en vente dans les offices de tourisme, les presses, les campings…

Sur la première période de l'année, les agents ont réalisé un entretien hivernal : le service a fini l'entretien à l'épareuse, a élagué les arbres afin d'éviter qu'ils aient trop emprise sur les sentiers, a abattu les arbres morts pour éviter leur chute sur les chemins, a débité les arbres tombés et a réouvert aux endroits où le passage avec le tracteur était étroit. Ils ont également vérifié le balisage des PR et des sentiers VTT ainsi des boucles cyclables. Il y a eu la finalisation de l'agrandissement de l'espace VTT (pose panneaux de départ).

Les chemins ont été entièrement entretenus au moins deux fois sur la période estivale (3 passages pour le sentier d'interprétation « À la découverte des Gorges de l'Aveyron » qui est très fréquenté et les endroits où la pousse est plus importante). Cet entretien s'est déroulé entre le 8 avril et le 23 août 2024.

Pendant cette période, l'équipe a également conçu et posé des panneaux de balisage aux endroits où ils étaient manquants et refait des balises peinture aux endroits où elles étaient altérées. Le matériel est

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

entretenu régulièrement par les agents afin d'assurer sa pérennité.

Le service a également organisé une animation de randonnées VTT et pédestres sur Saint Antonin dans le cadre du Festival Sport et nature le samedi 11 mai 2024.

Sur la période 26 août – 30 octobre 2024, l'équipe a refait le balisage de certains chemins en suivant le planning pluriannuel de balisage peinture instauré afin de maintenir la qualité de la signalisation de nos chemins de promenade et de randonnée, l'agent conduisant le tracteur a commencé l'entretien hivernal à l'épareuse.

En novembre-décembre, un agent a vérifié le balisage de sentiers VTT et le second a continué l'entretien hivernal à l'épareuse.

Le bilan financier 2024

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	167 816.17 €
Recettes de fonctionnement :	3 876,00 €
Dépenses d'investissement :	11 671.36 €

7.3 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence GEMAPI a été transférée à l'EPAGE Aveyron aval au 1er janvier 2024. Le personnel et les moyens techniques du service GEMAPI sont mis à disposition de l'EPAGE Aveyron aval à hauteur de 92% et du Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) à hauteur de 5%.

I. La restauration et l'entretien des rivières en 2024 :

La programmation 2024 a débuté en octobre 2024 et est toujours en cours en mai 2025.

Référence chantier	Rivière	Tronçons	Communes	Type de travaux
R/AVEYR55-2024	Aveyron	55	Saint Martin-Laguépie / Laguépie	Restauration de la ripisylve
R/AVEYR26-2024	Aveyron	26	Penne	Restauration de la ripisylve
R/LAUGE01/02-2024	Lauger	01 et 02	Feneyrols, Saint Antonin, Saint Michel de Vax	Restauration de la ripisylve
R/LABOR01-2024	Laborde	1	Loze	Restauration de la ripisylve
R/BONNE01-2024	Bonnette	1	Saint Antonin NV	Entretien ripisylve.
R/BAYE17/18-2024	Baye	17-18	Castanet, Parisot	Restauration de la ripisylve
R/SEYE15-2024	Seye	15	Ginals	Entretien ripisylve.
HM/BONNE25-2024	Bonnette	25	Caylus	Restauration hydromorphologique
HM/BONNE19-2024	Bonnette	19	Caylus	Restauration hydromorphologique
HM/SEYE11-12-2024	Seye	11 et 12	Verfeil	Restauration hydromorphologique
HM/NEGOS02-2024	Nego Saoumo	2	Verfeil	Restauration hydromorphologique
HM/BAYE05-2024	Baye	5	Najac Verfeil	Restauration hydromorphologique

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

ZH/BONNE-2024	BV Bonnette	-	Caylus	Restauration de zone humide
ZH/SEYE-2024	BV Seye	-	Verfeil	Restauration de zone humide
ZH/BAYE-2024	BV Baye	-	Castanet	Restauration de zone humide
ZH/AVEYR-2024	BV Aveyron	-	Feneyrols	Restauration de zone humide
EEE/SUIVI-2024	Aveyron + Seye	Tous	Toutes	Lutte contre les EEE
2024-PLANT	Ensemble des rivières			Plantations de ripisylve et de haies en zones humides
RESTAURATION NON PREVUE-2024	Ensemble des rivières			Restauration d'urgence
COM/FONCIER-2024	Ensemble des rivières			Communication / Acquisition foncière

Le bilan financier pour le service GEMAPI :

- Dépenses de Fonctionnement : 256 910 €
- Recettes de fonctionnement : 375 286 €

- Dépenses d'investissement : 43 369 €
- Recettes d'investissement : 50 725 €

II. Appel à Projet « Educ'Eau »

La CCQRGA est lauréate de l'Appel à Projet « Educ'Eau » de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Le Service GEMAPI en lien avec les services OTI, Communication, Développement économique, FabLab, Urbanisme, Pole Pleine Nature, Lecture publique, Eau, Assainissement et Architecture ainsi que le CPIE Quercy-Garonne à conçu et réalisés une série de 4 journée thématique autours des économies d'eau sur les communes de Caylus, Parisot, Saint Antonin Noble Val et Laguépie.

7.4 Service eau et assainissement

La Communauté de Communes QRGA gère les compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif depuis le 1er janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

La Communauté de Communes gère en régie le captage, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Cazals, Espinas, Féneyrols, Montrosier, St-Antonin N.Val, St-Michel de Vax,

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Varen, Verfeil (bourg et sud de la commune), Caylus, Lacapelle-Livron, Loze, Mouillac, St-Projet, Puylagarde et Parisot.
Pour les communes de Ginals, Castanet, Verfeil (nord de la commune) et Laguépie, la gestion est assurée par le Syndicat Mixte des eaux du Lévezou Ségala.

Le service est composé de 14 agents :
- une responsable administrative
une gestionnaire à 30h/semaine des abonnés et de la régie
une gestionnaire à 31h/semaine des abonnés et de la régie
- une responsable technique
7 agents techniques (4 réseaux – 3 stations)
- un responsable régie travaux eaux et assainissement
2 agents polyvalents

Le service administratif eau et assainissement est situé à la ZA de Chirou « La Fabrique » à Caylus.
Le service technique eau est situé à la ZA Pech de Rondols à Caylus

BILAN 2024

Le service gère 6 usines et environ 650kms de réseaux.

COMMUNE	VOLUME FACTURE m3	NOMBRE ABONNES
CAYLUS	126 272	1314
CAYLUS CAMP MILITAIRE	49 771	1
LACAPELLE-LIVRON	13 288	164
LOZE	8 267	122
MOUILLAC	4 141	59
PARISOT	52 200	512
PUYLAGARDE	42 431	337
SAINT PROJET	32 185	329
CAZALS	17 808	206
ESPINAS	19 209	172
FENEYROLS	13 784	201
MONTROSIER	1 309	37
ST-ANTONIN	165 747	1 657
ST-MICHEL	5 490	60
VAREN	45 437	633
VERFEIL SUR SEYE	14 744	219

TARIFS 2024

	PARTIE FIXE ANNUELLE / ABONNEMENT € HT	PARTIE VARIABLE / PRIX M3 € HT
ABONNES CCQRGA	118.00	1.45

A ce tarif, il faut ajouter les redevances reversées à l'Agence de l'Eau
(Redevance pollution 0.33 € / m^3 et la redevance prélèvement 0.07 € /m^3)

INTERVENTIONS/TRAVAUX REALISES PAR LES AGENTS

- 92 fuites réparées sur le réseau
- 337 interventions chez les abonnés
- 48 raccordements réalisés
- Renouvellement 630 compteurs radio relève commune de Varen

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

TRAVAUX / CHANTIERS REALISES EN REGIE

Travaux réalisés par l'équipe régie du service Eau :

- Travaux de renouvellement de réseau à Lacapelle Livron – Durou-Lariaque
- Travaux de renouvellement de réseau eau potable Interco Majac - 2° tranche
- Travaux de renouvellement de réseau à Varen Lexos Arnac – 2° tranche
- Travaux de renouvellement de réseau à Parisot – Métairie
- Travaux d'assainissement filtre à sable à Feneyrols
- Travaux d'assainissement réalisation d'un branchement à Caylus

TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES

- Travaux de réfection des canalisations du réservoir de la piscine à St Antonin – 2°tranche
- Travaux réfection château d'eau de Puylagarde
- Travaux réfection réservoir Paradis à Caylus

BILAN FINANCIER SABINE

En 2024 ; les résultats constatés au budget eau potable sont les suivants (cf CA 2024) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 483 466,90 €	1 739 416,30 €
RECETTES	2 994 298,09 €	1 783 970,70 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif.

Inventaire des réseaux d'assainissement collectif.
Le territoire de la CCQRGA compte 14 stations d'épurations réparties sur 13 communes.
Tableau récapitulatif des installations d'assainissement collectif

STATION / COMMUNE	TYPE EPURATION	NOMBRE D'ABONNES
CASTANET	Filtre à sable	27
CAYLUS	Boues activées	355
CAZALS	Filtres plantés de roseaux	108
FENEYROLS	Filtre à sable	97
LACAPELLE-LIVRON	Filtre compact (coco)	17
LAGUEPIE + ST-MARTIN	Boues activées	316 + 34
MONTROSIER	Fosse toute eaux	23
PARISOT	Lit bactérien	116
PUYLAGARDE	Boues activées	87
ST-ANTONIN NV.	Boues activées	919
ST-PROJET	Filtres plantés de roseaux	66
VAREN	Lagunage	238
VREN ARNAC	Filtres plantés de roseaux	50
VERFEIL SUR SEYE	Lit bactérien	138

Tarifs

Le tableau ci-dessous donne les détails de ces tarifs :

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

COMMUNE	ABONNEMENT €	PRIX €/m3	DATE APPLICATION
CASTANET	104.50	1.36	01/01/2022
CAYLUS	104.50	1.98	01/09/2021
CAZALS	211.50	2.64	01/07/2021
FENEYROLS	120.00	1.67	01/07/2021
LACAPELLE LIVRON	178.00	1.50	01/09/2021
LAGUEPIE	159.00	1.98	01/01/2022
MONTROSIER	104.50	1.08	01/07/2021
PARISOT	140.00	1.79	01/01/2022
PUYLAGARDE	140.00	1.62	01/09/2021
ST-ANTONIN NV	118.00	1.96	01/07/2021
ST-PROJET	178.00	2.21	01/09/2021
VAREN	159.00	2.16	01/07/2021
VERFEIL SUR SEYE	104.50	1.67	01/07/2021

Remarque : Il faut également ajouter à ce tarif la redevance pour la modernisation des réseaux de collecte qui s'élève à 0,25 €/m3.

Les taxes lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Depuis le transfert de la compétence assainissement à la communauté de commune, il a été instauré 2 taxes dont doivent s'acquitter les usagers lorsqu'ils se raccordent au réseau d'assainissement :

- La PFAC (Participation Financière à l'Assainissement Collectif) dont tout usager doit s'acquitter lorsqu'il se raccorde à un réseau de collecte (existant ou neuf). Cette taxe est de 2 500 € par habitation. Des tarifs spécifiques sont applicables dans les autres cas (raccordement d'un commerce, d'un hôtel, etc.).

-La PFB (Participation pour les Frais de Branchement) dont doit s'acquitter l'usager lorsque la collectivité, à la demande des propriétaires, a réalisé et financé les parties des branchements situées sous la voie publique dans le cas d'extension de réseau. Le montant de cette participation a été fixé à 1200 € par branchement.

Tarif des contrôles de raccordement au réseau d'assainissement collectif :

Le contrôle de raccordement dans le cadre des ventes de biens immobiliers a été rendu obligatoire par délibération du 9 juillet 2024, depuis le 1er août 2024. Le montant de ce contrôle est de 400 € depuis le 1er mai 2024.

Les travaux et études réalisés en 2024 :

Commune(s) concernée par les travaux	Objet des travaux réalisés
Feneyrols	Réhabilitation d'un filtre des 2 filtres à sables de la STEP (travaux réalisés en régie)
Saint-Antonin	Extension du réseau d'assainissement avec pose d'un poste de relevage pour le raccordement de la ZA de Fontales au réseau principal
Caylus et Laguépie	Réhabilitation des locaux des STEPS
Caylus	Remplacement de la turbine d'aération

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Le service public d'assainissement non collectif a été créé en 2004.
Dans un premier temps, seuls les contrôles des installations neuves étaient réalisés.
Les contrôles des installations existantes ont débuté en 2008 et se sont terminés en 2015. Depuis 2015, ce sont les contrôles périodiques, qui sont réalisés.

Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :

En 2024, 52 contrôles de conception et 33 contrôles de l'exécution des travaux ont été réalisés.
Sur les 32 contrôles de travaux réalisés, tous ont été contrôlés conformes.

Contrôle des installations existantes :
En 2024, le SPANC a continué la campagne de contrôles périodiques sur les installations d'assainissement individuelles du territoire. Il est également intervenu ponctuellement sur les communes du territoire à la suite de demandes de notaires, de vendeurs ou de futurs propriétaires dans le cadre de ventes de maison.
À la suite de chaque visite, un rapport de visite est rédigé et envoyé au propriétaire.

En 2024, 513 contrôles ont été réalisés sur les différentes communes du territoire.

Tableau 2 - répartition des contrôles en fonction des communes sur l'année 2024.

Communes	Nombre de diagnostics réalisés
CASTANET	17
CAYLUS	24
CAZALS	21
ESPINAS	4
FENEYROLS	8
GINALS	39
LACAPELLE LIVRON	0
LAGUEPIE	35
LOZE	2
MONTROSIER	0
MOUILLAC	2
PARISOT	60
PUYLAGARDE	75
SAINT ANTONIN NOBLE VAL	17
SAINT-PROJET	56
VAREN	78
VERFEIL	75
TOTAL	**513**

Classification du fonctionnement des dispositifs d'assainissements non collectif :
Après contrôles, les assainissements non collectifs peuvent être classés en 4 catégories différentes selon leur fonctionnement et leur impact sur l'environnement :
- Installation ne présentant pas de défaut.
- Installation présentant des défauts
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire en cas de vente.
- Installation non conforme avec une réhabilitation obligatoire sous 4 ans

Graphique 1 - classification des assainissements contrôlés en 2024.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

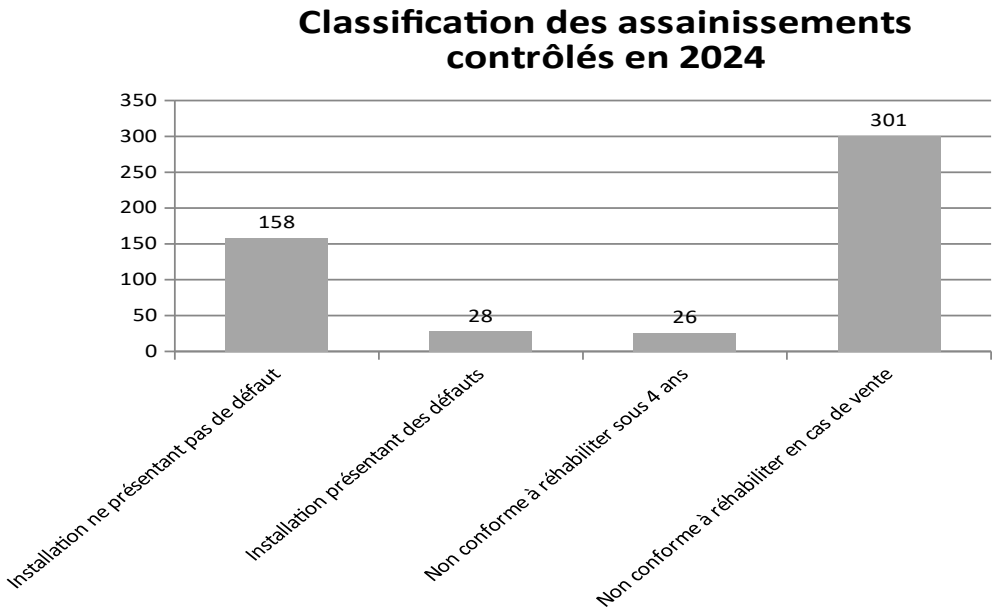

36% des installations contrôlées par le SPANC en 2024 correspondent à la législation en vigueur actuellement : dans la majorité des cas, il s'agit de dispositifs récents ayant étaient contrôlés à la fin des travaux.
Parmi celles-ci, 5% des installations présentent quelques défauts. Cette classe correspond à des filières complètes (possédant un dispositif de prétraitement et de traitement) mais disposant de quelques défauts (absence d'une ventilation, usure d'un élément, mauvais entretien...).
Les principales installations contrôlées qui ont été classées dans la catégorie des « non-conformes » (64% des visites) sont des installations :
- Dans de rare cas, ne possédant pas de dispositif d'assainissement non collectif (ex : rejet direct au fossé, dans le pluvial, dans un puits, dans une rivière…).
- Pour la majorité n'étant pas complètes (ex : fosse septique rejetant directement dans le milieu naturel dans une zone à risque, dispositif significativement sous dimensionné…). Ce sont souvent des installations anciennes.
5% des installations contrôlées en 2024 ont été classées en « réhabilitation obligatoire sous 4 ans ». La totalité de ces installations présentaient un danger pour la santé des personnes, correspondant pour la majorité des cas à une installation incomplète située dans une zone à enjeu sanitaire (périmètre de protection de captage d'eau).
Aucune installation n'a été classée dans la catégorie des installations présentant un « risque environnemental avéré », car aucune zone à enjeu environnemental n'a encore été définie sur le territoire de la Communauté de communes.

Tarifs :
Par délibération du Conseil communautaire n° 2024-2918 du 9 avril 2024, la redevance est fixée comme suit :

- Redevance de contrôle de conception et de réalisation des travaux : 300 € ou 170 € si le dossier est déposé moins d'un an après le contrôle de l'installation existante.
- Redevance du diagnostic des installations existantes (contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien) : 120 €
- Redevance du diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente : 400€

Depuis la prise de compétence eau et assainissement au 1er janvier 2018, le budget du service assainissement collectif et non collectif est un seul et même budget. Le bilan financier sur l'année 2024 est présenté ci-dessous.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Bilan financier :
Le bilan financier comprend l'ensemble du service assainissement (collectif et non collectif) :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 178 922,47€	1 101 426,51€
Dépenses	726 900,80€	370 889,63€

7.5 HYGIENE ET SECURITE *115115*

1 – Le Document Unique :
Le document unique a été mis à jour.

2 - Les EPI

Les EPI ont été renouvelés pour chaque agent : chaussures de sécurité, vêtements de travail et de hautes visibilités, gants, lunettes, casques anti-bruit…
Au cours de l'année 2024, les EPI d'élagage ont été vérifiés et mis en conformité par rapport à la réglementation. Un contrôle annuel de ce matériel est réalisé. Une fourche, une longe et une élingue ont été renouvelé
Les appareils de détection de gaz ont été vérifiés et étalonnés. Un a été renouvelé en 2024.

3 - Les vérifications périodiques obligatoires

Les vérifications annuelles :
- Réalisation de la vérification annuelle des extincteurs ; des systèmes de prévention contre l'incendie, de l'ensemble des bâtiments de la CCQRGA (bureaux, stations d'eau potable, véhicules…). Un bilan a été fait pour étudier l'ensemble de sécurité incendie
- Vérification annuelle des installations électriques (bureaux, bâtiments, stations d'eau potable, réservoirs d'eau, château d'eau, stations d'assainissement et points de relevage des eaux usées ont été contrôlés),
- Réalisation de l'entretien des climatisations des services techniques, du CRE, du service de l'eau et des offices de tourisme de Saint Antonin.
- Vérification trimestrielle des bennes à ordures ménagères,
- Vérification semestrielle des engins de levage.

Les non-conformités notifiées seront levées, soit par un agent de la collectivité compétant dans le domaine ou par une entreprise spécialisée.

4 - Les vérifications des pharmacies

Une vérification annuelle est effectuée concernant les pharmacies des différents bâtiments et des véhicules, ainsi qu'un renouvellement des produits si nécessaire.

5 - Recherche documentaire et mise à jour des tableaux de suivis

Des recherches réglementaires sont réalisées régulièrement comme sur les formations obligatoires et la sécurité au travail.
Plusieurs tableaux ou documents sont mis à jour, ils concernent le suivi des points suivants :
- Registres et règlements ;

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

- Contrôles et vérifications périodiques (installations concernées, dates de réalisation et prochaine échéance...) ;
- Véhicules et engins (équipements de sécurité à bord, date du prochain contrôle technique…), relevé en cours ;
- Formations des agents (Obligatoires : habilitations électriques, SST… …) ;
- Permis, CACES, ACES (date de validité, autorisation de conduite…) ;
- Récupération des fiches données de sécurité des produits chimiques…

6 – Conduites

6.1 Ordre de mission et autorisation de conduite

Conformément à la réglementation en vigueur, des ordres de mission (permanents ou ponctuels) sont mis en place pour les agents effectuant des déplacements hors territoire.
Les ordres de missions et les autorisations de conduite sont mis à jour régulièrement pour l'ensemble des agents conduisant les véhicules et des engins dans le cadre de leurs missions.

6.2 Permis de conduire

Les permis de conduire sont collectés lors de la première réalisation de l'autorisation de conduite ou lors du renouvellement du permis de conduite. Les agents s'engagent à signaler toutes les circonstances susceptibles d'affecter la validité.

6.3 AIPR

L'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire depuis le 1er janvier 2018.
Cette formation concerne la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. À la suite de l'obtention de ce test, l'autorité territoriale délivre l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Trois catégories de personnes doivent disposer d'une AIPR :

- profil "concepteur" : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.
- profil "encadrant" : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Cet encadrant doit être présent sur le chantier ou avoir la capacité de s'y rendre dans la demi-journée.
- profil "opérateur" : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des conducteurs d'engin doivent être titulaires d'une AIPR.
Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR.

Dix agents ont passé AIPR : 8 ont passé l'AIPR « concepteur » et 2 l'AIPR « encadrant ».

6.4 Conduite des engins de chantier

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale, à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des 3 éléments suivants :
- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un contrôle des connaissances et du savoir-faire du conducteur pour la conduite en sécurité de l'équipement de travail (Aptitude à la conduite en sécurité – ACES) qui a une validité de 10 ans pour les engins de chantier concerné par le R482 ; la formation se fait sur place avec leur engin.
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

5 agents ont suivi la formation ACES engin de chantier équivalent au R482 A1 (mini-pelle avec option chargement-déchargement), 1 agent B1(pelle avec option chargement-déchargement), C1 (chargeuse moins de 6 t) et 1 agent F (chariot de manutention).
Suite à l'évolution du mode de collecte, 4 agents des ordures ménagères ont reçu la formation CACES R490 grue de chargement.

6.5 FIMO/FCO marchandises

La FIMO, **Formation Initiale Minimum Obligatoire**, est une formation obligatoire depuis septembre 2009 selon l'ordonnance n° 58-1310 du 23 décembre 1958 modifiée et le décret n° 2007-1340 du 11 septembre 2007 pour les conducteurs de véhicule au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 3,5 tonnes pour le transport de marchandises. Sa durée est d'un mois.
La FCO, **Formation Continue Obligatoire** est une formation qui doit être suivie tous les 5 ans par tous les chauffeurs en activité à partir de l'obtention de la qualification initiale et permet le renouvellement de la FIMO
Sa durée est de 35 heures sur 5 jours consécutifs. La FCO permet de remettre à jour les connaissances des chauffeurs sur les réglementations et la sécurité.
Ces formations sont obligatoires pour le service des ordures ménagères.
Les agents des services de l'eau et de la régie eau en sont dispensés. En effet, selon l'article 1-4° de l'ordonnance n°58-1310 du 23 décembre 1958 modifié correspondant au cas : g) Des véhicules transportant du matériel ou de l'équipement, à utiliser dans l'exercice du métier de leur conducteur, à condition que la conduite du véhicule ne représente pas l'activité principale du conducteur. »
2 agents ont suivi la formation FCO marchandises en 2024.

6.6 Autorisation de Conduite – personnel transportant des enfants.

L'autorisation de conduite est délivrée par l'autorité territoriale à l'agent concerné pour un équipement déterminé, à partir des éléments suivants :

- Un examen d'aptitude réalisé par le médecin du travail ;
- Un examen d'aptitude à la conduite réalisé par le médecin agréé
- Une connaissance des lieux et des instructions à respecter et à faire respecter.

7 - LES FORMATIONS SPÉCIFIQUES

7.1 Formation PSC1 :

La prévention des accidents du travail passe également par la formation du personnel aux gestes de premiers secours et par la mise en place de moyens de secours adaptés (trousse de 1er secours, téléphone, …). En effet, une intervention efficace et rapide sur une victime d'accident permettra de limiter les conséquences de cet accident.

Pour information : la circulaire du 2 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours a pour objet de former 80 % des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.
Une majorité des agents ont été formée.
En 2024, une formation PSC1 réalisée par les pompiers de Caylus a été organisée.

7.2 Formation habilitation à manipuler du chlore gazeux

Le chlore utilisé par le service de l'eau est un gaz dangereux. Une formation tous les 3 ans est obligatoire pour montrer les dangers de ce produit chimique et pour apprendre ou rappeler les mesures de protection et de prévention à mettre en œuvre lors de la manipulation et du stockage de ce gaz.
4 agents ont suivi la formation chlore en 2024.

7.3 Formation CATEC

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Le certificat d'aptitude à travailler en espace confiné dans le domaine de l'eau et de l'assainissement est obligatoire depuis le 30 novembre 2016. Elle est destinée à présenter les risques du travail en espace confiné, connaître et à savoir utiliser les EPC et EPI, à apprendre les procédures d'intervention. Cette formation est à renouveler tous les 3 ans.
En 2024, pas de formation CATEC.

7.4 Formation travail en hauteur

Selon le code du travail, l'employeur doit former les agents au travail en hauteur (Art. 423-106). Les agents ont l'obligation de participer à une formation travail en hauteur dès lors qu'ils portent des EPI contre les chutes avec un recyclage tous les 3 ans.
Pas de formation en 2024.

7.5 Formation électrique

Un agent qui effectue des opérations sur une installation électrique ou dans son voisinage doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à. 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé et un avis médical du médecin du travail.
Pas de formation en 2024

7.6 Signalisation des chantiers

Lorsqu'un agent intervient sur le domaine routier, une signalisation temporaire de chantier doit être mise en place. Le rôle de cette signalisation sur route en circulation est d'avertir l'usager qu'il y a danger et de le guider pour garantir leur sécurité, mais surtout celle des agents.
Des panneaux de signalisation ont été achetés pour l'équipe du service ordures ménagères.

7.7 Les visites de sites

Les différents bâtiments de la collectivité ont été visités : ALSH, La Fabrique, les offices de tourisme, le CRE, les usines d'eau, les châteaux d'eau, les stations d'épuration, les stations de relevage.

7.8 Achats sécurité

Des gourdes isothermes de 1.5 L ont été distribuées ont agents de terrains.

7.9 Etude de poste

En 2024, une étude de 10 postes de travail de bureau a été réalisée. À la suite du rapport, trois bureaux réglables en hauteur (bureau assis- debout), sept fauteuils de travail, trois porte-documents, six repose-pieds, sept bras d'écran, dix souris ergonomique et deux roller mouse ont été achetés.

8 - Le CST

À la suite des élections des représentants du personnel en décembre 2023, les CST se sont mis en place.
Les représentants du personnel ont suivi la formation obligatoire.
Il y a eu 5 CST en 2024 :

- Le 2 avril 2024,
- Le 25 juin 2024
- 27 septembre 2024
- Le 15 octobre 2024
- Le 27 novembre 2024

7.10 9 - Le bilan financier 2024

AR Prefecture
082-248200107-20250701-2025_3143-DE
Reçu le 02/07/2025

Le bilan financier pour le service d'entretien des chemins de randonnée se décline ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	46 041.38 €
Dépenses Investissement :	1 637.47 €

Le Président

Gilles BONSANG